



# COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

## PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS PHASE II & III (PPECF II & III)

BMZ 2015 68 203 & BMZ 201867845



Mars 2025

15<sup>ème</sup> rapport semestriel

Septembre 2024 à Mars 2025

Un projet cofinancé par  
la République Fédérale  
d'Allemagne au travers de  
la KfW Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication
  
- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour  
**Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC**  
Yaoundé, Cameroun  
et  
**La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)**  
Francfort, Allemagne et  
Yaoundé, Cameroun

Contact :

**Romain LORENT**

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »  
Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)  
Téléphone : + 237 6 70 66 85 16  
Email : romain.lorent@eco-consult.com  
Skype : romain\_lorent  
Site web: www.ppecf-comifac.com

Les services de consultant sont apportés par :

**Chef de file :**

ECO Consult Sepp &  
Busacker  
Partnerschaft  
Hersfelder Straße 17  
36280 Oberaula, Allemagne  
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73  
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



**en association avec :**

Oréade Brèche  
70, Rue de l'Église  
67130 Schirmeck, France  
Tél. : +33 (0) 3 88 49 64 35  
Fax : +33 (0) 3 88 49 66 24



## TABLE DES MATIERES

1.	RESUME DES ACTIONS DU SEMESTRE	<b>7</b>
	RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES GROUPES-CIBLES	7
2.	BREF RESUME DU PROGRAMME	<b>13</b>
3.	MESURES/ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PENDANT LE SEMESTRE	<b>19</b>
	3.1. AXE I : LES CONDITIONS CONCEPTUELLES ET INSTITUTIONNELLES POUR LA CERTIFICATION SONT MISES EN PLACE	19
	3.2. <i>AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée</i>	25
	3.3. <i>AXE III : « La communication »</i>	52
	3.4. <i>Demandes de non-objection (DNO) en cours</i>	53
4.	SUIVI EVALUATION DE LA CGP	<b>54</b>
	4.1. SUIVI-EVALUATION DES INTERVENTIONS DU PROGRAMME	54
	4.2. SUIVI EVALUATION DES INDICATEURS DU PROGRAMME	55
5.	TABLEAU DES ENGAGEMENTS (PPECF II ET PPECF III)	<b>60</b>
6.	RECOMMANDATIONS	<b>79</b>
7.	RECAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	<b>80</b>
	7.1. PREPARATION/SUIVI DES DNO	80
	7.2. PARTICIPATION DE LA CGP AUX REUNIONS	81
	7.3. MISSIONS DE DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DU COACHING PPECF	84

## Sigles et abréviations

---

AAC	Assiette annuelle de coupe
ACV	Analyse du cycle de vie
AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non-objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BV	Bureau Veritas
[C XX]	Contrat numéro xx lié à l'exécution d'une intervention financée par le PPECF
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CFAD	Concession forestière sous aménagement durable (Gabon)
CgP	Cellule de gestion du PPECF
CIB	Carrefour International du Bois
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
CITES	Commerce international des espèces sauvages
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique Centrale
CPI	Court Pénale Internationale
CU	Control Union
CW	Controlled Wood
CTWPDA	China Timber & Wood Products Distribution Association
DNO	Demande de non-objection (KfW ou COMIFAC) portant sur un ANO
DREIC	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
EFI	European Forest Institute <sup>1</sup>
EFI(R)	Exploitation forestière à impact réduit
F&P	Fair&Precious
FAQ	Foire aux questions

---

<sup>1</sup> <https://efi.int/barcelona>

FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
FFAG	FFAG (Focus Forest Advisory Group)
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC®	Forest Stewardship Council
FSC® -CW	FSC® -Controlled Wood
FSC® -FM	FSC® -Forest management
GEN	Groupe(s) de développement des normes FSC
GES	Gaz à effet de serre
GFBC	Groupement de la Filière Bois du Cameroun
GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupement d'intérêt économique
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC	Haute Valeur de Conservation
ICV	Inventaire du cycle de vie
IFL	Intact Forest Landscapes (Paysages forestiers intacts)
INC	Industriel Non Concessionnaire
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (UK)
ITTO/ OIBT	International Tropical Timber Organization
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LDI	Lutte contre la déforestation importée
LKTS	Lesser Know Timber Species
LS	LegalSource (Preferredbynature)
MGR	Malaysian Grading Rules
MIT	<a href="https://www.mit.edu/">https://www.mit.edu/</a>
OC	Organisme de certification (Bureau Veritas, Control Union, Preferredbynature)
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois (Bureau Veritas)
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
PAFC	Pan African Forest Certification
PBN	Preferred by Nature
PCI	Principes, Critères et Indicateurs des standards de gestion forestière
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PIPC	Permanent Indigenous Peoples' Committee (FSC®)
PSRF	Programme de sécurisation des recettes forestières
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement

RCA	République Centre Africaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo
RDUE	Règlement sur la Déforestation de l'Union Européenne
RIL-C	Reduced impact logging for climate change mitigation
SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
SDR	Système de diligence raisonnée
SFP	Sustainability Framework Programme (Preferred by Nature)
TDR	Termes de Références
TTT	Tropical timber trade facility (futur programme GIZ)
TLV	Timber Legality Verification (Control Union)
TUNAC	Tunisian Accreditation Council / Conseil Tunisien d'accréditation
UBA	United Bank for AFRICA
UE	Union européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIAG	Union forestière des industries asiatiques du Gabon
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VIE	Volontaire international expatrié
VLC	Verification of Legal Compliance (Rainforest Alliance)
WCS	Wildlife Conservation Society

# 1. Résumé des actions du semestre

## Rappel des objectifs et des groupes-cibles

---

Pour rappel, depuis septembre 2017, après une première phase de 60 mois, le PPECF, a priorisé les objectifs suivants qui seront poursuivis jusqu'en juin 2025, voire décembre si une prolongation de la phase actuelle est convenue entre la COMIFAC et la KfW :

- mettre en place des actions et des outils opérationnels au sein des entreprises à travers une démarche d'accompagnement technique sur le long terme (coaching d'entreprises vers un certificat de leur choix) ;
- élargir l'offre de certification en proposant des appuis de formation (coaching) à la fois pour les certificats de gestion durable (FSC® et PAFC) mais également, pour les certificats de légalité (OLB, LS) ;
- s'adresser à des entreprises qui ont peu ou moins bénéficié des résultats du PPECF I, en particulier les entreprises nationales (secteur Sud Congo, par exemple) et les entreprises à capitaux asiatiques ;
- accentuer les actions en lien direct avec : i) les aspects sociaux (conditions de vie, droits, santé, sécurité des travailleurs (développement local, prise en compte des peuples autochtones); ii) la préservation de la biodiversité qui sont généralement les points « à problèmes » dans les audits de conformité à un schéma de certification (légalité ou gestion durable) ;
- améliorer le monitoring écologique des concessions certifiées, vu les exigences croissantes des certificats sur la préservation de la biodiversité<sup>2</sup> ;
- promouvoir des modèles d'exploitation compatibles avec la gestion durable et les faire connaître dans l'aval de la filière jusqu'aux consommateurs finaux ;
- promouvoir l'innovation, par la mise à disposition d'outils numériques<sup>3</sup> (tutoriels, logiciels, guides [en partie traduits en Mandarin]) pour toutes les entreprises et notamment, celles qui pensent que la certification leurs est inaccessible.

## Résumé des activités des 3 axes d'intervention

---

### **AXE 1 : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place**

*Depuis mars 2022, la stratégie de l'Union européenne pour lutter contre la déforestation importée (LDI) consiste à renforcer la due diligence sur le commerce des « commodities », par de nouvelles exigences de traçabilité<sup>4</sup>, telle que la géolocalisation qui devient un point central de la due diligence.*

---

<sup>2</sup> <https://www.thegef.org/newsroom/publications/innovative-finance-nature-and-people>

<sup>3</sup> En facilitant la gestion qualitative d'une gestion durable, au quotidien.

<sup>4</sup> L'Ong TRAFFIC publiait une étude relative à « l'état des lieux des systèmes de traçabilité du bois dans les pays du bassin du Congo ». Il en ressort qu'au cours des deux dernières décennies, malgré les efforts des états pour déployer des systèmes de traçabilité nationaux et de gestion durable, le bassin du Congo a perdu plus de 5,6 % de sa couverture

La Commission européenne vient de publier une [nouvelle brochure](#) (en anglais) qui présente plusieurs scénarii de mise en application du RDUE par filière. Ce nouveau document doit être appréhendé en complément de la [foire aux questions](#) et du [document d'orientation](#) publiés au mois d'octobre 2024 (disponibles en français). La Commission européenne prévoit de mettre à jour ces deux derniers documents infra-réglementaire dans le courant du deuxième trimestre 2025.

Afin de faciliter cette prise en main, des [vidéos pédagogiques](#) ainsi qu'un [guide utilisateur](#) sont disponibles en français, présentent l'ensemble du fonctionnement du système d'information et le processus d'enregistrement d'une déclaration de diligence raisonnée<sup>5</sup>.

Par ailleurs, la liste des pays ou parties de pays, qui présentent un risque faible ou élevé de déforestation sera publiée par la Commission européenne avant la fin du mois de juin 2025.

Le PPECF note l'important travail entrepris tous azimuts pour répondre aux nouvelles exigences européennes. Citons ici quelques plateformes UE, parmi d'autres, qui veulent faciliter la due diligence des chaînes d'approvisionnements, imposée aux acheteurs :

- [TimberID](#)
- [Obbois EUDR](#)
- [Ecosource](#)

Citons aussi, pour la période de ce rapport semestriel, quelques rendez-vous majeurs, en interaction avec le RDUE :

A l'international :

Les 2, 3 et 4 octobre 2024, [l'Assemblée Générale et le Forum de l'ATIBT \(tenu à Anvers\), ont eu pour thème central « Innovation et durabilité dans le secteur forestier tropical »](#). L'évènement a mobilisé plus de 200 participants venus d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des Amériques, et notamment la COMIFAC pour échanger sur les défis actuels et des opportunités émergentes dans la gestion durable des forêts tropicales, notamment au regard du Règlement Européen contre la Déforestation Importée et des mesures récentes de la CITES. Lors dudit forum, [le Forest Stewardship Council® \(FSC®\) a présenté sa solution relative au règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts de l'Union européenne \(RDUE\)](#), notamment l'outil « [FSC Aligned for EUDR](#) » ;

- Le 7 octobre 2024, Paris accueillait au Pavillon de l'Arsenal, la 3<sup>ème</sup> édition de la Conférence internationale sur la préservation des forêts, organisée par sa Mairie, [l'Association Internationale des Maires Francophones \(AIMF\)](#) et [Cities4Forest](#), pour renforcer la mobilisation en faveur de la gestion durable des forêts tropicales (en prélude à la COP 30 de Belém). La France entend ainsi, renforcer son engagement pour la gestion durable des forêts en publiant une Déclaration pour les forêts lors de la COP 30. Il a été rappelé à cette occasion,

---

forestière. La détérioration des forêts est aggravée par la surexploitation due à une corruption endémique, et à l'exploitation illégale des forêts. L'étude débouche sur des défis et difficultés que les pays du Bassin du Congo doivent surmonter pour disposer de systèmes de traçabilité du bois adéquats.

<sup>5</sup> Les entreprises soumises à la réglementation peuvent d'ores et déjà s'enregistrer et explorer les fonctionnalités du [système d'information TRACES](#). Il est recommandé de le tester dès à présent l'enregistrement de déclarations de diligence raisonnée via le [serveur test ACCEPTANCE](#) mais, à partir du 30 décembre 2025, date d'entrée en application du RDUE, la saisie des déclarations de diligence raisonnée devra se faire formellement via le [serveur LIVE](#).

que cette conférence s'inscrivait dans une série d'initiatives débutées en 2021, en lien avec le boycott des bois tropicaux dans les constructions des Jeux Olympiques de Paris.<sup>6</sup>

A noter qu'il se tiendra à Samarkand, en Ouzbékistan, du 24 novembre au 5 décembre 2025, la 20<sup>e</sup> Conférence des Parties (CoP20) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). En préparation de cet événement majeur, [les autorités scientifiques des États membres de l'Union européenne \(UE\) ont initié des consultations pour évaluer la pertinence d'inscrire plusieurs espèces de bois d'œuvre africain à l'Annexe II de la Convention](#). Ces consultations concernent notamment les espèces du genre *Entandrophragma* spp. – Tiama (*E. angolense*), Kossipo (*E. candollei*), Sapelli (*E. cylindricum*) et Sipo (*E. utile*) – ainsi que l'Okoumé (*Aucoumea klaineana*). L'objectif est de recueillir les avis des pays de l'aire de répartition sur l'opportunité d'une telle inscription, ainsi que sur l'annotation la plus appropriée, si nécessaire. Sur la base des éléments présentés par les États de l'aire de distribution desdites espèces (principalement les pays d'Afrique centrale), l'Union européenne a décidé de reporter son projet de proposition à une échéance ultérieure.

Au sujet de la CITES, [les pays exportateurs d'Afrique centrale se sont mobilisés en fin d'année 2024](#)<sup>7</sup>, pour discuter des critères et éléments requis pour la délivrance des permis d'importation dans l'Union européenne. En effet, les importateurs rencontrent encore de nombreuses difficultés pour obtenir des Avis d'Acquisition Légale (AAL) et des permis d'importation auprès des autorités CITES de l'UE. Si certains retards ou refus de permis peuvent être attribués à une préparation insuffisante des dossiers par les pays exportateurs, de nombreux cas révèlent des défis plus profonds au sein des autorités CITES dans l'UE: (i) méconnaissance du contexte d'aménagement forestier en Afrique centrale par certaines autorités CITES européennes ; (ii) non-reconnaissance des ACNP produits par les pays exportateurs, bien que ceux-ci respectent les exigences de la CITES ; (iii) manque de transparence sur les critères et paramètres appliqués par les autorités CITES européennes pour évaluer les demandes de permis ; (iv) faible communication entre les autorités CITES européennes et les pays exportateurs, limitant l'échange d'informations pour clarifier ou compléter les dossiers soumis.

Plus loin, le rapport fera mention d'une intervention du PPECF (**C282 & C283**) pour améliorer la situation et fluidifier les exportations de bois sous permis d'importation CITES.

Au niveau de la sous-région :

Au Cameroun<sup>8</sup>

- Le Cameroun poursuit ses concertations élargies à tous les acteurs du secteur forêt, pour identifier des préalables à l'alignement d'un système public de certification<sup>9</sup> (en cours de développement) sur les standards internationaux de certification, et capitaliser les acquis de la mise en œuvre l'APV/FLEGT, notamment le SIGIF2.

<sup>6</sup> A l'époque le PPECF avait appuyé avec succès la mobilisation du secteur contre ce boycott.

<sup>7</sup> La CgP a été présente à cette réunion.

<sup>8</sup> La CgP a été présente à ces réunions.

<sup>9</sup> L'objectif général de l'atelier est de définir les leviers et conditionnalités nécessaires au développement, la mise à l'échelle, et l'alignement sur les standards internationaux, du système public de « certification/légalisation forestière » en capitalisant les acquis de la mise en œuvre l'APV/FLEGT, avec pour ambition d'adosser le système public de certification/légalisation forestière sur un « label national » reconnu au plan international, qui ouvre la voie au commerce fluide sur le marché international, des bois et produits dérivés légalement exploités, traçables, et conformes aux exigences de la lutte contre la déforestation et le changement climatique.

Tel était l'objectif de l'atelier de réflexion tenu du 25 au 27 Février 2025 à Ebolowa, en présence d'une cinquantaine de participants (hauts responsables du MINFOF et structures sous tutelles, représentants des administrations sectorielles et organisations para étatiques, partenaires techniques et financiers, secteur privé, organismes de certification, société civile et communautés locales. La réunion a également permis de discuter des modalités de mise en œuvre de l'article 10, alinéa 2 de la Loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de République du Cameroun<sup>10</sup> pour l'exercice 2025, qui introduit un nouvel outil de fiscalité incitative, **le certificat de non-déforestation**<sup>11</sup>.

- Dans le prolongement de la 20<sup>ème</sup> réunion du PFBC, du 16 au 18 décembre 2024, [la co-Facilitation des Républiques française et gabonaise du PFBC a organisé conjointement avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale \(COMIFAC\), un second atelier régional sur les chaînes de valeur durables à Douala, République du Cameroun](#), en concertation avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). L'évènement qui a mobilisé environ 200 participants, avait pour but, de promouvoir le développement de filières économiques durables contribuant à la lutte contre la déforestation dans le bassin du Congo, et d'autre part, poser des jalons politiques, stratégiques et programmatiques en matière de chaînes de valeur durables (en vue de la 30<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques - CoP 30 Climat, qui se déroulera en 2025 à Belém au Brésil).
- La COMIFAC, quant à elle, a organisé du 14 au 16 janvier 2025 à Douala, la dix-septième Réunion du Sous-groupe de Travail Aires Protégées et Faune Sauvage de la COMIFAC, pour préparer la participation des pays de l'espace COMIFAC à la 78<sup>e</sup> réunion du Comité Permanent de la CITES. La réunion a permis : i) de faire le point sur les efforts entrepris par les Etats en faveur du renforcement des systèmes de vérification de la légalité comme avancée majeure dans la mise en œuvre de la CITES ; ii) d'analyser les impacts de l'inscription des espèces à l'Annexe II de la CITES ; iii) d'échanger sur les enjeux de la participation des pays de l'espace COMIFAC à la 78<sup>e</sup> réunion du Comité permanent ; iv) d'adopter les positions communes à soutenir par les Etats membres de la COMIFAC pendant cette importante réunion de la CITES.

En République du Congo,

- la Grande Bretagne s'engage à renforcer son appui aux reformes de la gouvernance forestière et ainsi, permettre à la République du Congo de répondre aux attentes du marché international en matière d'approvisionnement en bois légal et durable.

A cette fin s'est tenu du 7 au 8 octobre 2024 au Centre International de Conférence de Kintélé, [un atelier de préparation de la deuxième phase du Programme d'Accompagnement au Changement pour la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire \(APV\) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux \(FLEGT\), en sigle PACO](#).

<sup>10</sup> Suivant cet article 10 de la nouvelle Loi de finances 2025 du Cameroun, l'émission **d'un certificat de non-déforestation** par l'administration ouvre la possibilité aux opérateurs économiques de bénéficier d'un abattement de 20% sur la valeur FOB (Free On Board) sur le cacao, l'hévéa et le bois en grumes à l'exportation, lorsqu'ils sont couverts par un certificat délivré par le Ministère technique compétent, attestant de la conformité aux normes en matière de lutte contre la déforestation.

<sup>11</sup> S'agissant du « certificats de non déforestation<sup>11</sup> » proposé comme préalable à un rabatement fiscal à l'export de certains produits dans la loi de finance 2025 du Cameroun, les parties prenantes se sont accordées pour que la procédure soit pratique, utilisant les techniques et technologies appropriées (tel que l'outil CEPAL développé par la FAO), en y associant des vérifications de terrain le cas échéant pour confirmer des situations spécifiques.

Au Gabon,

- la déclaration politique datée du 28 octobre 2024, précise [les engagements du gouvernement gabonais pour protéger 30% de ses forêts, eaux douces et espace marin, d'ici 2030](#) et établir un plan d'action visant à protéger ses réserves vitales de carbone et biodiversité, incluant les populations vivant dans et autour de ces zones.

## **AXE 2 : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée (principales interventions)**

- L'Exploitation à faible impact (EFIR) reste au cœur des standards de gestion durable et par là, des préoccupations des concessionnaires. Pour aider la Profession, le PPECF a investi dans : i) le développement d'une application SIG optimisant la planification des réseaux des pistes forestières<sup>12</sup> (**C266** - ASSALA) et ii) l'élaboration d'un outil de contrôles numérique (**C231**) sur smartphone, de toutes les opérations d'exploitation forestière (abattage, débardage, tronçonnage, roulage, etc.) dans le respect du référentiel EFIR ;
- Les activités de lutte contre le braconnage et le trafic de faune (**C143 & C246**) s'intensifient à travers les actions de Conservation Justice (CJ), à travers des brigades mixtes concessionnaires-forces de l'ordre et services des Eaux et Forêts. Plus de 68 missions de terrain, organisées ou appuyée par CJ, ont permis d'identifier des présumés trafiquants de faune ou braconniers à l'intérieur et autour des concessions cibles, et ont abouti à des arrestations ;

Par ailleurs, une autre intervention du PPECF (**C275 & C285**) poursuit l'objectif de développer de nouveaux outils de monitoring de la faune, mieux adaptés aux superficies des sociétés d'exploitation forestières d'Afrique centrale. Citons aussi l'intervention en cours (**C289**) qui forme un panel de participants à ces mêmes outils, sans oublier le guide faune, base de tout action de lutte anti-braconnage.

- Pour l'aval de la filière, l'ATIBT à travers un appui du PPECF (**C259**) a publié début mars 2025, un [Guide de performances & d'exigences fonctionnelles des ouvrages en bois tropicaux africain](#) dédié aux utilisateurs de bois tropicaux.
- 184 États signataires de la CITES, sont assujettis à des exigences strictes, notamment l'élaboration d'Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP), pour démontrer que l'exploitation d'une espèce ne porte pas atteinte à la survie de l'espèce dans son habitat naturel. Sans ACNP publié, aucun permis d'exportation ne peut être délivré, empêchant ainsi la mise sur le marché des essences concernées. L'intervention du PPECF (**C282 & C283**) a ainsi permis, de collecter et d'analyser les modèles d'ACNP, élaborés pour les essences de bois dans la région et dans d'autres régions tropicales, pour permettre au pays d'Afrique centrale de mieux répondre aux exigences spécifiques de l'UE, notamment en matière de durabilité, afin d'intégrer ces éléments dans le modèle type d'ACNP<sup>13</sup>, et ainsi, limiter les risques de refus de permis d'importation ;

---

<sup>12</sup> Les opérations d'ouverture des routes, parcs et pistes de débardage comptent pour une majeure partie de l'impact du processus d'exploitation sur le couvert forestier et son stock de carbone. Une erreur de planification peut rapidement entraîner de lourds dégâts sur l'environnement et générer des émissions carbonées qui auraient pu être évitées. Bien que l'impact des opérations d'exploitation sur l'écosystème forestier soit inévitable, les conséquences d'une mauvaise planification des différents réseaux de pistes forestières sont nombreuses : elles entraînent des surcoûts financiers et environnementaux importants, une augmentation des émissions de GES et une dégradation des services écosystémiques.

<sup>13</sup> Le Projet travaille sur un canevas type d'ACNP (phase 2 du projet) sur la base des différents ACNP produits et en échange avec les Autorités Scientifiques des pays d'Afrique centrale, sur des modèles d'analyse des données pour calculer et

- En vue d'améliorer l'identification, la connaissance et l'exploitation des essences du bassin du Congo, le premier tome du guide sur les arbres d'Afrique centrale est en cours de finalisation (**C185 & C186 - GAAC**). Préfacé par le SE COMIFAC, cet ouvrage traitera de l'identification et des valeurs industrielle, sociale ou de biodiversité d'environ 800 espèces ;
- Sur le volet coaching PPECF, au 28 Février 2025, après 15 semestres d'activités, 37 entreprises se sont inscrites à l'appui « coaching » pour un total de 10 662 607 hectares. Sur ces 37 entreprises, 30 ont été éligibles à un diagnostic préalable à un appui du PPECF, pour une superficie totale de 9 493 035 (cf. infra § 2.5.2 tableau synthèse). Au final, le processus d'appui coaching a été engagé chez 17 entreprises (SEFAC en attente de non objection COMIFAC-KfW) représentant 6 001 469 ha de concessions forestières. En outre, sept (7) des dix (10) entreprises<sup>14</sup> certifiées de premier niveau grâce au coaching PPECF se sont à nouveau réengagées dans un processus de coaching, pour obtenir un certificat de niveau « Gestion Durable » (souvent PAFC-BC). A noter que 0,7 Mio d'ha certifiés légalité restent suspendus (SBL pour 326 985 ha & GWI-BSG pour 402 462 ha), mais devrait être re-certifiés rapidement.

Ainsi, pour le 30 juin prochain, le PPECF, avec 2 millions d'ha de superficies additionnelles de forêts certifiées durables, aura largement dépassé l'indicateur de la convention de financement BMZ 2018 67 845 qui ne prévoyait qu'un accroissement de 700.000 ha.

Pour rappel, le Guide certification (*Tashmetum*) est à présent en ligne, et consultable en trois langues (français, anglais et mandarin), avec comme outil de navigation additionnel, une infographie qui facilite sa consultation, notamment pour les différents responsables d'une cellule de certification [**C257 & C262**].

### **AXE 3 : Renforcer la communication sur l'exploitation industrielle responsable**

L'ATIBT multiplie les prises de parole dans les médias, forums et rencontres institutionnelles et professionnelles pour promouvoir la certification et le développement d'une finance « verte » afin de pérenniser le modèle économique des opérateurs, soutenir les populations et développer les services écosystémiques.

De son côté, Probos continue à promouvoir [l'utilisation de la plateforme Themis](#), pour collecter des statistiques sur le négoce des bois entrants dans l'espace européen. Une nouvelle requête (**DNO n° 406**) a été communiquée à la COMIFAC-KfW, pour poursuivre le développement de l'application.

---

suivre les quotas annuels d'exportation (phase 3) et sur une synthèse bibliographique sur la biologie et l'écologie de chaque essence ciblée (phase 1).

<sup>14</sup> L'entreprise BSO (294.829 ha au Gabon) a déjà obtenu son certificat « Gestion durable » suivant le référentiel PAFC-BC, et a choisi de renoncer à la certification de légalité pour ne gérer que son certificat de Gestion durable (PAFC BC). Par ailleurs, les entreprises GWI/BSG et SBL récemment suspendus, sont à pied d'œuvre, avec l'appui coaching du PPECF pour récupérer leur certificat de légalité, et/ou obtenir un certificat de gestion durable.

## 2. Bref résumé du Programme

### 2.1 Contexte

Rappelons que, dans le bassin du Congo, la certification a voulu opposer à la société civile et aux ONG environnementales et sociales, une attestation de « gestion responsable » et, par-là, préserver un accès à certains marchés, notamment les marchés publics où la traçabilité et la différenciation par rapport au bois illégal ou informel est exigée.

Ainsi, à partir de 2004/2005, la certification FSC-FM et des systèmes de certification d'un niveau légal [de niveau moindre par rapport au FSC-FM ou PAFC-BC] ont permis à des entreprises du bassin du Congo de certifier la gestion responsable [ou la légalité] de leur exploitation ainsi que la traçabilité de leurs produits (certificat OLB/VLT). Notons que cette dynamique de certification a été appuyée par de nombreux partenaires du développement et a pu se mettre en place grâce à la présence de bureaux de certification internationaux accrédités, disposant d'auditeurs formés à la certification forestière (Bureau Veritas, Rain Forest Alliance, Preferred by Nature (Ex-Nepcon), Control Union, SGS).

Ainsi, en 2010, la plupart des grandes sociétés forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo disposaient d'une certification de gestion responsable FSC-FM, cumulant une surface de l'ordre de 5,5 millions d'ha soit environ 15 % des superficies des concessions forestières attribuées dans le Bassin du Congo.

Mais depuis 2011, ce chiffre n'augmentait plus en raison : i) de la crise économique et financière des années 2008 ; ii) l'absence de mesures de discrimination positive, notamment sur le plan fiscal, envers les concessionnaires qui s'engagent au-delà des obligations légales ; iii) une quasi absence de valorisation financière de la certification.

### 2.2 L'arrivée du programme de promotion de l'exploitation certifiée (PPECF)

Rappelons que le Programme de Gestion Durable des Forêts dans le Bassin du Congo a été conçu comme un Programme régional d'appui à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) financé par le Ministère allemand de la coopération (BMZ). Son objectif a été de contribuer à la protection et à rendre durable l'exploitation des ressources forestières du bassin du Congo.

Mis en œuvre depuis le 15 mars 2012, ce Programme a au fil des ans, évolué dans ses objectifs, au cours de trois phases, qui ont toutes reçues un financement de 10 millions d'euros et qui seront suivies d'une 4<sup>ème</sup> phase, en cours d'instruction, à la date de ce rapport semestriel, par les services de la KfW :

- **Phase I BMZ 2008 66 707-10 mios €** (15 mars 2012 / 15 septembre 2017) : le Programme s'installe à Yaoundé, siège du secrétariat exécutif de la COMIFAC, dans un contexte où la certification tierce partie est très fragilisée par: i) des niveaux des premium décevants ; ii) l'arrivée du Règlement bois européen imposant une Due diligence des premiers metteurs en marché) et iii) une image de l'exploitation forestière tropicale toujours mal perçue par la société civile et donc par les consommateurs finaux en Europe.

Ainsi, schématiquement, on peut caractériser la première phase du PPECF, comme un projet qui a permis aux entreprises déjà certifiées de maintenir leur certification, en les aidant à résoudre des demandes d'actions correctives (DAC) et à progresser dans leur savoir-faire.

Cette phase n'a donc pas eu d'impact significatif sur l'accroissement espéré des superficies certifiées. Néanmoins, au fil des mois, le PPECF a réussi à agréger autour de lui, les principaux bureaux d'études forestiers, les ONGs de conservation, les universités et des centres de recherche (principalement Gembloux Agro-biotech, le CIRAD) pour tester, avec succès, sa méthodologie d'interventions qui consistait, sur base de requêtes, à financer un éventail d'actions très large au bénéfice, *in fine*, des concessionnaires et des parties prenantes à la gestion durable des forêts.

Citons ici, l'envoi d'experts pour résoudre des « Demandes d'action correctives » issues d'audits de surveillance ; des analyses sur les référentiels de certification ; des travaux de doctorats sur des thématiques mal connues (i.e. l'impact de la faune sur la productivité des forêts); des études diverses et notamment une étude sur les coûts et bénéfices de la certification. Etude qui, à travers la méthode ROI (Return on investment), a permis de démontrer l'intérêt de la certification (hors premium), obtenu par les gains de productivité lié au système de procédures et de monitoring. Ainsi il a été démontré que, globalement 1 € investi dans la certification, rapporte, en moyenne 2 €, comme le rapporte cette capsule vidéo qui présente succinctement les interventions du PPECF :

[https://www.youtube.com/watch?v=GpSDCIFvIQw&embeds\\_referring\\_euri=https%3A%2F%2Fta.shmetum.atibt.org%2F&source\\_ve\\_path=OTY3MTQ](https://www.youtube.com/watch?v=GpSDCIFvIQw&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Fta.shmetum.atibt.org%2F&source_ve_path=OTY3MTQ)

Autre résultat majeur de cette première phase, de cinq années : l'absence d'attaque du Programme par des ONGs de conservation, pourtant fortement positionnées sur l'objectif d'arrêter toute exploitation forestière dans les forêts naturelles du Congo.

Notez bien qu'à la date de ce rapport semestriel, cet objectif pourrait bien avoir été repris par d'autres lobbys plus puissants encore, à en juger les « barrières » administratives qui se dressent à l'entrée des bois du bassin du Congo, malgré qu'ils soient accompagnés de certificats de gestion durable ou de permis d'exportation CITES.

Aussi, fin 2016, la KfW a-t-elle proposé à la COMIFAC une deuxième phase, en élargissant l'appui du PPECF aux entreprises souhaitant obtenir en deux étapes, un certificat de légalité (OLB, TLV, VLC), suivi d'un certificat de gestion durable (FSC, PEFC). Cela signifiait que le PPECF assisterait, en début de sa phase II, des entreprises avec un niveau de certification très bas, voire inexistant, mais déterminées à se diriger vers une certification de gestion durable.

▪ **Phase II BMZ 2015 68 203- 10 mios €** (16 septembre 2017-15 septembre 2021)

Décision bien opportune, puisqu'à compter du 16 septembre 2017, une vraie dynamique de certification additionnelle de superficies, s'est enfin enclenchée, surtout au Gabon où le Chef de l'Etat avait exprimé sa volonté que toutes les entreprises forestières opérant sur son sol soient certifiés à l'horizon 2021.

Déclaration suivie d'une nouvelle loi de finances appliquant une taxe de superficie dégressive selon le niveau de certification atteint (OLB, LS, FSC®-FM, PAFC). Cette tarification dégressive explique, à elle seule, la motivation des entreprises gabonaises à solliciter l'appui du PPECF pour obtenir, dans les meilleurs délais, une certification au moins de légalité (OLB, LS). Ainsi, environ trois millions d'ha additionnels (dont 85 % au Gabon) ont pu être certifiés avec l'appui coaching du PPECF au 31 Août 2024.

▪ **La phase III BMZ 2018 67 845 – 10 mios €** (16 septembre 21-15 juin 25)

Tandis que le PPECF était mobilisé sur un nombre très important de requêtes et sur un coaching d'entreprises de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir une certification, une réflexion mondiale s'accroissait au fil des réunions internationales (COP) sur le changement climatique, pour tenter de réduire urgemment, le niveau des émissions carbone, conséquences du développement industriel et de l'explosion démographique du siècle dernier.

Dictés par cet impératif mondial, les standards de certification de niveau durable (FSC®-FM et PAFC-BC) ont logiquement communiqué au PPECF, dans le courant de l'année 2021, leurs nouvelles exigences en matière de réduction des émissivités carbone.

Ainsi, la troisième phase du PPECF s'est fortement centrée sur la mise à disposition de solutions logicielles facilitant la mise en œuvre et le contrôle du référentiel RIL (i.e. le contrat de monitoring EFIR par un assistant numérique de contrôles [C231] et le contrat autour d'un algorithme [C266], pour optimiser le réseau de pistes).

Ces applications deviendront des outils toujours plus performant, dans la métrique des réductions des émissions carbone liées à l'exploitation forestière, pour répondre aux nouveaux critères - indicateurs environnementaux des standards de certification et fournir un socle de données indispensables à l'objectivation d'une quantification des émissions carbone de la filière bois-bassin du Congo et de valoriser des crédits dans des partenariats élargis avec d'autres acteurs industriels, soumis à de fortes contraintes sur leur responsabilité sociale et environnementale.

Sur l'appui coaching, il reste au Gabon, un réservoir d'entreprises intéressées par un appui du PPECF. Cependant, leur taille plus modeste n'assure peut-être plus leur capacité à cofinancer un accompagnement par la présence d'un bureau d'étude. D'autres méthodes d'accompagnement devraient sans doute être étudiées, et mises en œuvre pour la phase IV du PPECF.

▪ **La phase IV BMZ....**

Cette phase est en cours d'instruction par les services de la KfW, qui du 24 septembre au 5 octobre 2024, a organisé une mission prospective dans deux pays cibles (Gabon et Cameroun) du programme, pour rencontrer les principaux acteurs de la filière bois certifiée. A l'issue de cette mission, des discussions entre la COMIFAC et la KfW ont permis de mieux définir les contours de la phase IV, annoncée pour fin 2025, début 2026.

Indicateurs du PPECF jusqu'à juin 2025

Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF II et III : **N° 2015 68 203 et 2018 67 845**

	<b>Indicateurs<sup>15</sup></b>
<b>Objectif</b> <i>La gestion industrielle des forêts dans le</i>	Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables Valeur de base 5,5 Mio. ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : <b>6,3 Mio. ha</b> Valeur actuelle : <b>7 Mio. ha</b> Valeur cible : 5,5 Mio. ha

<sup>15</sup> Les détails sur le calcul des valeurs actuelles des indicateurs sont en général fournis au § 4.2. S&E du rapport.

<p><i>Bassin du Congo s'exerce selon les principes de la certification de légalité ou de bonne gestion forestière</i></p>	<p>Les superficies certifiées selon FSC-CW, OLB, VLC ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha.</p> <p>Valeur de base : 3,1 Mio. ha  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 5,01 Mio. ha  Valeur actuelle : 5,8 Mio. ha  Valeur cible : 6,1 Mio. ha</p> <p>50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, accepté par la population riveraine.</p> <p>Valeur de base : 33 %  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 26%  Valeur actuelle : 38%<sup>(16)</sup>  Valeur cible : 50%</p> <p>75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion de faune<sup>17</sup>.</p> <p>Valeur de base : 33%  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 57%  Valeur actuelle : 100 %<sup>(18)</sup>  Valeur cible : 75%</p> <p>50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023.</p> <p>Valeur de base : 33%  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 69%  Valeur actuelle : 50%<sup>19</sup>  Valeur cible : 50%</p> <p>Réduction d'émission additionnelle annuelle de 90.000 to/CO<sub>2</sub> à partir de mi-2023</p> <p>Valeur de base : 0  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 121 145 000 to/CO<sub>2</sub></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<sup>16</sup> Aucune Loi nationale, ni aucuns standards de certification « Légalité » ne l'exige, (Cet indicateur comptabilise les concessionnaires certifiés « Légalité », détenteurs également d'un certificat de « Gestion durable », ou en coaching PPECF vers celui-ci, puisque les normes « GD » mentionnent des « actions spécifiques » pour les populations locales).

<sup>17</sup> Pour le standard FSC-FM : Le standard ne prescrit pas un modèle unique de "plan faune", mais exige des gestionnaires certifiés qu'ils élaborent des mesures concrètes pour protéger la faune, en cohérence avec les lois nationales et les impératifs écologiques locaux. Cela se traduit souvent par un plan intégré de gestion de la biodiversité, incluant la faune. Raison pour laquelle, il est nécessaire de modifier le libellé de l'indicateur : « 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion (ou d'actions) de faune »

<sup>18</sup> Seule la Loi forestière du Gabon, et les normes de certification PAFC ont une telle exigence. (Cet indicateur comptabilise les concessionnaires certifiés du Gabon, ou les détenteurs d'un certificat PAFC opérant hors du Gabon). Les entreprises sous certificats FSC-FM ne sont pas tenues d'avoir un plan faune, mais un plan d'actions. Dès lors, l'indicateur modifié ne peut avoir d'autres valeurs que 100%.

<sup>19</sup> Idem, seule la Loi forestière du Gabon, et les normes de certification PAFC ont une telle exigence. (Cet indicateur comptabilise les concessionnaires certifiés du Gabon, ou les détenteurs d'un certificat PAFC opérant hors du Gabon), ainsi que des entreprises en cours de coaching PPECF vers ce certificat.

	<p>Valeur actuelle : 146 737 000 to/CO<sub>2</sub><sup>20</sup></p> <p>Valeur cible : 90.000 to/CO<sub>2</sub></p>
<p><b>Outputs</b></p> <p>1. <i>Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification</i></p>	<p>4 nouveaux standards pour FSC et PAFC seront élaborés, testés et validés jusqu'à fin 2023.</p> <p>Valeur de base : 1</p> <p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6</p> <p>Valeur actuelle : 6</p> <p>Valeur cible : 4</p> <p>Au moins 75 personnes ressources seront formées jusqu'à mi-2023 dans les principes de certification (OLB, VLC, PAFC, FSC)</p> <p>Valeur de base : 0</p> <p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 143</p> <p>Valeur actuelle : 158</p> <p>Valeur cible : 75</p>
<p>2. <i>Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle</i></p>	<p>Les Demandes d'Actions Correctives (DAC) émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFIR représentent moins de 15% du nombre total de DACs jusqu'à mi-2023.</p> <p>Valeur de base : 13% (seulement PAFC/FSC)</p> <p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 11%</p> <p>Valeur actuelle : 11,4 %<sup>(21)</sup></p> <p>Valeur cible : &lt; 15 %</p> <p>Le modèle de mise en œuvre du programme de lutte et de prévention VIH-SIDA par le GFBC est reproduit chez un autre syndicat/représentation professionnelle dans le BC d'ici mi-2023.</p> <p>Valeur de base : seulement au Cameroun.</p> <p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : seulement Cameroun</p> <p>Valeur actuelle : seulement au Cameroun</p> <p>Valeur cible : un autre pays</p> <p>D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des peuples autochtones</p> <p>Valeur de base : 44%</p> <p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 78%</p> <p>Valeur actuelle : 53%<sup>(22)</sup></p> <p>Valeur cible : 50 %</p>
<p>3. <i>Améliorer les connaissances et la perception</i></p>	<p>Une boîte à outil pour les mesures EFI est développée d'ici fin 2021 et tenue à jour régulièrement.</p> <p>Valeur de base=0</p>

<sup>20</sup> D'après la méthodologie proposée par le CIRAD & ONFI dans la publication "[Estimation de l'impact de différents modes d'exploitation forestière sur les stocks de carbone en Afrique centrale](#)" par Luc DURRIEU de Madron ; Sébastien BAUWENS ; Adeline GIRAUD ; Didier HUBERT ; Alain BILLAND.

<sup>21</sup> Cette évaluation prend en compte, tous les audits FSC, PAFC, OLB et LS réalisés sur le semestre.

<sup>22</sup> Aucune Loi nationale ne l'exige, néanmoins, les standards de certification « Gestion durable » FSC/PAFC mentionnent des « activités spécifiques » pour les Peuples Autochtones. (*Cet indicateur comptabilise les entreprises détentrices d'un certificat FSC/PAFC, ou en coaching PPECF pour les obtenir.*)

<i>de l'exploitation commerciale dans le Bassin du Congo</i>	<p>Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0  Valeur actuelle : 0  Valeur cible : 1</p> <p>L'ATIBT est appuyée dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans 2 pays Européen d'ici fin 2023</p> <p>Valeur de base : 1 (France)  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Espagne)  Valeur actuelle : 6  Valeur cible : 2</p> <p>Des tests d'emploi seront réalisés pour au moins 5 essences moins connues et les résultats seront publiés jusqu'à 2023.</p> <p>Valeur de base : 6  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6  Valeur actuelle : 6  Valeur cible : 11</p>
--------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Quelques commentaires sur les indicateurs directs de certification :

- Les superficies certifiées « Gestion responsable » (FSC®-FM ou PAFC-BC) ont progressé sur le semestre, soit 7 Mio contre 6,3 Mio d'ha, par l'obtention récente du certificat PAFC BC par SFIK – RH au Gabon (135 843 ha), SEFECAM<sup>23</sup> (225 000 ha) et FSC FM par EGG (256 683 ha). Ainsi, par rapport au To (5,5 Mios d'ha), la valeur cible de l'indicateur est dépassée de 27%.

S'agissant des concessions certifiées de niveau « Légalité », les sommes et les soustractions sont nombreuses : tout comme IFO (Congo) qui renonce à son certificat LS (pour ne se consacrer qu'aux certificats FSC-FM et PAFC-BC), d'autres entreprises (BSO, GRUMCAM) renoncent au certificat de niveau inférieur pour ne gérer que leur certificat de Gestion durable (FSC ou PAFC BC). Tandis que l'entreprise DINO & Fils a vu son certificat OLB suspendu. Cependant l'entreprise TTIB a été nouvellement certifiée OLB sur 238 200 ha, et FIPCAM et STC ont retrouvé leur certification OLB respectivement sur 131 000 ha et 461 296 ha<sup>24</sup>. Par ailleurs, SEEF CMR, SIENCAM et CUF ont étendu légèrement leur périmètre de certification OLB.

Globalement le total de superficie certifiée « Légalité » est porté à 5,8 Mio ha, soit une augmentation de 800 000 ha par rapport au semestre précédent.

- Sur le volet formation en audit de certification, deux nouvelles sessions de formation ont été organisées durant le semestre, respectivement par PEFC Int. et par FSC Bassin du Congo sur leur référentiels respectifs, à l'attention de 15 personnes au total. Ce qui porte à 158 personnes formées (indicateur largement dépassé).
- Le taux pour les Demandes d'actions correctives (DAC) EFIR a été estimé à 11,4 % durant le semestre, et reste en dessous du seuil maximal fixé pour cet indicateur.

<sup>23</sup> Notification officielle imminente

<sup>24</sup> Notification officielle imminente

### 3. Mesures/activités mises en œuvre pendant le semestre<sup>25</sup>

Remarques liminaires :

- 1) Le lecteur des rapports semestriels du PPECF est invité à se rendre régulièrement sur le site web du Programme à l'url suivante :

[http://www.ppecf-comifac.com/tableau\\_recapitulatif.html](http://www.ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html)

où, il trouvera les derniers termes de références et les nouveaux rapports intermédiaires ou finaux des interventions classées suivant les principes du standard de certification FSC® -FM.

- 2) Le code couleur des interventions en cours ou en préparation est inchangé :

	Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures ou avancée significative d'une activité ou d'une thématique
	Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs
	Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante
	Intervention en risque de non-exécution
	Intervention clôturée

- 3) Certaines interventions mentionnées aux 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> rapports semestriels, peuvent ne pas être reprises dans ce rapport, en raison de leur trop faible avancement pour cette période (cf. codes couleurs jaune, orange, rouge) ou de leur arrêt noté dans les derniers rapports mensuels.

#### 3.1. AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

##### 3.1.1 Cadre

Indicateurs globaux PPECF:

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC® -CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

#### Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie (OLB, VLC) et de gestion durable FSC-FM ou PAFC-BC

Dans le nouveau règlement (RDUE), les certifications privées restent toujours reléguées à un rôle de facilitation des contrôles de due diligence, au risque, selon le chercheur Alain Karsenty<sup>26</sup>, « *Qu'en ne voulant pas faire confiance à des certifications...* », les flux commerciaux se déplacent encore davantage vers l'Asie. Son corollaire possible, serait alors, un découragement des producteurs certifiés du bassin du Congo, et ceux qui ont fait l'effort de se faire certifier, via le coaching du PPECF (cf. § < Ligne 2.5.2 : coaching (15<sup>27</sup> entreprises) >.

<sup>25</sup> Les Actions clôturées ne sont plus rappelées dans le rapport au-delà d'une référence à un rapport précédent.

<sup>26</sup> Alain Karsenty, « Le projet européen de lutte contre la déforestation importée : les limites d'une approche indifférenciée ». Fondation pour la Nature et l'Homme Think Tank

<sup>27</sup> La convention de financement mentionne pour objectif 15 entreprises

Notons, néanmoins, qu'au Gabon, le nouveau Gouvernement de transition a maintenu une loi de finance<sup>28</sup> favorable à la certification qui continue à motiver, à travers une feuille de route issue d'un atelier récent, les entreprises forestières du Gabon à solliciter le PPECF pour obtenir, dans les meilleurs délais, un certificat de légalité ou de gestion durable, leurs permettant de réduire leur taxe de superficie.

Par contre, au Congo, après les discussions du secteur privé avec l'Administration<sup>29</sup>, la loi sur le nouveau régime d'exploitation dit en « *Partage de production* » a été adoptée le 14 août 2024 dernier par l'Assemblée nationale et le Sénat, malgré les réserves et les craintes<sup>30</sup> exprimées par le syndicat UNICONGO, sur ce nouveau mode de taxation qui pourrait impacter défavorablement toutes les sociétés forestières et plus particulièrement, les entreprises certifiées. Mais à l'heure de ce rapport semestriel, la loi n'est toujours pas effective.

▪ **sur l'interdiction d'exportation de grumes dans la zone CEMAC**

Dans cadre des réflexions régionales pour faciliter la mise en œuvre de cette mesure, les acteurs de la filière, réunis à Douala du 16 au 18 décembre 2024, dans le cadre de l'atelier régional du PFBC sur les chaînes de valeur, notamment en la session 2<sup>31</sup> « Etat de la ressource, exportation des grumes, modèle industriel », ont formulé les recommandations suivantes :

1. Opérationnaliser la stratégie régionale de développement des chaînes de valeur forestières en Afrique centrale avec l'implication des différents acteurs dans leurs champs de responsabilités respectives :
  - Les organisations régionales et les Etats du bassin du Congo, en assurant l'harmonisation des cadres législatifs, fiscaux et réglementaires afin d'éviter les concurrences et distorsions entre pays
  - Les Etats du bassin du Congo en assurant un cadre d'investissement sécurisé (cadre législatif et réglementaire clair et cohérent, accès à du foncier sécurisé pour les implantations industrielles et les plantations), et une approche graduelle et planifiée pour les nouvelles mesures d'interdiction d'exportation des grumes et d'obligations de transformation.
  - Les Etats, les partenaires et les investisseurs en renforçant la qualité des infrastructures dans la sous-région, notamment pour ce qui concerne les routes et l'accès à l'énergie.
  - Les banques et les partenaires en mettant en place des mécanismes d'accès au crédit permettant des investissements à l'échelle voulue.
2. Assurer une implication forte et suivie des Etats du bassin du Congo dans l'élaboration et la mise en œuvre des cadres internationaux sur le commerce des espèces forestières, et en tout premier lieu dans la CITES. Cela implique des organes de gestion et organes scientifiques nationaux, ainsi que des services des douanes, disposant de personnels formés, dédiés à ces tâches, et de

<sup>28</sup> A noter que de nombreux partenaires institutionnels (OIBT, UE, CAFI, CEEAC, KfW, AFD, BAD) souhaiteraient, à la faveur de ces réformes forestières, voir une fiscalité « verte » sur le modèle Gabonais s'étendre à tous les pays forestiers d'Afrique centrale

<sup>29</sup> Une intervention PPECF (C245 & C270) a permis d'appuyer les sociétés forestières opérant au Congo, pour l'application du nouveau Code Forestier.

<sup>30</sup> On peut s'interroger sur les capacités de la future Société nationale forêt pour le partage de production (SNF-PP) à pouvoir intégrer les dernières exigences de l'UE « Zéro déforestation », vu son objectif de doubler rapidement la contribution du secteur forestier au PIB national. Ce pilotage « administratif » de la filière par l'Etat pourrait en effet poursuivre en priorité, l'approvisionnement du marché intérieur du bois par des opérateurs industriels non concessionnaires (des scieries principalement), installés ou non dans des zones spéciales économiques (zones franches), au fur et à mesure que leurs besoins en grumes grandissent.

<sup>31</sup> Avec la participation du PPECF

moyens. Cela implique aussi des études scientifiques pour actualiser les connaissances sur les espèces ciblées.

3. Actualiser le cadre de l'exploitation forestière industrielle dans les pays du bassin du Congo, en vue de l'élaboration des plans d'aménagement de « deuxième génération » (seconde rotation). Cette actualisation doit permettre de sécuriser les bases juridiques de l'exploitation, intégrer à la fois les dernières connaissances scientifiques en matière de renouvellement des essences, et les leçons apprises lors du premier cycle d'exploitation, permettre l'utilisation de nouvelles technologies, et reposer sur un cadre législatif et réglementaire transparent et cohérent. A cet effet, il est recommandé la mise en place au niveau national d'une task force ou comité multi-acteurs pour coordonner le processus d'élaboration des plans d'aménagement de « deuxième génération » (seconde rotation).

En cohérence avec la deuxième recommandation, est organisé avec l'appui du PPECF, du 17 au 21 mars 2025 un atelier régional CITES, pour présenter des outils spécifiques d'une part, et renforcer les capacités d'une cinquantaine de personnes clés (organes de gestion et autorités scientifiques CITES des pays, experts en gestion forestière et en commerce des bois tropicaux, secteur privé, etc.) dans la mise en œuvre des Avis de Commerce Non Préjudiciables (ACNP) en Afrique centrale.

Une Mission de la KfW s'est déployée au mois de septembre 2024 pour rencontrer les bénéficiaires et partenaires du PPECF, dans le but de discuter des leçons apprises de 10 années de mise en œuvre du Programme, et de définir les contours d'un nouveau financement BMZ dédié à *l'amélioration de la protection de l'environnement et protection de la nature, 4e phase, dans le bassin du Congo*.

Par ailleurs, au niveau sous régional africain, le PPECF participe toujours aux rencontres du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC portant sur l'ensemble des grands enjeux du secteur forestier, afin de proposer des notes de positions communes aux Etats membres de la COMIFAC.

- **sur la progression des superficies certifiées**

L'action du PPECF consiste à soutenir la certification vérifiée tierce partie, comme outil de gestion reconnu par les marchés et certains gouvernements d'Afrique centrale. Ainsi, le PPECF appuie régulièrement la révision des standards de certification vers des PCI toujours plus exigeants, notamment ceux liés à la biodiversité et à la problématique carbone. Nous y revenons au § 2.5.2 « coaching des entreprises ».

**Ligne 1.2 : soutien au développement du PE(A)FC****Action 1 : soutien au PAFC régional**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C128 & C142	Tous	PEFC Intl.	180	6/06/18	5/01/19	42 mois (+16 mois)	Nov.2024 (Avenant)
Contribution PPECF € : 378 250 (C128) & 9 200 (C142)			Budget total € : 378 250 (C128) & 119 200 (C142)				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Schéma de certification régional PAFC avec des versions en français et en anglais ;</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reconnaissance du schéma régional PAFC avec son standard régional de gestion forestière et ses annexes nationales par le PEFC Council ;</li> </ul>			

Rappelons que le schéma PAFC-BC est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Depuis le 27 septembre 2022, les entreprises peuvent donc se faire auditer sur ce standard, par les organismes de contrôles Bureau Veritas<sup>32</sup> ou Control Union<sup>33</sup>, accrédités par le TUNAC<sup>34</sup>.

Afin de présenter la certification PAFC Bassin du Congo, sa norme de gestion durable des forêts, et comment se faire certifier, [des fiches pratiques PAFC BC](#) et [des recueils de formations thématiques](#) sont désormais en ligne sur le site PAFC BC, pour offrir aux professionnels, gestionnaires des forêts, et aux autres parties prenantes, un cadre de référence clair et accessible sur certaines exigences de la norme de gestion durable des forêts PAFC Bassin du Congo. L'interprétation donnée dans ces documents n'est pas normative, mais a pour but de guider les entreprises et ses membres du personnel à mettre en œuvre les exigences PAFC. Ces documents en anglais, français et mandarin donnent un aperçu général de l'importance de la certification de gestion durable des forêts, et des solutions que PAFC Bassin du Congo apporte. L'ensemble des documents sera également accessible depuis la bibliothèque [Tashmetum](#).

Signalons également, que s'est tenue le 11 décembre 2024 à Douala - Cameroun, une Journée d'échanges et d'information sur le PAFC BC, organisé par la coordination PACF Cameroun, en étroite collaboration avec le PEFC Intl., et avec l'appui du PPECF. L'atelier a permis de préciser d'une manière opérationnelle et pragmatique, les éléments de la [norme PAFC-BC](#), liés aux indicateurs du système (gestion, social et environnemental), mais aussi, présenter le travail qui a été fait en 2024 par PEFC/PAFC BC pour opérationnaliser le standard. A noter qu'une dizaine de participants était présent notamment quelques potentiels candidats au coaching en phase IV.

On note un réel intérêt des entreprises pour le standard PAFC-BC, puisqu'à ce jour, cinq entreprises certifiées suivant la norme PAFC-BC totalisent ensemble, 2,3 Mio. ha de forêts certifiées, notamment 2 entreprises récemment certifiées (SFIK 135 843 ha au Gabon, et SEEF 149 079 ha au Cameroun). A noter également que :

- le processus d'accréditation de l'OC SGS est toujours en cours (pour rejoindre les Bureau Veritas et Control Union), et pourrait être finalisé en février 2025 ;
- le PAFC Bassin du Congo a ouvert son bureau régional à Libreville au mois de janvier 25 ;
- la requête (DNO n°404) du PEFC/PAFC BC pour répondre à des caractéristiques particulières du bassin du Congo a reçu la NO de la KfW en date du 27/02/25.

<sup>32</sup> <https://group.bureauveritas.com/>

<sup>33</sup> <https://certifications.controlunion.com/fr>

<sup>34</sup> <https://www.tunac.tn/>

Par ailleurs, le nouveau coordinateur régional du PAFC-BC vient de solliciter le PPECF pour :

- réviser la norme de Gestion Durable des Forêts PAFC Bassin du Congo pour la mise en conformité avec le RDUE et soumission au PEFC Council pour évaluation ;
- revoir la norme sur les exigences des organismes de certification opérant sur les normes de gestion durable des forêts (ST 1004) et soumission au PEFC Council pour évaluation et reconnaissance ;
- élaborer une procédure de certification de groupe et soumission au PEFC Council pour évaluation et reconnaissance (y compris, l'ensemble des documents de gouvernance et procédures du fonctionnement d'une certification de groupe) ;
- tester le modèle de certification de groupe dans le cadre d'un projet pilote et rapport de mise en œuvre ;
- étudier la faisabilité de la norme de plantation et agroforesterie (TOF).

En réponse, la CgP a communiqué au coordinateur, la réflexion suivante :

*« Tel que nous en avons discuté au téléphone, le PAFC-BC ne pourrait-il pas être pionnier dans l'intégration, dans la norme PAFC-BC, d'une évaluation de ce que pourraient faire les CONCESSIONNAIRES pour favoriser le développement économique des communautés riveraines externes à la concession ».*

### Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® & motion n° 65 & n° 34 & FSC-PRO-30-006

#### Action 1 : valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C236	Tous	FSC	265	9/11/21	21/04/22	22 mois	Juin 2024
Contribution PPECF € : 142.267			Budget total € : 296.389				
Principaux résultats attendus / objectifs							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Procédure des Services Écosystémiques (FSC PRO-30-006) est testée dans deux concessions dans au moins deux pays différents du bassin du Congo, couvrant au moins deux services écosystémiques différents (carbone, biodiversité, protection des bassins versants) ;</li> <li>▪ les opportunités et contraintes (conceptuelles, techniques, légales, institutionnelles, administratives, et en ressources et capacités ) liées la mise en œuvre de la FSC PRO-30-006 sont évaluées, ainsi que celles en lien avec l'accès des communautés aux bénéfices supplémentaires générés par les concessionnaires par l'entremise des mécanismes établis dans les cahiers de charges des compagnies forestières ;</li> <li>▪ des bénéfices aux communautés et des contributions au développement socioéconomique local sont assurés ;</li> <li>▪ des manuels et des outils adaptés au contexte du Bassin du Congo sont développés, pour une mise en œuvre clé en main de la Procédure qui facilitera sa réplique dans d'autres concessions, à l'occasion des prochains audits de surveillance ;</li> <li>▪ les meilleures façons de communiquer et de commercialiser les déclarations de services écosystémiques auprès de sponsors, investisseurs et autres parties prenantes potentiels sont testées.</li> </ul>							

Suivant les conclusions de l'intervention (**C236**) terminée courant décembre 2024, les tests pilotes réalisées chez IFO et Pallisco (1.6 – Conservation de diversité des espèces), et chez Precious Woods (1.4 – Conservation des caractéristiques naturelles de la forêt), ont déclenché le processus interne de révision de la procédure FSC-PRO-30-006 au sein du Comité Consultatif de révision FSC. Au stade actuel, la procédure révisée a été adoptée lors de la réunion du conseil d'administration du FSC

(BM100) en novembre 2024. Lors de cette réunion, le conseil a officiellement approuvé la version actualisée de la « [procédure services écosystémiques](#) » (FSC-PRO-ES), dont la publication a été faite le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Toutefois :

- chez PALLISCO, l'audit documentaire réalisé par Bureau Veritas Cameroun en mars 2024 a été non concluant, en raison d'insuffisances (dans les documents examinés), et avait alors justifié la nécessité d'amender les documents de certification des services écosystémiques (DCSE) et de les transmettre à nouveau au Bureau Veritas ;
- chez IFO, Preferred by Nature a pu attester en avril 2024, la conformité à la certification FSC® pour Services Écosystémiques (Forest Stewardship Council, FSC® C022952). Cependant, des échanges ultérieurs avec FSC permettront de juger de la pertinence des indicateurs finalement introduits et des possibilités d'amélioration pour le développement d'autres projets liés au bénéfice SE biodiversité 1.6., notamment dans le cadre d'un projet interne FSC sur les services écosystémiques (SE) prévu en 2025 ;
- chez Precious WOOD, malgré leur engagement constant à mettre en œuvre la procédure SE dans leurs concessions, Precious WOOD exprime la nécessité d'une clarification des avantages concrets de cette démarche, notamment en ce qui concerne les opportunités de sponsoring. Dans cette perspective, le bureau FSC du Bassin du Congo a obtenu un financement interne pour mobiliser un groupe de sponsors, dédié aux services écosystémiques en 2025.

Pour information, sur le plan régional, deux tables rondes de concertation entre parties prenantes du FSC Afrique centrale, ont été organisées respectivement au Cameroun<sup>35</sup> et au Gabon, sur le thème « *Opportunités et soutien progressif aux entreprises engagées dans des processus de certification forestière* ».

## Action 2 : accompagnement des sociétés certifiées au « Focus Forest FSC® »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C232	Tous	ATIBT	292	9/11/21	23/11/21	14 mois	31/03/2025 (avenant)
Contribution PPECF € : 156 713			Budget total € : 362 681				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ R1 : les résultats du Focus Forests intègrent les recommandations des membres certifiés de l'ATIBT ;</li> <li>▪ R2 : les motions proposées par l'ATIBT et ses membres intègrent les résultats du Focus Forests et font l'objet d'un consensus auprès des membres FSC® pour faire évoluer les dispositions de la motion 65 ;</li> <li>▪ R3 : Les autres motions proposées en AG et leur modalité de mise en œuvre sont acceptables pour le secteur privé.</li> </ul>							

Durant le semestre, à travers l'appui du PPECF (**C232**), les efforts de l'ATIBT en collaboration avec le FSC et son Focus Forest Advisory Group (FFAG) ont été centrés sur le suivi du Pilote Congo et Mise en Œuvre de la Motion 23

Après plusieurs mois d'incertitude, dans le cadre du dialogue paysager du pilote Congo (janvier 2025) à Brazzaville, des indicateurs de certification FSC pour les IFLs ont été proposés et discutés (identification du paysage selon la sphère d'influence, seuil de protection des IFL au niveau du

<sup>35</sup> La CgP était présente à cette réunion

paysage à 70%, et 20% minimum dans l'UFA). Le FFAG a examiné une flexibilité temporaire permettant aux entreprises certifiées de descendre sous les 50% de protection des IFLs, sous conditions. Cette mesure reste encore en discussion pour éviter des pertes de certification avant la finalisation de la Motion 23.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Motion 23, se poursuivent i) les travaux du GEN Congo, qui doit finaliser ses recommandations sur les indicateurs IFL sur la base des propositions du dialogue ; ii) le suivi du processus normatif FSC pour garantir l'adoption d'indicateurs cohérents avec les réalités locales, et iii) les interactions avec FFAG, pour contribuer aux discussions sur la gestion des IFLs à l'échelle du paysage.

La préparation de l'AG FSC 2025 et Stratégie sur les Motions

En vue de l'Assemblée Générale FSC 2025 (octobre, Panama), l'ATIBT a déposé plusieurs motions clés : i) redéfinition des IFLs ; ii) amélioration de la qualité des audits FSC et des compétences des auditeurs ; iii) meilleur positionnement du FSC comme outil de conformité aux réglementations internationales (ex. RDUE) ; iv) soutien à d'autres motions visant à renforcer l'intégrité du système FSC.

Les prochaines actions prévoient des discussions stratégiques sur les motions avec les parties prenantes FSC, et la préparation des débats pour l'AG et identification des soutiens nécessaires. Le rapport final de l'intervention Focus Forest est annoncé pour fin mars 2025.

### 3.2. AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

Rappel des Indicateurs globaux du PPECF II et PPECF III :

- I.1. les superficies certifiées selon FSC® ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha).
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC®-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.
- I.6. Les Demandes d'Actions Correctives de procédures EFIR, émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement représentent moins de 15% du nombre total de DACs.
- I.8. au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des Peuples autochtones.
- I.9. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre des actions sociales conformément aux exigences de la certification.
- I.10. au moins 75 % des entreprises certifiées FSC® ou PEFC/PAFC réalisent et mettent en œuvre de gestion de faune.
- I.11. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre un plan d'action de faune.

#### Ligne 2.1 : respect des lois

- **Sur l'appui à la bonne gouvernance forestière**

#### **Action 1 : appui au dispositif de lutte anti-braconnage des sociétés Precious Woods - CEB, Rougier Gabon, SOMIVAB et CIB-OLAM**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C143	CEB Precious Wood	Conservation Justice	197	24/10/18	13/11/18	36 mois	25/02/22

						(+36 mois)	Avenant pour octobre 2024
Contribution PPECF € : 192 600			Budget total € : 335 850				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>R1 ENQUETES</b> : Les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie de la concession forestière PW-CEB mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées.</li> <li>▪ <b>R2 OPERATIONS</b> : Le projet assiste les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions. Outre des missions d'arrestations ciblées dans des centres urbains et des villages, des activités de Lutte Anti-Braconnage seront réalisées en forêt via l'appui et le renforcement de la Brigade faune de Milolé.</li> <li>▪ <b>R3 ASSISTANCE JURIDIQUE</b> : Le Projet dispose d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice.</li> <li>▪ <b>R4 INFORMATION</b> : Le projet transmet des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation et sert de moyen de dissuasion.</li> </ul>							

Les activités de lutte contre le braconnage et le trafic de faune mises en place par Conservation Justice (CJ) en appui aux forces de l'ordre et à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts ont été renforcées par la création d'une brigade faune à Ndangui. Trois agents des Eaux et Forêts y ont été affectés et résident sur la base-vie Precious Woods - CEB. Un juriste et une chargée <sensibilisation de Conservation Justice> collaborent étroitement avec la brigade en matière de surveillance et de répression mais aussi de sensibilisation dans les écoles et communautés.

Durant le semestre, plus de 68 missions de terrain organisées, ou appuyée durant le semestre par CJ ont abouti à l'arrestation de 2 personnes pour trafic d'ivoire. Une instruction a été ouverte pour jugement. En raison de la nouvelle législation et du jugement de l'ensemble des cas liés au trafic d'ivoire à Libreville, la collaboration avec le parquet de Libreville et en particulier sa formation spéciale est assurée régulièrement.

La convention entre l'administration des Eaux et Forêts, CEB et Conservation Justice a permis la mise en place de la brigade Faune basée à la sous-préfecture de Ndangui pour lutter contre le braconnage dans toute la Concession forestière sous aménagement durable (CFAD).

D'après les données du rapport d'intervention, dans le cadre de l'information et la sensibilisation du grand public, des communiqués ont été repris dans 42 organes de presse : 32 sur Internet, 3 dans la presse écrite, 4 à la télévision, 3 à la radio, soit environ 2.000 personnes sensibilisées dans la zone d'intervention du projet<sup>36</sup>.

### Action 2 : Brigade faune mixte concessions Rougier Gabon et SOMIVAB

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
------------	-----------------	----------------	--------	----------	--------------	-------	----------

<sup>36</sup> <https://agpgabon.ga/2024/12/31/gabon-ong-conservation-justice-renforcement-des-initiatives-aupres-des-communautes-locales-en-2024/>  
<https://afrive.info/sensibilisation-environnementale-un-impact-durable-pour-les-generations-futures/>  
<https://www.gabonreview.com/brigades-faunes-de-koumameyong-et-ndangui-plus-7-350-eleves-sensibilises/>  
<https://lalettreverte.com/education-environnementale-9200-eleves-sensibilises-aux-bonnes-pratiques-en-de-preservation-de-la-faune-par-long-conservation-justice/>

C246	Rougier Gabon et SOMIVAB	Conservation Justice	306	09/08/2022	15/09/2022	24 mois	15/09/2024
Contribution PPECF € : 122.400			Budget total € : 448.200				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>R1 ENQUETES ET SENSIBILISATIONS (CJ)</b> : les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre les grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie des concessions forestières concernées mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées. Des zones sensibles sont identifiées par les différents partenaires au sein du projet. Un chargé sensibilisation faune CJ collaborera avec le juriste mais aussi les enquêteurs et les informateurs. Il s'agit d'un agent employé par Conservation Justice et qui sera en contact avec les communautés pour les sensibiliser et les informer de la législation. En parallèle, il identifiera dans chaque village des points de contacts qui pourront transmettre des informations sur le trafic de faune et le braconnage dans et à l'extérieur du village.</li> <li>▪ <b>R2 OPERATIONS (CJ)</b> : l'intervention assistera les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions. Outre des missions d'arrestations ciblées dans des centres urbains et des villages, des activités de Lutte Anti-Braconnage seront réalisées en forêt via l'appui et le renforcement de la Brigade faune.</li> <li>▪ <b>R3 ASSISTANCE JURIDIQUE (CJ)</b> : l'Intervention disposera d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice. Ce suivi part de l'interpellation, du suivi de la procédure à l'exécution de la peine. Le juriste veillera au respect de la législation à tous les niveaux (missions, opérations, communautés, autorités, tribunal) et renforcera le travail du chargé sensibilisation faune, en clarifiant la législation aux communautés.</li> <li>▪ <b>R4 INFORMATION (CJ)</b> : l'Intervention transmettra des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation du et sert de moyen de dissuasion. Parallèlement, les populations locales sont informées sur leurs droits et devoirs et sont en communication permanente avec les agents du projet, en particulier le chargé du volet sensibilisation faune et le juriste. Outre ses actions de répression, la brigade faune assurera un service aux populations en matière de régularisation des fusils de chasse, de vulgarisation de la législation et de suivi du conflit hommes-faune.</li> </ul>							

Les activités de lutte contre le trafic de faune mise en place par Conservation Justice en appui aux forces de l'ordre et à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts ont permis de déployer plus de 31 missions d'investigations totalisant 88 jours d'enquêtes par 5 enquêteurs dans les zones de Makokou, Ovan, Booué, Lalara, Mitzic et Oyem. Ces missions ont permis d'identifier 41 présumés trafiquants de faune ou braconniers à l'intérieur et autour des concessions de Rougier et de SOMIVAB. Grâce aux dénonciations, 4 autres trafiquants et braconniers, arrêtés dans des villages au sud-est de Makokou fin août 2024, en possession de deux défenses d'éléphant d'un poids total de 11 kg, ont également été condamnés à 15 mois de prison ferme.

Néanmoins, la mise en place de la brigade faune de Koumameyong prend du retard à cause de lenteurs administratives d'une part, et de quelques dysfonctionnements entre les sociétés forestières partenaires du projet dans la construction des bureaux et logements de la brigade, d'autre part. Mais début 2025, assurance a été donnée que ces constructions démarreront rapidement.

Sur le plan communicationnel, une affiche relative aux espèces intégralement protégées a été finalisée en partenariat avec l'administration et l'ensemble des ONG engagées dans la protection de la faune au Gabon. Au total, 20 000 affiches ont été imprimées pour l'ensemble du pays et seront distribuées également dans l'Ogooué-Ivindo.

**La CgP espère que la phase IV du PPECF fera une plus large part à la lutte contre le braconnage dans les forêts d'Afrique centrale pour limiter ce fléau qui ne cesse de s'étendre jusqu'à**

**l'Europe<sup>37</sup>, où la viande d'animaux sauvages, y est importée illégalement, en tant que marqueur d'identité culturelle des résidents africains.**

### **Ligne 2.5 : bénéfices générés par la forêt**

**Rappelons que pour intensifier la production, trois axes doivent être suivis :** (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les co-produits actuellement non utilisés par l'industrie du bois et (iii) accroître les taux de prélèvement.

#### **i) Mettre sur le marché des nouvelles essences**

Dans le bassin du Congo, où 6,5 millions d'hectares sont aujourd'hui certifiés « Gestion durable » (FSC®-FM et PAFC-BC confondus), les gestionnaires-exploitant sont tenus de maintenir les capacités de production et les écosystèmes forestiers intacts (indicateur 5.1.2 du standard FSC-FM)<sup>38</sup>.

Dans le cas contraire, les écosystèmes floristiques et faunistiques associés aux espèces exploitées pourraient être perturbés, jusqu'à la viabilité économique des entreprises<sup>39</sup>, avec pour conséquences possibles :

- une diminution progressive des superficies certifiées. Notons ici, que l'agriculture sur brûlis est l'agrosystème millénaire des paysans d'Afrique centrale, qui, chaque année, puisent la fertilité nécessaire à leurs cultures, dans la mise à feu des massifs forestiers. Il s'agit là donc, d'une habitude qui réduira implacablement et de façon radicale, les superficies forestières exploitées (ou non) en gestion durable, si rien n'est tenté pour ralentir ces pertes de couverts forestiers, voire d'y mettre fin ;
- une possible remise en question du modèle de concession certifiée « Gestion durable » pourtant jugé « exemplaire » dans le bassin du Congo, depuis deux décennies ;
- l'extension de pratiques d'exploitation non durables.

La viabilité des concessions forestières sur le temps long (au moins une rotation de 30 ans), est donc une question majeure qui peut trouver sa réponse, notamment, en facilitant la diversification des essences exploitées (voir Actions du PPECF : cf. infra Ligne 2.5.6 <recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation- le cas du Gombé<sup>40</sup> à la CBG>.

Face à la baisse des ressources naturelles dans le bassin du Congo, la filière bois tropical devra se tourner vers l'exploitation de bois d'origine de plantation. Cela implique l'introduction de nouveaux cultivars qui évolueront sous la pression sélective, modifiant progressivement leur génome d'origine.

A ce propos, on pourra en fin de contrat **C256** (préservation des arbres monumentaux), faire le bilan des essais de multiplication végétative, à partir d'arbres remarquables, qui sont en cours d'étude, à travers un partenariat Gembloux Agro-biotech avec l'ENSET de Douala.

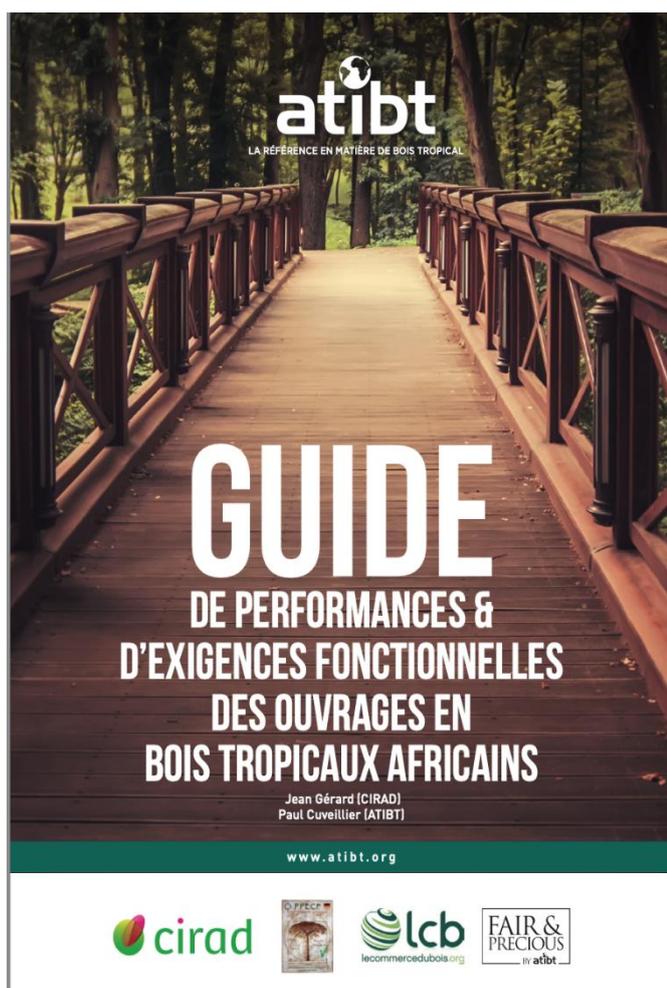
<sup>37</sup> <https://www.la-croix.com/planete/trafic-de-viande-de-brousse-un-reseau-hors-de-contrôle-en-europe-20240914>

<sup>38</sup> L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) confirme la dégradation du compte d'exploitation des entreprises forestières du bassin du Congo.

<sup>40</sup> <http://www.boistropicaux.org/bois/37/gombe>

## Action : Rédaction d'un guide pratique d'aide à la rédaction des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les produits bois issus des forêts certifiées du bassin du Congo.

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C259/ C288	Concessionnaires	ATIBT CIRAD	328	06/08/2020	15/03/23	12	17/03/24
Contribution PPECF € : 41. 465 + 13 200 €			Budget total € : 69 168 + 13 200 €				
Principaux résultats attendus							
L'objectif est de rédiger, sous forme d'un guide, des lignes directrices pour élaborer un CCTP de marché de construction, ou de prescriptions d'AMO. Ce Guide sera composé :							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>d'un tronc commun</b>, avec (i) une introduction sur le but de ce guide des CCTP dans les marchés de construction, et sur son domaine d'application aux bois tropicaux et ouvrages employant des bois tropicaux, contenant des conseils par type de marché , (ii) un chapitre expliquant les principes de la gestion durable des forêts du bassin du Congo pour le retour vertueux des bois tropicaux, dans les marchés publics en France, les dix engagements de Fair &amp; Precious, la due diligence imposée par le RBUE et les politiques de gouvernance forestière, notamment la lutte contre la déforestation importée., (iii) la liste des normes et données techniques liées aux bois tropicaux (exemple la base de données Tropix du CIRAD) et les (et les travaux de caractérisation réalisés par le FCBA et le TU Delft) et (iv) des considérations générales sur les modalités de contrôle interne des entreprises.</li> <li>▪ <b>Un ensemble de 40 Fiches de bonnes Eco-Xylo-Pratiques</b>, par type de marché (Fenêtres, Terrasses, Fermetures, Bardages, Ouvrages hydrauliques, Parquets, Menuiserie intérieure, Agencement, Mobilier urbain...)</li> </ul>							



Le livrable de cette intervention a pris la forme d'un guide intitulé « Guide de performances et d'exigences fonctionnelles des ouvrages en bois tropicaux africains » qui couvre 13 familles de produits (*terrasse, platelage et decking - estacades, passerelles, cheminement au-dessus de l'eau - garde-corps, balustrades et autres dispositifs verticaux de protection contre les chutes - escaliers et platelages sur gradins - fenêtres, portes extérieures, fermetures et ensembles menuisés - bardages et habillages extérieurs - mobilier urbain - mobilier d'extérieur - ouvrages et constructions d'aménagements paysagers - parquet et plancher - habillages intérieurs - ouvrages hydrauliques - charpente et ossature-bois*).

La méthodologie du guide, s'appuie sur les descriptifs issus de deux ouvrages abondamment utilisés comme références pour définir les performances et exigences fonctionnelles de familles de produits, notamment le [Guide d'utilisation des bois africains éco-certifiés en Europe](#)<sup>41</sup> (Martin et Vernay, 2016) et le [Guide](#)

<sup>41</sup> Martin P., Vernay M., 2016. Guide d'utilisation des bois africains éco-certifiés en Europe. ATIBT, 100 p. <https://www.atibt.org/files/upload/technical-publications/ATIBT-GUIDE-BOIS-AFRICAINS-NUM-V2.pdf>

d'utilisation locale des bois d'Afrique centrale<sup>42</sup> (Martin et Groutel, 2023), considérés comme incontournables pour tous les utilisateurs de bois tropicaux d'Afrique centrale. Les descriptifs technologiques des essences, dont les classes de durabilité, les classes d'emploi et les classes mécaniques, peuvent être consultés sur les fiches Tropix<sup>43</sup>.

## Ligne 2.5.2 : coaching entreprises

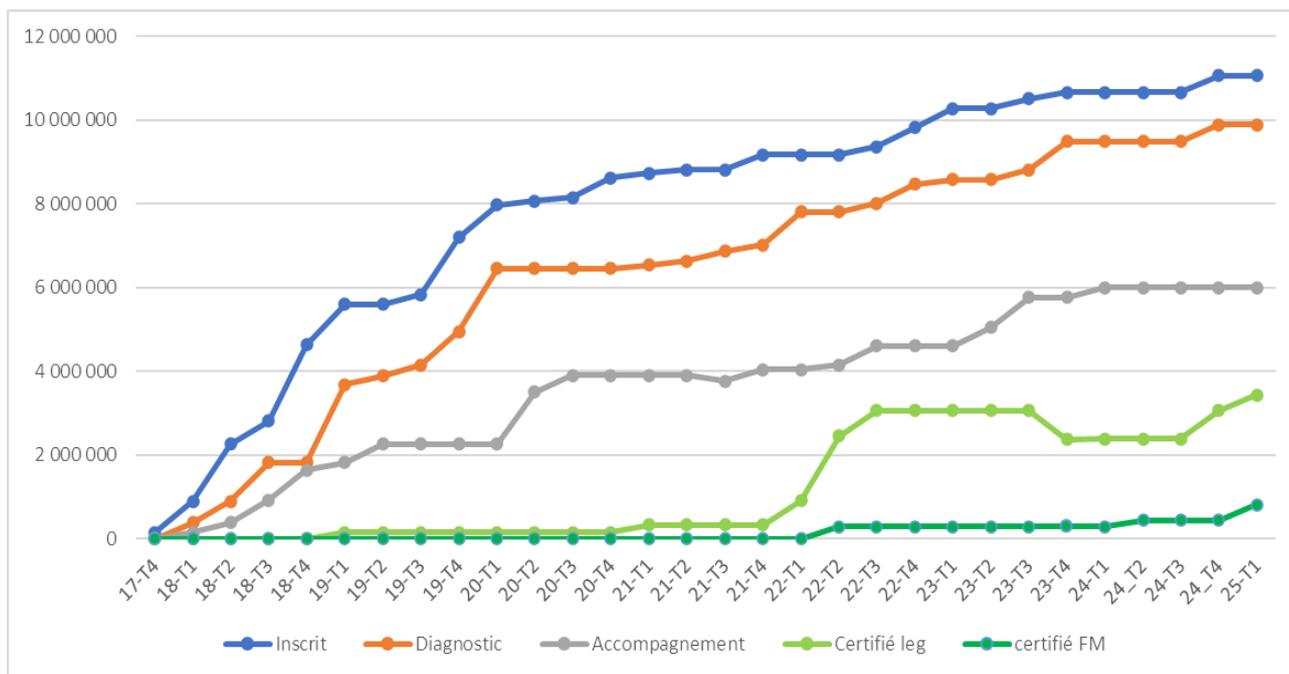
### Action : appui aux entreprises dont coaching vers la certification

L'appui aux entreprises via la composante coaching reste un axe essentiel et stratégique pour le développement de la certification dans le bassin du Congo.

Sur les 15 semestres d'activités, 37 entreprises se sont inscrites à l'appui « coaching » pour un total de 10 662 607 hectares. Sur ces 37 entreprises, 30 ont été diagnostiquées pour une superficie totale de 9 493 035 (cf. tableau synthèse).

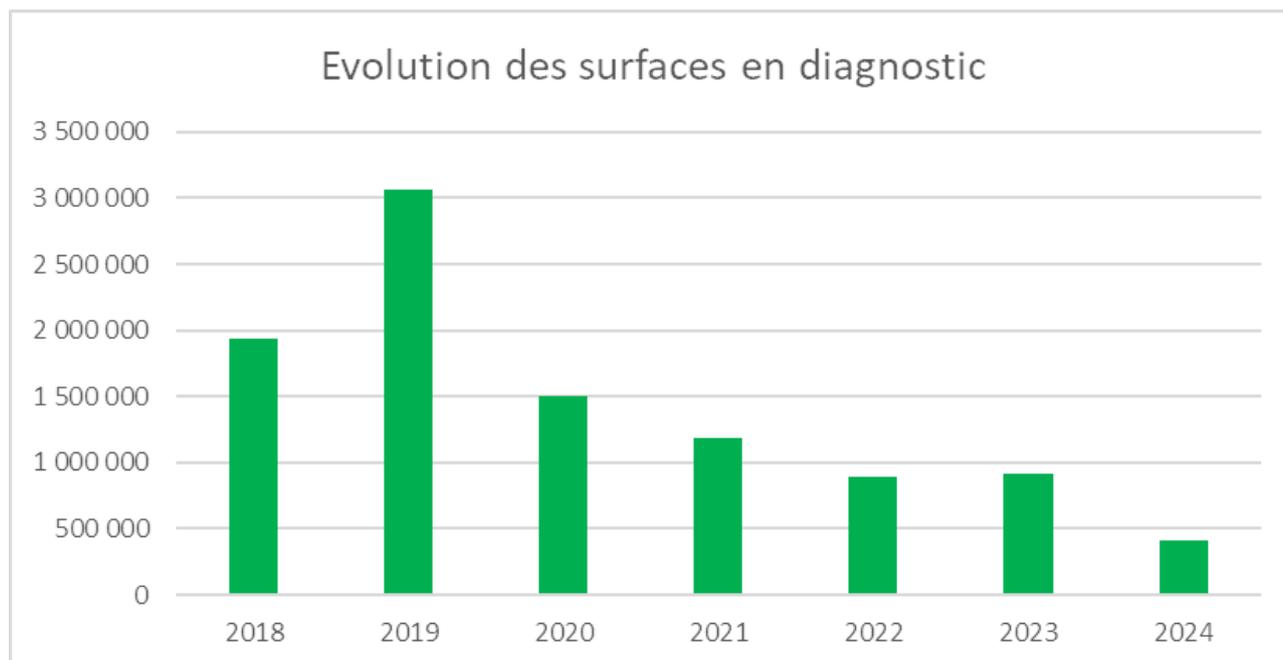
Le processus d'appui coaching est quant à lui, effectivement reste engagé chez 17 entreprises (SEFAC en attente de NO) représentant 6 001 469 ha de concessions forestières.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des surfaces certifiées sous coaching, et l'évolution du nombre de diagnostic PPECF réalisés.



<sup>42</sup> Martin P., Groutel E., 2023. Guide d'utilisation des bois africains éco-certifiés en Europe. ATIBT-RIFFEAC, 116 p. <https://www.atibt.org/files/upload/technical-publications/ATIBT-GUIDE-TOME-2-FSC.pdf>

<sup>43</sup> <https://tropix.cirad.fr/fiches-disponibles>



On notera que :

- Au cours du semestre écoulé, une nouvelle candidature au coaching PPECF a été enregistrée de la part de l'entreprise SEFAC (Cameroun) pour aller vers la certification de gestion durable PAFC-BC, à la faveur d'une prolongation annoncée du PPECF II & III jusqu'en décembre 2025 ;
- Les surfaces certifiées « légalité » ont augmenté fortement à partir de 2022, puis se sont stabilisées. Ainsi, les surfaces additionnelles certifiées « légalité » dues à l'appui PPECF sont d'environ 3 901 865 ha pour 11 entreprises, notamment STC qui retrouve la certification OLB au mois de février 2025. Ce chiffre arrêté au 15/03/2025 intègre les surfaces perdues suite aux 2 suspensions temporaires chez SBL et GWI/BSG (voir détail analyse par pays et tableau des dates de certifications prévisionnelles, ci-dessous) ;
- Une première entreprise a été certifiée « Gestion Durable » avec un certificat PAFC Gabon en mai 2022 pour une surface de 294 829 ha, puis récemment au mois d'octobre 2024, SFIK – RH a été certifié suivant le nouveau référentiel PAFC BC sur 135 843 ha, et enfin EGG qui a obtenu la certification FSC FM au mois de décembre 2024 ;
- La SEEF James a été la première entreprise à obtenir cette certification PAFC-BC au Cameroun (juin 2024) sur 149 079 ha ;
- Il convient de mentionner que l'entreprise SEFECAM (Cameroun) a été certifiée PAFC sur 225 000 ha au mois de décembre 2024 en dehors du coaching PPECF.

### **Analyse par entreprise (en gras, les nouvelles certifications obtenues et en préparation)**

#### **Au Gabon**

- L'entreprise BSO a su maintenir son certificat PAFC-BC lors des différents audits de surveillance attestant ainsi de la solidité de son certificat, en dépit du changement de propriétaire de l'entreprise et de l'arrêt de l'accompagnement du PPECF. BSO est la première entreprise qui aura réalisé (sur une période de près de 42 mois et malgré la crise COVID) l'ensemble du

processus de coaching vers le certificat de gestion durable PAFC-BC. BSO a décidé de ne pas continuer à se certifier OLB ;

- L'entreprise SBL a obtenu son certificat OLB en mars 2022 et s'est aussitôt engagé vers le certificat PAFC-BC, sur la base du diagnostic d'actualisation réalisé par le référent PPECF en juin 2022. L'audit de surveillance menée en mars 2023 a donné lieu à des non-conformités majeures, non levées lors de l'audit complémentaire de juin 2023, pour des manquements de déclaration CNSS et CNAMGS. En conséquence, le certificat OLB de l'entreprise a donc été suspendu. Cette situation montre clairement le niveau d'exigence de l'OLB et qu'un audit initial positif ne garantit pas la légalité sur le long terme si l'entreprise ne poursuit pas les efforts nécessaires ou ne consent pas aux changements structurels de ses pratiques. L'audit complémentaire permettant de fermer les non-conformités majeures, prévu en mai 2024, a été repoussé reste en attente ;
- L'entreprise gabonaise SEEF, accompagnée par GFEC, a passé un audit initial OLB en juin 2022 avec succès (certificat émis le 05/09/2022) pour une surface de 398.596 ha qui est maintenu depuis. Un diagnostic PPECF complémentaire a été réalisé en mai 2023 pour actualiser le plan d'action vers un objectif de certification PAFC-BC (DNO n° 392) qui a reçu la non objection de la COMIFAC & de la KfW. Le coaching est en cours ;
- L'entreprise Bonus Harvest, accompagnée par le bureau BFConsult, a obtenu son certificat LS le 20/07/2022. L'audit annuel est prévu en juillet 2024. L'entreprise prévoit un audit initial FSC-FM en mars 2025 ;
- BSG /GWI, appuyé par le bureau TEREA, a obtenu en juin 2022, deux certificats de légalité Legal Source pour 3 concessions (GWI 1 et 2 et BSG Otouma). Une mission de diagnostic a été menée en octobre 2022 pour l'accompagnement vers le certificat PAFC-BC. Ensuite, l'audit initial PAFC-BC, mené en mars 2023, a donné lieu à de nombreuses non-conformités majeures indiquant clairement que l'entreprise n'avait pas encore atteint le niveau d'exigence de ce type de certificat. Cette précipitation à vouloir aller rapidement vers PAFC-BC sur 3 concessions a sans doute aussi dilué les efforts et conduit à négliger le traitement des non-conformités du niveau légal. Ainsi, le nouvel audit a émis plusieurs non-conformités majeures sur le certificat LS qui a été suspendu (problèmes récurrents de déclaration CNSS et de légalité de contrat). En conséquence, un programme d'actions « social interne » a été mis en place avec un suivi mensuel par la CgP afin de suivre la levée des non-conformités (régularisation des contrats, l'augmentation des embauches internes CDD/CDI, diminution de la sous-traitance et la construction de logements conformes). Le certificateur Preferred by Nature a décidé de façon unilatérale de rompre son contrat avec l'entreprise. En parallèle, l'entreprise a maintenu un nouvel audit PAFC-BC en avril 2024 afin de pouvoir faire le constat des différents éléments réalisés et réussir le maximum de fermeture de non-conformités identifiées précédemment. Il reste encore quelques non-conformités structurelles à lever (social interne et externe). Une mission de la CGP PPECF a été réalisée en juillet 2024. Cette mission a permis de construire un plan d'action de court terme ciblé uniquement sur l'obtention d'un OLB sur la concession GWI1. L'audit reste en attente. Sa réussite conditionne l'appui du PPECF à la certification PAFC-BC sur le premier semestre 2025 ;
- TTIB : suite à de nombreuses réunions organisées par le référent PPECF, et la pression exercée par la CgP pour aller au bout du processus, la situation qui n'évoluait plus depuis 2021 a été débloquée. Un audit initial OLB a été réalisé en octobre 2023. **Un audit complémentaire a été réalisé en mars 2024 avec un résultat positif. TTIB est officiellement certifié OLB ;**
- L'entreprise AEH (fusion de CORAWOOD et de l'entreprise GRANDE MAYUMBA) a été diagnostiquée en mars 2022. Le coaching est mis en œuvre par TEREA à travers une Assistance Technique permanente. L'entreprise a rencontré des difficultés importantes sur le plan social

(grève des salariés des usines pendant 6 mois) et reste confrontée à une difficulté administrative spécifique qui lui complique l'obtention d'un certificat de légalité (agrément manquant pour une UFA suite au transfert lors de la création d'AEH). L'audit légalité et de Gestion durable reste néanmoins envisagés en 2025 mais il apparaît comme très hypothétique compte tenu de la situation économique de l'entreprise ;

- L'entreprise KHLL développe son plan d'actions avec l'appui de GFEC vers le certificat OLB. Par ailleurs, une mission d'actualisation de son plan d'actions vers PAFC-BC a été réalisée en juin 2023. L'audit OLB a été réalisé en juillet 2024 et a donné lieu à plusieurs non-conformités majeures. Un nouvel audit reste attendu ;
- ASI avait sollicité le changement de son bureau d'études accompagnateur. Au terme d'un processus d'attribution par appel d'offres, le bureau GFEC a été retenu pour reprendre l'accompagnement de la société ASI. Finalement ASI a informé la CgP qu'elle abandonnait son objectif de certification ;
- SUTG est une nouvelle entreprise qui avait postulé à l'appui du PPECF, avec le coaching du bureau BFConsult. Le diagnostic réalisé en juillet 2023, devrait permettre à l'entreprise de s'orienter vers un certificat OLB puis PAFC BC. SUTG avait obtenu son feu vert pour un appui coaching. Elle a par la suite, malheureusement décliné l'offre ;
- Le groupe Rimbunan Hijau, pour lequel les diagnostics et plans d'actions avaient été réalisés par le PPECF en novembre 2019, est passé sous la direction d'OLAM Gabon. **Ainsi, SFIK (ex-groupe RH) est depuis décembre 2024 certifié suivant le standard PAFC de « gestion durable » sur la base du plan d'action établi par le diagnostic du PPECF, mais sans pour autant solliciter son appui financier ;**
- L'entreprise EGG admise au coaching en 2020, avait décidé de poursuivre son effort sans l'appui du PPECF. Le travail réalisé est valorisé directement par EGG avec appui Sylvafrica. **L'entreprise a obtenu le certificat FSC FM au mois de décembre 2024.**
- Le groupe SUNLY/SUNRY n'a pas maintenu sa mobilisation. Un possible appui pourrait être envisagé dans le cadre du PPECF IV.

## Au Congo

- ROUGIER MOKABI a obtenu un certificat LS en 2022. L'entreprise a obtenu l'appui du PPECF (ANO n° 386) pour s'engager vers une certification FSC-FM, toujours avec l'aide du coach BFConsult, pour un audit programmé au plus tard le 30 avril 2025 ;
- LIKOULA TIMBER a obtenu son certificat OLB en septembre 2022. L'entreprise pourrait s'engager vers PAFC-BC;
- STC (ancien Thanry Wicwood) a perdu son certificat OLB lors du changement de propriétaire et a obtenu l'appui du PPECF pour le récupérer rapidement. L'accompagnement est en cours avec l'appui de TEREa depuis juillet 2023. L'audit réalisé en Aout 2024 a donné lieu à quelques non-conformités majeures qui devraient pouvoir être réglées rapidement. Un audit complémentaire réalisé au mois de février 2025 a permis à l'entreprise de récupérer son certificat OLB (l'annonce officiel de BV est néanmoins attendue).

## Au Cameroun

Le diagnostic de l'entreprise SEEF-JAMES a été réalisé sur le terrain en décembre 2021 par la CgP avec le référent Congo. Un audit à blanc PAFC-BC a été ensuite réalisé en avril 2023 avec la présence

de la CgP PPECF et a permis d'actualiser le plan d'actions OLB en y intégrant les UFA 08001 et 08002, pour un total de 107.972 ha. Le certificat OLB a été obtenu sur ces surfaces en début d'année 2024. Le certificat PAFC-BC a lui, été obtenu en juin 2024.

**De même, le diagnostic de l'entreprise SEFAC/SEBAC pour un coaching vers le certificat PAFC a été réalisé en décembre 2024 par la CgP avec le référent Congo.** La DNO n° 405 reste en attente de NO.

### **En République de Centre Afrique**

La société SEFCA qui avait déjà repoussé l'audit initialement prévu en décembre 2020 de 12 mois, a dû le repousser une nouvelle fois de plusieurs mois compte tenu des conditions d'insécurité qui règnent dans le territoire entourant la concession. L'appui du PPECF et l'accompagnement par FRMi avait été prolongés afin de permettre à l'entreprise de tenir ces nouveaux délais. La situation reste malheureusement problématique et les organismes de certification ne sont pas disposés à envoyer des auditeurs. Aucune date n'a été fixée.

### **En RDC**

L'entreprise CFT qui visait l'obtention d'une certification FSC-FM sur 469.574ha, avait renoncé en raison de l'impact de la motion FSC n° 65 dans sa concession. Lors de l'AG FSC de BALI, la motion 23 portée par l'ATIBT et les entreprises membres a été voté après un intense effort de lobbying et de négociation (cf. <Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC® Régional & motion n° 65 & n° 34>). Cette motion permettra, dans un processus participatif très large type Focus Forest, de redéfinir les IFL avec une approche paysage (qui dépasse les limites de la concession) et une approche terrain permettant de prendre en compte l'historique de l'exploitation forestière, et la réalité écologique des paysages (fonctionnalité, état de conservation, caractère intact) sans dépendre de l'unique approche par cartographie satellitaire (approche carte WRI). La motion 23 est donc de nature à permettre à une entreprise comme CFT d'envisager une gestion de ses IFL de façon plus compatible avec le développement de son exploitation forestière. Le FSC est actuellement en train de travailler avec les représentants des différentes chambres et en collaboration étroite avec le Focus Forest et l'ATIBT pour avancer sur la mise en œuvre de la motion 23.

### **Fonctionnement du coaching**

L'appui PPECF sera maintenu jusqu'à la fin du projet (probablement décembre 2025).

Le manque ponctuel de disponibilité des organismes de certification reste néanmoins un frein à la réalisation de quelques audits qu'il faut réussir à faire passer dans le courant de l'année 2025 :

Contrats de coaching PPECF II & III (au 31 janvier 2025)

N° Contrat	Item	Certificat visé	Coach	N° DNO	Contribut. PPECF	Montant liquidé PPECF €	Solde €	Date sign. du contrat	Durée Contrat (mois)	Date fin de contrat	% montant Liquidé	Statut	Observations	Clôture possible au 30 Avril 2025?
<b>PPECF II</b>														
<b>PPECF III</b>														
C253	Appui coaching de BH	GD	BFC	350	338 531	310 384	28 147	21/11/22	24	10/11/24	92%	En cours	Audit FSC FM initial prévu en mars 2025 Suite du contrat C180	Demander date d'audit
C254	Appui coaching de SBL	PAFC	GFEC	349	262 500	51 877	210 624	13/02/23	22	4/12/24	20%	En cours	Certificat « OLB » obtenu le 21/03/22, puis suspendu courant juillet 2023. Audit complémentaire en attente ; Suite du contrat C178	Demander date d'audit
C264	Appui coaching de GWI/BSG	PAFC	TEREA	353	557 425	107 974	449 451	3/05/23	18	24/10/24	19%	En cours	Certificats « Legal Source » obtenus le 21/06/22, puis suspendu le 11 août 2023. Suite du contrat C225	Demander date d'audit
C287	Appui coaching PAFC de Mokabi	PAFC	BFC	386	279 625	165 638	113 988	28/03/24	13	22/04/25	59%	En cours	Suite du contrat C187	Demander date d'audit

A noter le départ de la CgP de l'expert certification Nicolas Perthuisot. Ses tâches restent assurées depuis le 24 novembre dernier, par le second expert en certification, M. Jean-Paul Grandjean.

## Perspectives

Au Gabon, la fiscalité incitative sur la taxe de superficie et l'obligation de se certifier maintiennent une pression forte sur les entreprises. Les récents bouleversements politiques au Gabon n'ont pas impacté cette dynamique et les incitations fiscales ont été reconduites. Par ailleurs, le 13/03/2024, s'est tenu à Libreville l'atelier national de validation de la feuille de route de généralisation de la certification forestière au Gabon qui a pour objectif « de rendre obligatoire la certification forestière au Gabon et de définir la cadre de coopération entre l'administration et les organismes de certification ». Signalons, cependant qu'une étude d'impact économique et environnementale, et une étude de faisabilité institutionnelle devraient accompagner cet objectif, pour analyser :

- les différences fondamentales et les incompatibilités fortes sur le plan technique, réglementaire et éthique entre une stratégie de contrôle régalién et un mécanisme d'audit de certification volontaire ;
- le pouvoir finalement concédé aux rédacteurs des standards de certification sur le corpus législatif du Gabon dans la mesure où les exigences des référentiels deviennent des obligations légales, à partir du moment où la certification devient obligatoire ;
- le traitement légal et pénal des entreprises non certifiées (retour des concessions au domaine ?) ou qui perdent éventuellement leur certificat de façon temporaire

A contrario du Gabon, dans les autres pays, la dynamique reste modeste (Congo, Cameroun) voire nulle (RDC, RCA).

Signalons également le fait que l'organisme de certification « Preferred by Nature » a fait évoluer son certificat LS (Legal source) vers un système plus global désigné « Preferred By Nature » (PBN) pour intégrer le règlement contre la déforestation (RDUE). Ce standard de certification qui devrait s'appliquer à tous les produits devrait logiquement augmenter le niveau d'exigence et s'approcher

d'un standard de gestion forestière durable<sup>44</sup>. La phase de migration des certificats LS vers SFP est en cours et va concerner 2 entreprises en processus de coaching (BH, ROUGIER MOKABI).

Pour résumer, la composante coaching, après une longue phase d'identification et de diagnostic (période 2018/2019) a obtenu des résultats très significatifs : 17 entreprises sous contrat ont induit une progression de 3,9 Mio ha certifiés « Légalité », portant ainsi à près de 6 millions d'ha le nombre total certifié « Légalité » dans le bassin du Congo : soit 10 certificats de légalité et plus de 3 Mio d'ha certifiés sous coaching PPECF. A noter que 0,7 Mio d'ha certifiés légalité ont été récemment suspendu, mais devrait être recertifiés rapidement. Ces suspensions témoignent du fait les auditeurs font leur travail et que la certification reste difficile à conserver. L'entreprise doit intégrer les processus de façon routinière, conserver les ressources humaines formées, savoir détecter et corriger les déviations par rapports aux exigences de la norme et répondre rapidement et efficacement aux demandes d'actions correctives. Pour atteindre ce niveau de performance, la certification doit faire partie de la culture de l'entreprise et doit être parfaitement comprise et soutenue par la direction générale. Ces deux conditions ne sont sans doute, pas encore suffisamment installées, dans les entreprises récemment certifiées.

Le tableau suivant synthétise au 15/03/2025 les surfaces effectivement certifiées avec l'appui direct du coaching PPECF.

---

<sup>44</sup> <https://preferredbynature.org/sites/default/files/SP-01%20SFP%20Sustainability%20Framework%20v%201.3.pdf>

Paqs	entreprise	surface	Intégrité et contact	Inscription diagnostic	DNO PPECF	avis ANO	AT	situation	certifié légalité envisagé	certifié obtenu	suspension temporaire	objectif
Gabon	SOMVAB	147 668	oui	1 janv-18	12/02/2018	18/04/2018	TEREA	audit TLV réalisé en 2020 sur base travail PPECF. En attente decision de l'entreprise d'aller	TLV	TLV		FSC
	SBL	326 985	oui	1 avr-18	31/05/2018	8/10/2018	GFEC	Accompagnement en cours. Audit OLB du 2 au 09/11/2021, positif. Certificat officiel OLB mars 2022. Actualisation PA vers PAFC fait. ANO pour PAFC validé par KFW. PERTE du certificat OLB en 2023. reprise SBL par entreprise chnoise d'état. En attente de récupération OLB puis PAFC	OLB	OLB	X	PAFC
	BSO	294 829	oui	1 mai-18	01/02/2019	13/03/2019	TEREA	Accompagnement VIE - Certificat OLB obtenu. Prolongation de l'accompagnement vers PAFC/FSC validé. Audit initial décembre 2021 - Audit complémentaire mars 2022 positif. Certificat PAFC 02/05/2022 sur surface étendue à 294829. Audit PAFC BC du 06 au 13/02/23. 3	OLB	OLB		PAFC
	TTIB	239 429	oui	1 mars-18	18/05/2018	5/08/2018	TEREA	Accompagnement en cours. Avancée lente. Aucune progression depuis 2021 sans proposer une date d'audit. Audit interne GFEC décembre 2022. Dernière relance avril 2023. Signature contrat audit BV Mai 2023 -	OLB	OLB		
	ASI	206 615	oui	1 sept-18	16/10/2018	13/12/2018	GFEC	Résiliation BFC - Mssson actualisation PEECF juillet 2021 Nouvelle contractualisation avec GFEC. Relance du coaching en juin 2022. Audit interne GFEC prévu Avril 2023 Mssion suivi PA prévue Juillet 2023. Audit prévu initialement en février 2024, puis PAFC. En attente	OLB			PAFC
	SEFF	398 393	oui	1 févr-19	25/04/2019	5/06/2019	GFEC	Audit OLB prévu mars 2022 réalisé juin 2022. certificat septembre 2022. Objectif PAFC assumé. Mssion d'actualisation PPECF réalisée Mai 2023. audit PAFC envisagé fin 2024	OLB	OLB		PAFC
	BORDAMUR Gr	154 450	oui	1 sept-19	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB			PAFC
	TOUJOUR VERT	110 737	oui	1 sept-19	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB			PAFC
	SFK Gpe RH	134 290	oui	1 févr-20	22/11/2019	06/08/2020		arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB			
	CIPLAC Groupe	202 850	oui					arrêt du processus. Rachat des concession en cours / OLAM	OLB			
	GWI-BSG	402 462	oui	1 déc-19	02/06/2021	09/09/2021	TEREA	Audit réalisé décembre 2021 - Audit complémentaire. Certificat LS juin 2022 sur 3 concessions BSG Outouma GWI et 2. Audit PAFC Avril 2023. 11 NC MAJEURE- ANO vers PAFC Ok mai 2023. Suspension LS en octobre 2023 + rupture du contrat par Prefred by Nature. En attente reprise du certificat légalité avant fin 2024	LS	LS	X	PAFC
	Bonus Harvest	128 000	oui	1 déc-19	01/02/2020	09/04/2020	BFC	accompagnement en cours. Pré audit LS 4/09/21- Audit prévu Avril 2022, repoussé juin 2022. Audit positif. Certificat LS Juillet 2022. Mssion suivi PPECF juillet 2022. En attente date d'audit	LS	LS		FSC
	EGG	256 683	oui	1 févr-20	30/03/2020	13/05/2020	SYLVAF	Le travail réalisé est valorisé directement par EGG avec appui Syhafrica non financé PPECF. Audit initial LS fait Octobre 2021. Certificat produit Janvier 2022. Audit FSC prévu janvier 2024	LS	LS		FSC
	SUNLY Centre s	209 153	oui	1 oct-23				Pause pour règlement contentieux avec Administration Eaux Forêts en 2020/2021. Relance de la dynamique 3ième trimestre 2023 avec appui possible BFC. Etude réputationnelle en cours.				FSC
	SUNLY EST Okd	133 365	oui	1 oct-23				Diagnostic oct 2023. Plan d'action récupéré. Devis finalisé par BFC OK. projet 18 mois sur SUNRY UFA 1 seulement. Arrêt de la dynamique. En attente possible PPECF 4?				FSC
	SUNRY UFA1mg	142 754	oui	1 oct-23			BFC		OLB			FSC
	SUNRY UFA2.m	194 342	oui	1 oct-23								FSC
	AEH	435 717	oui	1 mars-22	DNO 343 V3	11/05/2023	TEREA	Création groupe AEH (fusion GMDC CORA) inscription 01/2022. renouvellement TLV CORAWOOD avril 2022. Diagnostic mars 2022 -DNO 343 V3 validée Mai 2023.		TLV		FSC
	SFBT	91 682	oui	1			GFEC	Analyse réputationnelle faite, en attente de contractualisation avec BE (précontrat signé). Pb de permis litigieux dans la CFAD. Non prioritaire				
	PROSPER SARL	82 985	oui	1 janv-21			BFC ?	En attente contractualisation. Règlement contrôle CAF fevrier 2021, contentieux Tribunal Ojem Ok a priori (en attente de preuve). Faible volonté, faible moyen financier, approche peu éthique	LS			
	WOOD BOIS	100 180	oui	1 avr-21	30/12/2021		SYLVAF	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait et validé. Contact perso DG et NP le 26/07/21. Processus de contractualisation arrêté par l'entreprise	LS			
	KHLL	380 489	oui	1 juin-21	27/09/2021		GFEC	Analyse réputationnelle OK - Diagnostic fait-. Accompagnement en cours par Emile à 100 % depuis 2023 Forte motivation. Emile en poste Mssion suivi PPECF juin 2023. Audit OLB Juillet 2024. Plusieurs NC mineure.	OLB			FSC/PAFC
	GSF	102 874	oui	1	En attente suite PPECF 4		Green co	Analyse réputationnelle finalisée	OLB			
	CDG- GZES	362 357	oui	1 déc-21			GFEC	Analyse réputationnelle réalisée Septembre 2021. Diagnostic réalisé. Entreprise très loin du niveau minimum. Restitution faite. L'entreprise doit avancer de son coté. Amélioration en cours + révision plan d'aménagement. Préalable demandé par PPECF en cours d'analyse	LS			
	FG SARL- GZES	78 090	oui	1			GFEC ?	Analyse réputationnelle à réaliser				
	FTC- GZES	100 062	oui					Contact établi avec PF. Petite entreprise, petite concession				
	SUTG	232 603	oui	1 juil-23	13/09/2024	05/03/2024	BFC	Echange multiple avec PF - Non prioritaire au départ. Relance avec appui BFC consult. Diagnostic PF réalisé juillet 2023. Inscription faite. DNO déposés 13/09/2023. Objectif OLB fin	OLB			
	GCK	81 474	oui				ETICWO	premiers contact Aout 2021. très petite surface !				
	RFM		oui					Un contact avec le PF, pas intéressé à ce jour				
	TBNI	409 326	oui					Plusieurs contacts avec le PF + NP entre 2019 et 2021. Pas de suites				
	FGFMI	150000	oui	1	En attente suite PPECF 4		Green co	prise de contact fin 2022. Inscription 09/12/2022. Analyse réputationnelle à programmer				
	SBK	50887	oui		En attente suite PPECF 4			contact établi mars 2023- en attente de possibilité de financement PPECF	LS			
	RCA	TIMBERLAND		oui				démarrage OLB seul	OLB			
		SEFCA	721 419	oui	1 juil-18	24/11/2018	13/12/2018	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM - Audit juin 2022 prévu mais repoussé pour cause d'insécurité dans le pays. En attente de nouvelles dates mais OC peu disponible + relance timide en sept. 2020 par l'entreprise non finalisée	OLB		
R. Congo	SEFYD	547 026	oui	1			Abandon du processus par l'entreprise					
	SIFCO	621 120	oui	1 janv-19								
	ASIA CONGO	803 403	oui	1 mars-19	03/03/2020		TEREA	contractualisation BE en cours après AO. Analyse reputationelle non finalisée/manque d'info de	OLB			
	ROUGIER MOKA	586 330	oui	1 févr-20	09/04/2020	13/05/2020	BFC	Accompagnement en cours - Audit LS de recertification octobre 2021, confirmé 31/12/2021. Poursuite de l'accompagnement avec Appui BFC vers FSC. DNO déposé en Novembre 2023	LS	LS		FSC
	LKOUALA TIMB	525 500	oui	1 janv-20	08/05/2020	13/05/2020	FRM	Accompagnement en cours via AT permanent FRM. Audit prévu 21-28 février 2022. 3 NC majeur + 7 NC mineur. Audit complémentaire septembre 2022 positif	OLB	OLB		
STC	461 296	oui	1 déc-22	DNO 368	19/06/2023	TEREA	Inscription tardive après perte du certificat OLB en 2021, lié à changement dans les équipes de gestion. Expertise et compétence disponible. Objectif de récupération OLB puis recherche FSC Analyse réputationnelle mars 2023. Installation VIE TEREJA juillet 2023. Audit OLB septembre 2024 passé. avec succès	OLB	OLB		FSC	
BPL	199 900	oui	1				Analyse réputationnelle à faire mais risque de constats négatifs non négligeable.	OLB				
RDC	IFCO	205 608	oui	1 juin-19			BFT/TFM	Arrêt de la dynamique par l'entreprise. Quelques relances et contacts mais pas de choix de BE. Départ de l'aménageur en 2020		LS		
	BOOMING		oui					PA non encore validé	OLB			
Cameroun	CFT	236 822	oui	1 déc-19	28/02/2020			En attente décision de l'entreprise / IFL du FSC. Abandon de la certification et de la concession à CT ?	LS			FSC
	SOBOCA	40 368	oui					en attente volonté entreprise				
	DNO et fils	260 794	oui					en attente volonté entreprise				
	SEEF- JAMES	257 051	oui	1 déc-21	DNO 303	27/06/2023	TEREA	Analyse réputationnelle faite / référé Congo+ diag en 2022. Ajout des 08001 et 08002 (UFA 10026) , pour un total de 107.972 ha. Réactualisation PA suite audit à blanc PAFC Mars 2023. accompagnement PPECF PAFC sur 149079 + Extension de l'OLB sur les 107972 obtenus en mars 2024. Audit positif PAFC juin 2024	OLB			PAFC BC
TOTAL contacté		47	11 808 368									
TOTAL inscrit		37	10 662 607									
Total diagnostiqué		30	9 493 035									
Total accompagnement		17	6 001 469	En attente DNO pour SEFAC.								
Total certifié légalité		11	3 901 865	SUSPENSION de GWI + SUSPENSION SBL								
Total certifié FM		3	808 563									

SITUATION AU 15/03/2025

**Ligne 2.5.4 : formations EFIR**

L'Exploitation à faible impact (EFIR) reste au cœur des standards de gestion durable et par là, des préoccupations de la filière. Sur le terrain, il est probable que ce mode d'exploitation soit en relation avec l'épuisement progressif de la ressource qui, en absence de diversification significative, nécessite forcément, d'être beaucoup mieux gérée.

Ceci explique que le PPECF se soit investi (**C231**) dans l'élaboration d'un outil de contrôles numérique de toutes les opérations d'exploitation forestière (abattage, débardage, tronçonnage, roulage, etc.) qui puisse vérifier et scorer l'application des meilleures méthodes d'exploitation à faible impact.

Rappelons ci-dessous les liens qui conduisent aux tutoriels, au manuel d'utilisation et au téléchargement de l'application :

[Vidéo de présentation](#)

Téléchargement (gratuit):

- [Android](#)
- [Apple](#)

Tutoriels

- [Plateforme web](#)
- [Application](#)

Le manuel d'utilisation de l'application est disponible auprès du bureau [BFConsult](#).

**Ligne 2.5.5 : réduction des émissions carbone et de la dégradation des forêts induites par l'exploitation forestière****Action 1 : développement d'une application SIG d'aide à la décision et de gestion (logiciel ASSALA)**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C266	Concessionnaires	BFC	278	23/08/23	10/08/23	17 mois	1/01/25
Contribution PPECF € : 180 000			Budget total € : 220 000				
Principaux résultats attendus							
Développement d'une solution complète permettant de répondre aux besoins des entreprises forestières du Bassin du Congo, en matière de planification et de construction de pistes forestières :							
<u>Volet 1 : planification des pistes forestières</u>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un support de formation illustré traitant de la planification et de sa mise en œuvre d'un réseau de pistes forestières et traitant des particularités liées aux contextes topographiques retrouvés au sein du Bassin du Congo ;</li> <li>▪ une vidéo explicative sur la méthode de planification des pistes forestières ;</li> <li>▪ un document explicatif présentant les méthodes et bonnes pratiques afin de préparer des jeux de données cartographiques utiles à la planification des pistes forestières ;</li> <li>▪ une application SIG d'aide à la décision et de gestion des contraintes liées à la planification des réseaux de pistes forestières (routes, parcs et pistes de débardage), en fonction de paramètres environnementaux et économiques, dont la minimisation des émissions de GES ;</li> </ul>							

- des journées de formation auprès des gestionnaires forestiers et des cartographes.

#### Volet 2 : construction de pistes forestières

- une vidéo explicative sur la gestion d'une brigade routière (équipe route) et la planification des opérations de construction et d'entretien du réseau routier ;
- une vidéo explicative sur les méthodes EFIR de construction de routes forestières ;
- une vidéo explicative sur les méthodes EFIR d'ouverture et de mise en œuvre des réseaux de pistes de débardage ;
- une vidéo explicative sur les méthodes EFIR de construction d'ouvrages d'art.

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'Assistance Technique régionale du Programme ECOFAC 6, le PPECF et un consortium de deux bureaux d'études (partenaires du PPECF), BFConsult et EGEOS Technology. L'objectif est de développer une application SIG d'aide à la décision et à la gestion des contraintes en matière de planification des réseaux des pistes forestières<sup>45</sup>, avec pour résultat, la réduction des émissions de carbone et de la dégradation des forêts induites par l'exploitation forestière.

Aujourd'hui, le logiciel en est à sa version v.0.4.0 qui a fait l'objet d'une réunion de partage des résultats en date du 11 février 25, à laquelle, la CgP était présente.

Rappelons qu'au niveau financier, le consortium BFConsult et R&SD doit faire face à deux promesses de cofinancement qui n'ont pas encore été concrétisées par les entreprises GAW et Rougier Gabon. Ces co-financements attendus (20.000 euros chacun), occasionnent un trou dans la trésorerie du développement de l'application, pouvant compromettre la disponibilité de certaines fonctionnalités attendues.

### **Ligne 2.5.6 : recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation**

#### **i) Identification de nouvelles essences**

Selon les responsables commerciaux des entreprises certifiées, la demande en bois tropical ne serait actuellement pas satisfaite en Europe. Il existerait donc des opportunités pour le développement d'essences moins connues : Okan et Fraké / Limba ont déjà fait leurs preuves sur le marché européen et sont désormais bien acceptées, tandis que les Movingui, Kosipo, Kanda, Limbali, Omvong / Eyoum, Gombé, Olon, disposent chacune d'un potentiel à valoriser sur ce même marché.

Par ailleurs, la législation des pays producteurs de bois tropicaux et notamment celle du Gabon évolue. Elles vont vers plus de transformation locale : séchage, collage, moulurage, etc., tendance significativement renforcée par la récente décision d'interdire l'exportation de grumes à partir de la zone CEMAC<sup>46</sup>.

Pourtant, bien que le PPECF ait réitéré plusieurs fois, son offre d'appui aux compagnies forestières de faciliter la réalisation de tests d'emplois forts coûteux, seule, la compagnie [CBG](#) au Gabon a

<sup>45</sup> Les opérations d'ouverture des routes, parcs et pistes de débardage comptent pour une majeure partie de l'impact du processus d'exploitation sur le couvert forestier et son stock de carbone. Une erreur de planification peut rapidement entraîner de lourds dégâts sur l'environnement et générer des émissions carbonées qui auraient pu être évitées. Bien que l'impact des opérations d'exploitation sur l'écosystème forestier soit inévitable, les conséquences d'une mauvaise planification des différents réseaux de pistes forestières sont nombreuses : elles entraînent des surcoûts financiers et environnementaux importants, une augmentation des émissions de GES et une dégradation des services écosystémiques.

<sup>46</sup> Décision de la CEMAC (N 06/24-UEAC-225-CM-41 du 23 février 2024) interdisant de manière progressive l'exportation des grumes par les Etats membres de la CEMAC (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, RCA, et Tchad) et la RDC à partir du 01 janvier 2025, avec une échéance de janvier 2028 pour une interdiction intégrale et absolue.

sollicité le PPECF pour promouvoir l'« essence Gombe <sup>47</sup> » (cf. Contrat **C222**). Le groupe INTERHOLCO qui sollicitait également un appui du PPECF pour le Kanda et le Linda, a préféré y renoncer, pour des raisons de confidentialité des résultats.

Voir [rapport semestriel n° 14 du PPECF](#) et le [rapport final mis en ligne](#)

### Action 1 : actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C224 & C230	Tous	Nature+ / Gembloux Agro bio tech	263	12/01/21	27/10/21	12 mois	Clôturé
Contribution PPECF € : 116 130 (C224) & 42 525 (C230)			Budget total € : 189 655				
Principaux résultats attendus							
<p>Analyse de l'état des populations d'arbres commerciaux exploités et à promouvoir, d'Afrique centrale. Il cadre avec les finalités des certifications prônant la « gestion durable », lesquelles exigent des concessionnaires une gestion basée sur l'amélioration continue des connaissances écologiques. Concrètement, l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) compilera des données écologiques pour 20 espèces exploitées ou LKTS,</li> <li>(ii) évaluera leur statut de vulnérabilité via un ensemble d'indicateurs exprimant les risques réels ou potentiels à long terme, et</li> <li>(iii) proposera des recommandations adaptées aux différents contextes de légalité forestière dans le bassin du Congo.</li> </ul>							

21 espèces ont été retenues en fonction de l'ancienneté de leur évaluation sur la liste rouge de l'IUCN et de leur importance économique. Trois espèces ont été jugées menacées et classées « vulnérables » ; 16 espèces n'ont pas été jugées menacées, dont 9 sont classées « presque menacées » ; et 7 espèces sont classées en « préoccupation mineure ».

Voir [rapport semestriel n° 13 du PPECF](#) et le [rapport final mis en ligne](#)

### Action 2: biochar « Biochar for new forest concession model »

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C243	Tous	ETICWOOD	304	25/04/22	11/05/22	12 mois	6/05/23
Contribution PPECF € : 147 220			Budget total € : 147 220				

<sup>47</sup> Rappelons que l'essence Gombe constitue un regroupement scientifique de plusieurs espèces du genre *Didelotia* qui a été retenu pour simplifier les inventaires forestiers et par manque de données techniques. Bien que des éléments techniques soient présentés dans une fiche du CIRAD, ce dernier reconnaît qu'elles peuvent manquer de précision. Dès lors, il était nécessaire de vérifier et de comparer les données entre les espèces qui suscitent de l'intérêt pour les marchés.

**Principaux résultats attendus**

- Caractériser les produits transformables en biochar ;
- Identifier les techniques industrielles de production de biochar adaptée aux différents contextes et leur coûts respectifs (des mix biochar-engrais minéraux) seront étudiés et optimisés selon l’algorithme simplex d’une programmation linéaire qui tiendra compte des contraintes de coûts d’accès variables, aux composantes d’une formule la plus efficiente ;
- Identifier les différentes utilisations envisageables du biochar et les marchés associés potentiels ;
- Définir les modalités de génération et de certification des crédits C ;
- Identifier des investisseurs privés pour l’achat des crédits C ;
- Mettre en place un business plan par entreprise pour un projet C axé sur le biochar (y compris son impact sur la réduction de l’agriculture sur brûlis sur les forêts naturelles) ;
- Mettre en évidence les avantages du biochar pour les sols équatoriaux.

L’intérêt de la production de biochar à partir des connexes de scierie en Afrique centrale est confirmé. Outre son intérêt majeur pour augmenter la fertilité des sols tropicaux, les économies possibles en carburant et les revenus liés à la vente de crédits carbone assurent une rentabilité acceptable. De plus, elle contribue aux politiques de responsabilité sociale des entreprises forestières.

Voir [rapport semestriel n° 13 du PPECF](#) et le [rapport final mis en ligne](#).

### Action 3 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des Avis de Commerce Non Préjudiciables (ACNP) en Afrique centrale

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C282 & C283	Tous	FRMi & Gembloux Agro-biotech	384	27/12/23	15/03/24	12 mois	10/03/25
Contribution PPECF € : 145 082 + 8 190			Budget total € : 145 082 + 8 190				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des fiches de synthèse des données sur la biologie et l’écologie sont établies pour chaque espèce des genres Afzelia, Khaya et Pterocarpus qui font l’objet d’un commerce international par les pays d’Afrique centrale ;</li> <li>▪ Un fichier type destiné à collecter les données nécessaires à l’établissement d’un ACNP est établi ;</li> <li>▪ Un modèle type commenté d’ACNP est élaboré, incluant des parties pré-remplies communes à chaque espèce ciblée et intégrant les spécificités de chaque pays (principes d’aménagement / gestion) ;</li> <li>▪ Un outil de calcul et de suivi des quotas des quotas est élaboré ;</li> <li>▪ Une analyse des possibilités d’utilisation de la plateforme Thémis pour le suivi des quotas est réalisée ;</li> <li>▪ Les outils, modèles et procédures sont validés à l’issue d’un atelier régional impliquant les organes CITES des pays d’Afrique centrale concernés ;</li> <li>▪ Les autorités scientifiques des pays d’Afrique centrale disposent des capacités requises pour élaborer les Avis de Commerce Non Préjudiciable.</li> </ul>							

Un autre résultat de cet appui sera de renforcer les liens entre les autorités scientifiques des pays concernés, afin qu'elles puissent bénéficier de leurs expériences mutuelles et renforcer leur position au sein des instances CITES (Conférence des Parties, Comité pour les Plantes...).

## Rappel du contexte

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord international visant à garantir que le commerce des espèces inscrites à ses annexes ne compromette pas leur survie à l'état sauvage. Tous les pays d'Afrique centrale sont Parties à la CITES, qui regroupe aujourd'hui 184 États membres.

Depuis plus d'une décennie, le nombre d'essences forestières inscrites aux annexes de la Convention ne cesse d'augmenter. Début 2023, les espèces des genres *Azelaia*, *Khaya* et *Pterocarpus* ont été ajoutées à l'Annexe II, sur proposition de l'Union européenne. Elles rejoignent ainsi *Pericopsis elata* et les trois espèces de *Guibourtia*, déjà classées dans cette annexe<sup>48</sup>.

A noter que l'inscription à l'Annexe II n'interdit pas le commerce de ces essences, mais elle introduit des exigences strictes pour les pays producteurs ;

A ce jour, les Intervention C282 & C283) ont permis de :

- mieux comprendre les exigences spécifiques de l'UE, notamment en matière de durabilité, afin d'intégrer ces éléments dans le modèle type d'ACNP<sup>49</sup> et ainsi limiter les risques de refus de permis d'importation ;
- collecter et analyser les modèles d'ACNP élaborés pour les essences de bois dans la région et dans d'autres régions tropicales
- a activement participé à l'élaboration du module 10 des Orientations de la CITES sur les avis de commerce non préjudiciable pour les essences de bois<sup>50</sup>.

Toutefois, ces exigences, souvent complexes à satisfaire dans des délais raisonnables, constituent un frein au commerce du bois en Afrique centrale, particulièrement vers les marchés européens. Cette situation engendre des pertes financières importantes pour les différentes parties prenantes.

Un atelier régional de renforcement des capacités s'est tenu avec l'appui du PPECF du 17 au 21 mars 2025 (à Douala) à l'attention d'une cinquantaine d'acteurs CITES (organes de gestion et autorités scientifiques CITES des pays d'Afrique centrale ; experts en gestion forestière et en commerce des

---

<sup>48</sup> Depuis 2023, les pays d'Afrique centrale doivent produire des ACNP spécifiques pour toutes les espèces des genres *Azelaia*, *Khaya* et *Pterocarpus* destinées au commerce international. Toutefois, le niveau de maîtrise des outils nécessaires varie considérablement d'un pays à l'autre. Certains États, en particulier ceux qui n'avaient jamais eu à gérer *Pericopsis elata*, manquent d'expérience et de capacités techniques pour établir des ACNP conformes aux exigences de la CITES.

<sup>49</sup> Le Projet travaille sur un canevas type d'ACNP (phase 2 du projet) sur la base des différents ACNP produits et en échange avec les Autorités Scientifiques des pays d'Afrique Centrale, sur des modèles d'analyse des données pour calculer et suivre les quotas annuels d'exportation (phase 3) et sur une synthèse bibliographique sur la biologie et l'écologie de chaque essence ciblée (phase 1).

<sup>50</sup> Le Gabon a publié son ACNP 2024 pour *Pterocarpus soyauxii* (Padouk), et des démarches similaires sont en cours avec la République Centrafricaine pour la préparation des ACNP 2025 couvrant les trois genres. En République Démocratique du Congo, les changements d'autorités scientifiques ont retardé la formulation d'un ACNP, néanmoins la RDC a opté pour une approche simplifiée d'évaluation de quotas prudents La République du Congo a choisi de formuler un ACNP pour chaque concession forestière. Le Cameroun a pu formuler les ACNP concernant les genres *Azelaia*, *Khaya*, et *Pterocarpus*.

bois tropicaux ; représentants des partenaires techniques et financiers, acteurs du secteur privé impliqués dans l'exploitation et l'exportation des essences concernées) pour :

- Assurer la continuité des exportations vers les marchés internationaux ;
- Harmoniser les approches et les méthodologies d'évaluation entre pays producteurs ;
- Garantir la crédibilité et l'efficacité des dispositifs de gestion durable des ressources forestières.

A l'issue des travaux, ont été produit, un canevas type d'élaboration des ACNP (à l'attention des différentes parties prenantes CITES) et une feuille de route CITES COMIFAC (qui indique les actions suivantes à mener). De même, une notification a été publiée à la demande des Etats de la sous-région Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et République Démocratique du Congo), laquelle résume les résolutions et points clé d'informations, à l'attention de la CITES.

Citons les jalons de la feuille de route COMIFAC-CITES issue de l'atelier de Douala :

<b>Activité</b>	<b>Personne de référence</b>	<b>deadline</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une mission de dialogue de haut niveau avec l'Union européenne à Bruxelles sur la question des blocages relatifs à la délivrance des permis d'importation CITES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COMIFAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 mai 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entamer les consultations pour l'adhésion de la CEEAC comme partie à la CITES, lors de la CoP20 CITES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COMIFAC/PFBC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier le processus de rédaction d'un projet de résolution précisant la mise en œuvre des dispositions du point 3 de l'article VIII de la Convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cameroun, Gabon, RDC, RCA, R Congo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin mai 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer l'amendement de l'Annexe II pour le Padouk</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cameroun, Gabon, R Congo, RCA &amp; ATIBT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin mai 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un atelier de préparation des négociateurs CITES pour harmonisation des positions sur les points inscrits à l'ordre du jour de la CoP20</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COMIFAC/ATIBT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre la notification au Secrétariat de la CITES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tchad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine du 24 mars 2025</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre les documents pour la COP à la CITES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A définir lors de la réunion de Mai.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au plus tard le 29 juin 2025</li> </ul>

et les objectifs spécifiques de la proposition d'avenant n° 2 au contrat C282, pour la mise en œuvre de cette feuille de route :

1. Assurer la représentation politique et technique de la sous-région auprès de l'Union européenne par l'organisation d'une mission de haut niveau à Bruxelles, visant à lever les blocages relatifs à la délivrance des permis d'importation, à renforcer le dialogue entre autorités scientifiques et à faire reconnaître les ACNP produits selon le canevas régional.
2. Renforcer les capacités techniques des pays prioritaires (notamment la RCA et le Congo) en les accompagnant dans la rédaction, la validation et la soumission d'ACNP conformes aux standards internationaux, en réponse aux obligations découlant de l'inscription des essences ligneuses à l'Annexe II de la CITES.
3. Développer un outil numérique (basé sur Access, hébergé en ligne) pour le suivi harmonisé des quotas d'exportation CITES, permettant une gestion transparente, traçable et interopérable des données relatives aux volumes de bois d'œuvre soumis à régulation.
4. Développer un outil numérique de gestion de coupe au niveau concessionnaire [\*] pour le respect de la formule (où les variables peuvent différer d'une concession à l'autre) issue de la notification aux parties n° 2024/138 <informations sur les mesures en vigueur concernant l'importation de bois vers l'UE>.

d. L'indice de reconstitution spécifique à l'espèce doit être  $\geq 50\%$ . Les taux de récolte sont pris en compte dans le calcul de l'indice de reconstitution selon la formule suivante (adaptée de Durrieu de Madron et Forni (1997)<sup>2</sup> :

$$RI\% = \frac{(N_0 + N_p * (1-h)) * (1-d) * (1-\alpha)^T}{N_p * h} * 100$$

[\*] Cet item n'a pas été identifié à l'atelier de Douala et est proposé au lead de l'intervention par la CgP par le raisonnement suivant : Les quotas au niveau national, sont logiquement le résultat d'un calcul agrégé d'un volume exploitable dans chaque concession opérant dans le pays, lui-même fonction de l'histogramme des classes de diamètres (qui se modifie à chaque cycle d'exploitation). Il apparaît donc essentiel de développer un outil « concessionnaire » pour déterminer cette infra-donnée. L'outil par ailleurs, pourrait être un critère de réassurance collective (au niveau national) d'un Avis d'acquisition légale et d'un ACNP pour les pays importateurs

5. Préparer une participation régionale concertée à la CoP20, en organisant une réunion de coordination entre les négociateurs, en consolidant une position commune, et en garantissant la prise en charge logistique et financière des délégations nationales pour défendre les intérêts des pays de la COMIFAC lors des débats internationaux.

### Ligne 2.7.1a : Tests d'emplois (8 essences de promotion)

#### Action : Etude et test complémentaires promotion du Gombe

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C222	CBG	Emmanuel GROUTEL/ CBG	268	15/01/2021	2/02/21	12 mois	28/05/22
Contribution PPECF € : 112 790			Budget total € : 143 790			<a href="#">TdR C222</a>	

Principaux résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter la mise sur le marché du Gombé, issu de forêts gérées durablement et dont la ressource est garantie en quantité et renouvelabilité ;</li> <li>▪ Communiquer aux industriels et consommateurs les véritables propriétés du Gombé ;</li> <li>▪ Améliorer l'approche marketing de ce matériau.</li> </ul>

L'intervention avait pour objectif d'étudier les deux espèces sur plusieurs opérations classiques de transformation du bois (séchage, collage, fabrication de bois lamellé-collé abouté (LCA)) et, caractériser ces deux espèces d'un point de vue physique, mécanique selon des protocoles d'essais sur échantillons de bois sans défaut, et aussi, le comportement naturel du bois vis-à-vis des champignons de dégradation (basidiomycètes). Suivant les conclusions de l'étude CIRAD :

- Le Gombé blanc mis en classe DC3v (apte à une utilisation sans traitement en classe d'emploi 2) et le Gombé rouge est en classe DC4v (apte à une utilisation sans traitement en classe d'emploi 1) par le CIRAD ;
- Le Gombé blanc est relativement plus dense que le Gombé rouge entraînant de fait des propriétés mécaniques relativement plus élevées chez cette essence. Les Gombés blanc et rouge ont chacun un retrait tangentiel moyen et un retrait radial faible avec une anisotropie (rapport RT/RR) comprise entre 2 et 2,2 ; les deux espèces sont sensibles aux déformations sous l'effet de variation d'humidité ;
- Les propriétés de durabilité naturelle des Gombés rouge et blanc sont nettement différentes et variables. Ces essences sont également très sensibles au délavage ce qui limite leur champ d'utilisation;
- L'usage de ces essences en menuiserie extérieure nécessite une conception évitant toute humidification prolongée sans une protection adaptée.

Dans le cadre de cette démarche promotionnelle et de diversification des essences mises en marché, la société CBG entend valoriser au mieux les espèces regroupées sous cette appellation commerciale GOMBE, dont plusieurs sont présentes dans sa concession forestière.

#### Ligne 2.7.4 la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts

##### Action 1 : appui à la production d'un guide sur les arbres d'Afrique centrale comme outil d'aide à la décision à l'aménagement (GAAC)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C185 C186 (avenants)	Tous	Nature+/ Gembloux Agro- Bio Tech	220	4/06/2020	4/06/20	58 mois	31/03/2025
Contribution PPECF € : 365 732 & 282 902.			Budget total € : 878 147				
Principaux résultats attendus							

- Deux tomes sont attendus : (i) le premier sur la reconnaissance et l'écologie de 800 espèces d'arbres en forêt, le second sur les propriétés des principales espèces (bois, produits forestiers non ligneux, molécules), les utilisations, les paramètres de gestion et les hautes valeurs de conservation ;
- Les fiches du tome I seront disponibles en libre accès sur Internet avec un outil de reconnaissance simplifié ;
- Dans la présentation, les espèces peuvent être priorisées en plusieurs catégories selon la disponibilité des données les concernant et la priorité des besoins des parties prenantes.

Pour le 30 avril 2025, le premier tome aura traité de l'écologie, de l'identification et de valeurs HVC (Haute Valeur de Conservation) d'environ 800 espèces (classées par ordre alphabétique), par l'exploitation de 105.000 photos, qui par ailleurs, vont alimenter la plateforme [plant@net](http://plant@net) afin de faciliter le travail des prospecteurs sur le terrain.

**Burseraceae**  
**Santiria ebo** (Pierre) H.J. Lam  
**Santiria trimera** (Blanc) Aublet

ÉBO  
ÉBAP

**Caractères distinctifs**  
 L'ébo et l'ébo peuvent atteindre 20 m de hauteur et 50 cm de diamètre. La base de leur tronc est pourvue de racines ébanoes aplatis. Leur écorce est gris à gris-jaune avec des lenticelles et des fils horizontaux. La branche de leur écorce, une fois à l'extérieur et blanc-écaille à l'intérieur, exsude une résine incolore à odeur de menthe, devenant jaunâtre en se solidifiant. Leurs feuilles sont alternes, composées imparipennées avec 2-6 paires de folioles. Le pétiole et le pétiole terminal peuvent être longs (1-8 cm). Le limbe est souvent gravé par des insectes. Leurs fleurs jaunes-vertes sont petites (2,5-3 mm) et groupées en inflorescences atteignant 30 cm de longueur. Leurs fruits sont des drupes apicoles ovoïdes vertes devenant noir violacé à maturité et moelles latéralement sur le pédicelle.

**Plante**  
 L'ébo, qui est complètement glabre, se distingue de l'ébo par des inflorescences terminales (et non axillaires), la présence de lenticelles sur les rameaux terminaux et de petits glandules résineuses sur la face inférieure de ses feuilles. Ses folioles sont plus grandes (11-25 x 4-17 cm vs 7-15 x 8-9 cm), ainsi que ses fruits (4-3 mm vs 2,5 x 1,5 cm). Ses fleurs sont groupées et subsessiles, tandis que les fleurs de l'ébo sont souvent isolées et pédonculées (0,5-1 cm). Ces espèces se différencient des autres espèces à racines ébanoes comme certains *Alseodora* et *Xylocarpus* par leurs feuilles composées.

**Habitat et tempérament**  
 L'ébo et l'ébo sont des espèces tolérantes à l'ombrage et plutôt grégaires. Elles sont présentes dans les forêts semi-déclinées et semperviventes. Elles sont plus abondantes dans ces dernières, notamment dans les forêts à Dipterocarpaceae. On les rencontre en basse altitude et dans les forêts submontagnardes (jusqu'à 1400 m, pour l'ébo).

**Dispersion et interactions avec la faune**  
 Les graines de l'ébo et de l'ébo sont dispersées par les animaux. Leurs fruits sont très recherchés par les primates. Les graines sont prédatées par certains rongeurs qui peuvent en être de potentiels disperseurs en les disséminant dans leurs caches. Les fruits sont aussi mangés par les coléoptères mais il est probable que les graines ne résistent pas à la remoussure, deux espèces d'herpétomorphes ont été observés chez certains petits singes.

**Utilisation et statut de conservation**  
 L'ébo a été classée en Préoccupation mineure (LC) Liste Rouge de l'UICN et l'ébo a été évalué préliminairement LC. Les fruits de ces deux espèces sont consommés et l'écorce est utilisée occasionnellement en médecine traditionnelle par les communautés locales.

**Phytologie**  
 L'ébo et l'ébo sont sempervivents et diptères.

Espèce	IUCN	HVC	Fructification
<i>S. ebo</i>	LC	S	10-12 / 10-12
<i>S. trimera</i>	LC	S	10-12 / 10-12

Le second tome (600 espèces) traitera lui des bois et de leur utilisation industrielle. Il est possible, vu le temps nécessaire à la rédaction de ce deuxième tome, qu'il ne soit pas finalisé à la fin de l'année 2025. Il faudra alors, poursuivre le travail au cours de la phase IV du PPECF.

**OKOUMÉ**  
Aucoumea klaineana Pierre  
Bursifères

**Apparence du bois**  
De couleur blanc-rosâtre à brun rouge, le bois fonce à la lumière pour prendre une teinte proche de celle de l'acajou. Cailloter et habituellement bien distinct, avec une couleur blanc à gris pâle, et ne dépasse pas 5 cm d'épaisseur. Le bois a un grain fin à moyen, et un fil droit ou un léger courbure. Il contient de la silice (jusqu'à 0,3%) et de la résine. Il apparaît parfois lustré ou nacré, avec un aspect résineux ou poreux sur quartier.

**Caractéristiques et transformation**  
Le graine ne se conserve que modérément en forêt. Il est donc recommandé de la traiter en préventif. Le bois est léger, relativement tendre, et à durabilité moyenne. Les taux de retrait lors du séchage sont assez élevés mais sans risques importants de déformations. Les outils d'usage à dentures stellées et au carbure de tungstène sont à favoriser. Un affûtage régulier améliore la finition, évite une surface pelucheuse et compense l'action combinée de la silice et de la résine. Le rabotage peut s'avérer difficile avec le contrefil, un angle de 20° est indispensable pour éviter les risques d'arrachement des fibres du bois. L'okoumé est l'un des meilleurs bois de déroulage. Le bois traité ou tanné peut être traité en plaques d'ébénisterie très décoratives. Un enduit bouche-pores est à appliquer pour obtenir une bonne finition.

**Anatomique de la face transversale**  
Ses zones de croissance sont indistinctes à distincts, dépendant de la dynamique passée de l'arbre étudié. L'alternance de couches pâles et fortes apparaît globalement bimensuelle, mais un rythme annuel peut toutefois être détecté.

**Utilisations industrielles**  
Le bois d'okoumé est de porosité diffuse : les vaisseaux (5-20mm) sont tous de diamètre similaire. Il ne présente pas d'organisation particulière. Le parenchyme axial est généralement absent. Les rayons (4-12mm) ont une largeur de une à trois cellules. Ces cellules contiennent des grains de silice, et sont couchées avec un rang de cellules marginales droites.

**Utilisations traditionnelles**  
Contreplaqué, quinqué, latte ou aggloméré, placage finché, menuiserie intérieure légère, construction navale (surtout intérieure), équipement sportif, boîte à cigares et caisse d'emballage.

**Propriétés pharmacologiques et ethniques**  
La résine est valorisée en cosmétique. Son huile essentielle présente des activités anti-caryostatiques et inhibe la peroxydation des lipides. Elle contient principalement des monoterpénoides (96%) dont la delta-santalénol (22%), la linaloololone (9%), le pinène (9%), la linalool (4%) et l'alpha-terpinolène (4%). Des cotons naturels à base de tannin extraits de lignine sont valorisés pour l'industrie des panneaux à partir des sous-produits ligneux d'okoumé vert. Les tannins en tannin varient selon l'origine et la partie de l'arbre.

**Croissance**  
Croissance assez rapide de 0,73 ± 0,05 cm/an, tous diamètres confondus. Les arbres présents dans les classes diamétriques [10 cm - 50 cm] et [50 cm - 90 cm] ont un accroissement moyen de 0,34 ± 0,14 cm/an et 0,86 ± 0,06 cm/an respectivement.

**Dispersion et interactions avec la faune**  
Les graines sont dispersées par le vent. Peu d'interactions fortes avec la faune (quelques cas d'herbivorie reportés).

**Statut de conservation**  
L'okoumé est considéré vulnérable d'après le classement actuel de l'IUCN, donc assimilée comme menacée. Elle ne figure cependant pas dans les annexes de la CITES.

**Statut de conservation**  
Il s'agit de l'espèce la plus exploitée en Afrique centrale : elle assure donc un approvisionnement considérable en bois (FVC 4). Des parties de l'arbre sont utilisées par les communautés locales pour diverses utilisations traditionnelles (FVC 5 et FVC 6).

Par ailleurs,, une récente discussion avec l'Université de Gembloux Agro-biotech, sur l'amplitude de ce travail hors norme, et de son intérêt dans l'accompagnement du changement de paradigme qui s'opère sous nos yeux (par l'émergence de revenus forestiers générés par des paiements pour services écosystémiques), justifierait l'édition d'un troisième tome consacré aux hautes valeurs de conservation. Cette proposition sera transmise à la mission KfW d'instruction phase IV du PPECF, lors de son passage prochain à Yaoundé.

**Action 3 : développement d'un guide vers la certification**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C221	Tous	Eco-Consult & Oréade Brèche	257	12/01/21	1/02/21	18 mois	Clôturé
Contribution PPECF € : 268 094			Budget total € : 268 094				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ;</li> <li>de contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ;</li> <li>capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (Bureaux d'études, Institutions de recherche, ONGs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo.</li> </ul>							

Le rapport semestriel précédant mentionnait déjà que le contenu du guide était achevé et à présent, en ligne en trois langues (français, anglais et mandarin), sur la plateforme de l'ATIBT, à l'url

<https://tashmetum.atibt.org/fr/>

La masse d'informations contenue dans ce guide est si considérable et si dense, qu'outre une consultation par mots clés, une infographie dédiée particulièrement, aux responsables d'une cellule de certification, lui a été ajoutée.

Les infographies sont disponibles au visionnage et au téléchargement sur Tashmetum :

<https://tashmetum.atibt.org/fr/library/5/14/173/>

Cette infographie présente toutes les tâches de chaque responsable d'une cellule de certification, dans un « éclaté » qui permet visuellement de les mettre en œuvre, dans un ordre logique, et en interface constant avec une documentation technique conforme aux dernières versions des standards de certification de gestion durable et en référence continue avec le guide de certification.

- Responsable certification : [https://www.youtube.com/watch?v=7IA\\_-uqVDFU](https://www.youtube.com/watch?v=7IA_-uqVDFU)
- Responsable EFIR : [https://www.youtube.com/watch?v=im\\_FthRa3s8](https://www.youtube.com/watch?v=im_FthRa3s8)
- Responsable FSAI : <https://www.youtube.com/watch?v=58bmMTajjRA>
- Responsable HSE : <https://www.youtube.com/watch?v=mTTuTvfgE-M>
- Responsable SE : <https://www.youtube.com/watch?v=4QfW3coksGY>

Outre la fonction de consultation du guide, l'infographie permet aussi de :

- informer sur le fonctionnement des métiers de la certification et améliorer la compréhension des activités à mettre en œuvre par les responsables des cellules certification / gestion durable ;
- constituer un guide et un outil d'auto-formation pour les responsables des cellules certification / gestion durable pouvant être utilisé dans le cadre de la formation continue en entreprise et la mise en œuvre du plan de formation ;
- faciliter la mise en place des postes de responsable de la cellule certification / gestion durable et la mise en œuvre de leurs outils notamment en réponse au turn-over important qui peut parfois être observé sur ces postes à responsabilités ;
- informer et vulgariser les mécanismes de certification et les grands principes de la certification forestière ;
- présenter les avantages et bénéfices de la certification forestière et notamment les résultats de l'étude d'évaluation des coûts et des bénéfices liés à la certification forestière dans le Bassin du Congo, étude réalisée par le PPECF en 2017 ;
- servir de moyen de communication vers les entreprises non certifiées, qui trop souvent pensent que la certification leur est impossible à atteindre. Autrement dit, l'outil permettra de démystifier les difficultés d'obtenir une certification et pourra inciter les entreprises non certifiées à s'engager vers l'obtention d'un premier certificat de légalité.

Les problèmes sur le moteur de recherche qui, par exemple, ne faisait pas la différence entre LAB (lutte anti braconnage) et <lab> (rencontré dans les mots *é/aboration*, *modu/able*, *préa/ablement*, *label*, etc.) sont à présent résolus. Cependant, le moteur de recherche trop faible, mériterait qu'un avenant budgétaire, puisse améliorer ses performances.

**Ligne 2.8.2.a : développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise****Action 1 : suite<sup>51</sup> d'assistants numériques mobiles pour le monitoring EFIR des pratiques d'exploitations forestière et leurs réductions des émissions carbone associées**

Voir supra Ligne 2.2 : <Droits des travailleurs et conditions de travail>

**Action 2 : mise en place de la collecte mobile des données au niveau des scieries par les technologies RFID et code-barres - le cas de Precious Woods**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C228	Precious Woods-CEB	PROSYGMA/ETICWOOD	283	16 juil. 21	11/10/21	6 mois	09/04/22
Contribution PPECF € : 50.000			Budget total € : 54.000				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
La gestion des flux au niveau des scieries est améliorée :							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ deux portiques sont installés à une tête de scie et deux à l'entrée d'un séchoir et programmés;</li> <li>▪ la lecture des codes-barres RFID est intégrée dans les applications mobiles de l'ERP;</li> <li>▪ le fonctionnement des équipements sur le terrain est testé, et le personnel formé à leur maintenance;</li> <li>▪ les procédures en place sont adaptées aux nouvelles pratiques et en conformité avec les exigences de certification COC;</li> <li>▪ le Suivi et évaluation est assuré au bout de 2 mois de collecte de données;</li> <li>▪ le coût de l'investissement et son amortissement est évalué sur 5 ans, au regard des erreurs que le dispositif élimine.</li> </ul>							

Precious Wood n'étant plus disponible pour réaliser cet essai, l'action avait été délocalisée auprès d'une scierie au Cameroun (CAMWOOD) où il a fallu préalablement implanter le système de traçabilité Pallitracks.

Après une longue période de préparation, les équipes de PROSYGMA sont enfin à pied d'œuvre, avec du matériel supplémentaire. Les premiers tests en miniatures ont été jugés concluants chez Precious WOOD, et la collecte des données va pouvoir s'intensifier pour obtenir des résultats complets d'ici avril 2025.

**Ligne 2.8.5.b : Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils dans les concessions****Action 2 Appui au développement méthodologique du suivi de la faune à l'aide de capteurs acoustiques, de pièges photographiques et d'ADN environnemental adapté au contexte des concessions forestières (CAAPP-Faune)**

<sup>51</sup> « Suite » doit être compris, comme une application comportant plusieurs modules : module EFIR, module HSE, module populations riveraines et module faune.

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C275 & C285	Tous	Nature+ Gembloux Agro Bio Tech	375	29/09/23	1/01/24	15 mois	26/03/25
Contribution PPECF € : 234 338 +55 650			Budget total € : 424 238 +154 583			TdR C275 & C285	
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison de trois méthodes de monitoring passif de la biodiversité animale basées sur les capteurs acoustiques, les pièges photographiques et l'ADN environnemental ;</li> <li>▪ Déploiement sur le terrain de capteurs acoustiques et pièges photographiques, collecte d'ADN environnemental, et développement de méthodes d'analyses innovantes et adaptées au contexte des concessions forestières ;</li> <li>▪ Diffusion des outils de suivi de la faune et formation des gestionnaires forestiers à leur utilisation. Un atelier de formation à destination des acteurs impliqués dans la gestion de la faune est organisé à Brazzaville pour rappeler l'existence d'outils de suivi de la faune (boîte à outils FauneFac et ouvrage "Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune).</li> </ul>							

Voir [rapport semestriel n° 14 du PPECF](#)

### 2.9.2c : Pour les concessions OLB, VLC et FSC-CW, développement et promotion d'un canevas de gestion de la faune

**Action : Formation et diffusion des outils de gestion de la faune à destination des acteurs de la gestion forestière du bassin du Congo (Ateliers Faune)**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C289	Tous	Nature +	395	19/07/24	3/09/24	7 mois	1/04/25
Contribution PPECF € : 55 154			Budget total € : 55 154				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présentation des outils aux acteurs de la gestion forestière au Cameroun et au Gabon (en priorité sociétés d'exploitation forestière non-certifiées, administrations en charge de la forêt et de la faune, et éventuellement représentants des systèmes de certification FSC et PAFC, organismes d'audit, mais aussi les gestionnaires des aires protégées et ONG de conservation locales car ces outils présentent des mesures applicables à la gestion de la faune dans d'autres affectations des terres). En outre, une journée est prévue lors de chacune des missions pour effectuer une présentation au sein d'une université locale (ex : Université Yaoundé I) et au sein d'une institution diplomatique internationale (ex : Instituts Français, Ambassades françaises ou Ambassade belge au Cameroun, ... ;</li> <li>▪ La formation de ces acteurs aux pratiques présentées dans les deux outils, qui permettra leur appropriation complète et une totale autonomie des gestionnaires. Une organisation hybride permettra à des acteurs ne pouvant se déplacer de participer à la formation et aux échanges, bien que la participation en présentiel soit favorisée pour promouvoir les échanges et discussions formels et informels entre les participants. L'enregistrement des sessions de</li> </ul>							

formation et des question-réponses, ainsi que leur traduction en « Foire aux questions » synthétique disponible sur le site de FauneFac, permettront à tout acteur de la gestion forestière de se former à ces outils ultérieurement et de manière totalement autonome ;

- La distribution à large échelle des guides « Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune. Guide technique à destination des gestionnaires des forêts de production d'Afrique centrale » en version papier au Cameroun et au Gabon aux acteurs de la gestion forestière. Ces guides seront distribués aux participants aux ateliers, et un stock important sera aussi confié aux administrations en charge de la forêt et de la faune afin de pouvoir être distribués ultérieurement.

Un atelier de formation reprenant les points ci-dessus se déroulera fin mars. Le guide technique sur l'élaboration d'un plan de gestion de la faune peut être téléchargé via le lien suivant : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/253115>.

Voir également le [rapport semestriel n° 14 du PPECF](#)

### 3.3. AXE III : « La communication »

Actions réalisées durant la période :

**Ligne 3.3 : Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC® ou PEFC dans minimum 3 pays européens.**

**& Ligne 3.4 : Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe et en Asie**

En Europe

#### Action 1 : programme marketing ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C129, C130, C131 & C160	Tous	ATIBT ; STRATÉMARK LINKS Europe	179	25/06/18	7/08/18	14 mois	Oct. 2019
C184 & C189			259	13/05/20	25/04/20	36 mois	Avril 2023
C198 ; C199 & C200		ATIBT ; Probos LCB	241	9/12/20	22/01/21	20 mois	Sept 22
C223		ESTEANA	224	5/01/21	29/03/21	18 mois	Sept 22
C232		ATIBT	292	9/11/21	23/11/21	14 mois	Jan 23
C237 & C242		AITBT	309	7/04/22	29/04/22	2 mois	Juin 22
C259		ATIBT	328	15/03/23	23/03/23	12 mois	Mars 24
C288		CIRAD			17/07/24	6 mois	Avril 25
Contribution PPECF € :			Budget total € :				
560 700 (C129, C130, C131 & C160) ;			906 951 (C129, C130, C131 & C160)				
600 000 (C184 & C189)			747 000 (C184 & C189)				
140 900 (C223)			153 900 (C223)				
156 713 (C232)			362 681 (C232)				
98 500 (C237 & C242)			454 240 (C237 & C242)				
41 465 (C259)			41 465 (C259)				
13 200 (C288)			13 200 (C288)				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les bois tropicaux (y compris quelques LKTS) sont promus sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés ;</li> <li>▪ les exploitants sont incités à s'engager dans une démarche de contrôle de légalité, puis la certification ;</li> <li>▪ les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés sont sensibilisés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux ;</li> <li>▪ le bénéfice environnemental et social des bois tropicaux issus d'une gestion forestière durable est démontré auprès des relais d'opinion, aux pouvoirs publics, aux ONG et, in fine, au grand public</li> <li>▪ l'accès à une veille juridique en relation avec le RBUE et autres réglementations est facilitée ;</li> <li>▪ des outils d'aide à la décision sous forme d'algorithmes (périmètre de rentabilité, choix d'une essence, etc.) sont disponibles et mis en ligne</li> <li>▪ d'une façon générale, le programme marketing permettra à l'ATIBT de renforcer sa dimension de syndicat au service de ses adhérents.</li> </ul>							

#### Actions marketing sur la période

- Participation à la 3<sup>ème</sup> édition de la Conférence internationale sur la préservation des forêts ; le 7 octobre 2024 à Paris - Pavillon de l'Arsenal ;
- Tenue du [Forum ATIBT les 3 et 4 octobre 2024 à Anvers \(Belgique\)](#) ;
- Participation à la session de [formation UE sur l'utilisation de la plateforme dédiée à l'application du Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation \(RDUE\)](#), le 21 octobre 2024 ;
- Mission ATIBT au Brésil du 20 novembre au 8 décembre 2024, préparatoire à la COP 30 à Belém ;
- Participation à l'atelier PFBC sur les chaînes de valeur durables, du 16 au 18 Décembre 2024 (Douala) ;
- Tenue de la [réunion de la Commission Carbone et Biodiversité](#), en visioconférence le mardi 17 décembre 2025 de 15h à 17h ;
- Publication du nouveau [Guide de performances & d'exigences fonctionnelles des ouvrages en bois tropicaux africains](#)
- Participation à la [formation sur les ACNP \(17-21 mars à Douala\)](#).

### **3.4. Demandes de non-objection (DNO) en cours**

---

L'ANO n° 404 accordé courant janvier par la KfW au PEFC Int permettra d'actualisation le schéma PAFC Bassin du Congo pour le rendre plus compétitif ;

La DNO n° 405 relative au coaching de l'entreprise SEFAC vers PAFC-BC envoyée pour NO pourrait permettre d'enregistrer 450 000 ha supplémentaires de superficie certifiée PAFC BC d'ici novembre 2025, suivant la volonté affirmée de la Direction générale de la société. (voir § 2.5.2)

La DNO n° 406 relative à l'amélioration des performances de la plateforme Themis a été adressée à la COMIFAC et à la KfW, en date du 28 mars, pour obtenir un accord de principe à mettre en oeuvre l'Action en début de phase IV du PPECF.

## 4. Suivi évaluation de la CgP

### 4.1. Suivi-évaluation des interventions du programme

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation mis en place par le PPECF II & III, suit une approche de gestion axée sur les résultats (GAR) et prévoit principalement :

- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs) ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme.

Au 28 Février 2025, le taux d'absorption budgétaire des conventions BMZ 2008667607 (reliquat), et BMZ 201568203 (phase II) est estimé à **100%**, pour 100 % du temps écoulé (PPECF II), soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] de 1.

Pour mémoire, quelques contrats ont été transférés vers les ressources du PPECF III. Ainsi, le taux d'engagement sur le budget PPECF III est estimé à **93%**, pour un temps écoulé de 79%, soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] proche de 1.

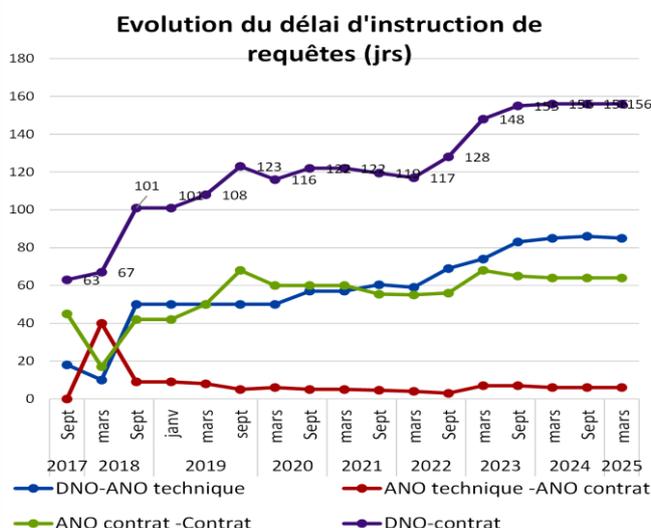
Globalement, la moyenne du taux d'absorption (PPECF II & PPECF III) est **de 96%**, et 90% de temps écoulé, pour un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] supérieur à un.

S'agissant du niveau des cofinancements, les estimations indiquent un apport moyen d'environ 19% de la part des concessionnaires et de 18% de contributions pour les autres bailleurs. Taux nettement supérieurs à ceux convenus dans la convention de financement, établis respectivement à 10,5 % et 14,5 % pour un total de 25 %.

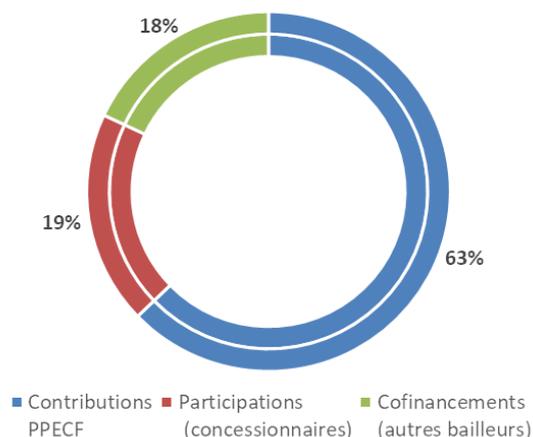
Annexe

**Coûts totaux et financement**  
**Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) II et III**  
**BMZ-Nr.: 2015 68 203 et 2018 67 845**

Résultats et activités	Coûts totaux	Financement par la coopération financière allemande			Autres bailleurs total	Contribution secteur privé total
		total	Phase II 2015 68 203 initiale	Phase II 2015 68 203 actualisée		
<b>Coûts totaux</b>	<b>25.000.000</b>	<b>20.000.000</b>	<b>10.000.000</b>	<b>10.000.000</b>	<b>2.900.000</b>	<b>2.100.000</b>



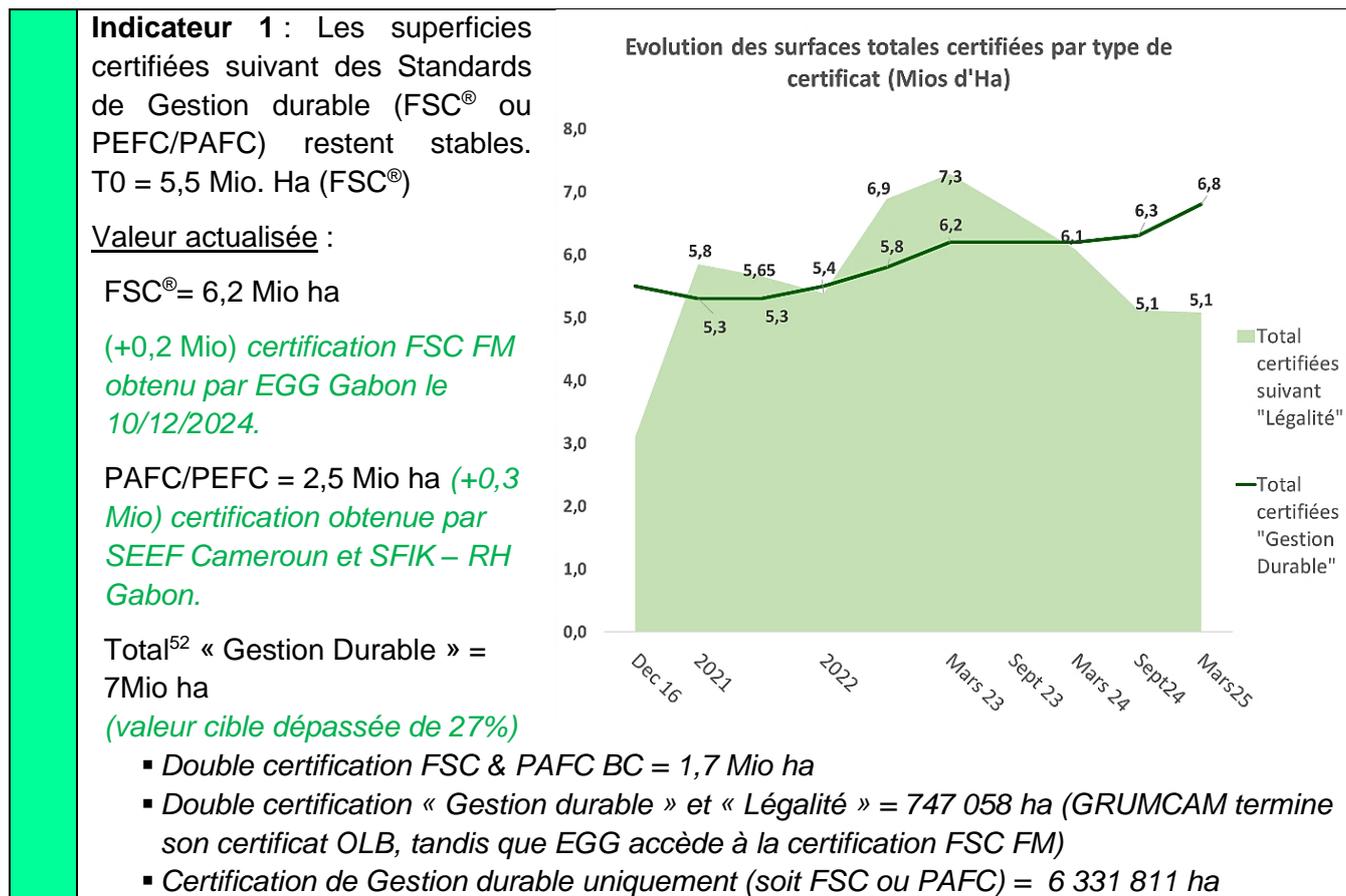
**Contributions au budget global des interventions**



## 4.2. Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de renseignement des indicateurs est tenu à jour, sur la base de données, collectées auprès des bureaux de certification. Ci-après, est présentée la situation actualisée des principaux indicateurs :

	valeur atteinte ou dépassée (indicateur vérifié)
	indicateur approchant la valeur recherchée
	valeur en cours d'acquisition
	valeur très faible ou indicateur non atteint



<sup>52</sup> Les superficies doublement certifiées ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

*(essentiellement par conversion d'anciens certificats LS tel Rougier Mokabi au Congo et EGG au Gabon, une prochaine conversion est annoncée chez IFCO en RDC).*

Total <sup>57</sup> « Légalité » = 5 890 195 ha (augmentation nette de 825 813 ha)

- Double certification « Gestion durable » et « Légalité » = 747 058 ha
- Certification de « Légalité » uniquement (OLB, TLV, LS, ou PBN) = 5 143 137 ha

**Valeur cible atteinte à 93%**

*Ainsi, au cours du semestre, l'entreprise TTIB a été nouvellement certifié OLB sur 238 200 ha, tandis que, FIPCAM retrouve la certification OLB sur 131 000 ha. SEEF CMR, SIENCAM et CUF étendent légèrement leur périmètre de certification OLB. En même temps, GRUMCAM mets fin à sa certification OLB, tandis que Dino & Fils voit son Certificat OLB suspendu.*

*En cours de coaching PPECF :*

*--> Total diagnostiqué : 30 entreprises pour 11 068 795 ha ;*

*--> Total engagé au coaching : 17 entreprises pour 6 001 469 ha*

*--> Total certifié à travers le coaching PPECF : 11 entreprises pour lesquelles*

- 3 440 569 ha ont déjà passé avec succès un audit initial de niveau « Légalité » notamment SOMIVAB, SBL, BSO, TTIB, SEEF, RH, GWI/BSG, Bonus Harvest, ASI, EGG (au Gabon), puis Rougier MOKABI et Likouala Timber (au Congo) ;
- 808 563 ha ont passé avec succès un audit initial de niveau « Gestion durable », notamment BSO, RH-SFIK, EGG (au Gabon), et SEEF James (au Cameroun).

*A noter que IFO (Congo), BSO (Gabon) et GUMCAM (Cameroun) ont choisi de renoncer à la certification de légalité pour ne gérer que leur certificat de Gestion durable (FSC ou PAFC BC), et les entreprises GWI/BSG et SBL récemment suspendus, sont à pieds d'œuvre, avec l'appui du PPECF pour récupérer leur certificat de légalité.*

**Indicateur 3** : Au moins 04 standards nationaux FSC® ou PAFC /PEFC sont élaborés, testés et validés, d'ici fin 2023. T0= 0

**Valeur actualisée** : FSC® = 3 nouvelles normes publiées (Cameroun, République du Congo et Gabon) ; PAFC = 3 (Gabon, Cameroun, Régional) ; *valeur stable*

**Valeur cible atteinte à 100%**

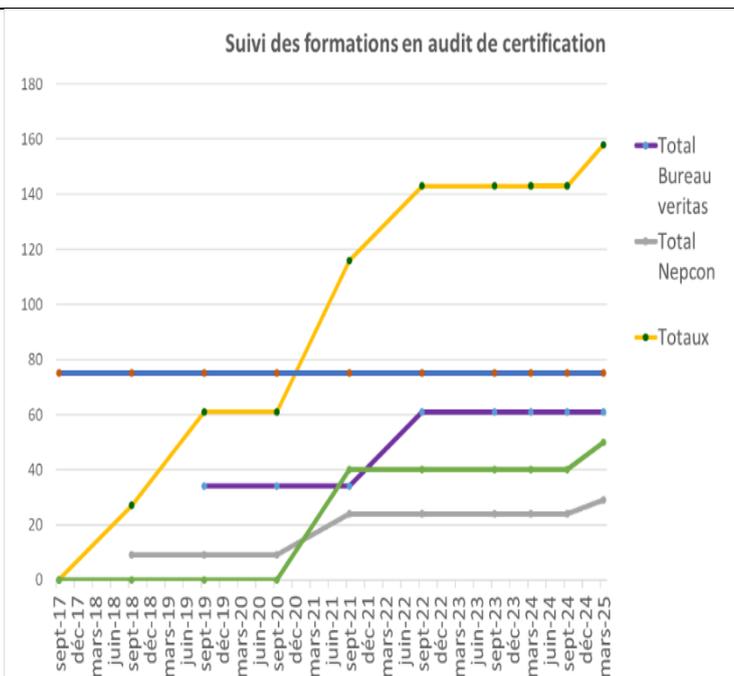
- *En plus des deux nouvelles normes nationales FSC® rendues publiques en septembre 2020 pour le Cameroun et pour la République du Congo, la nouvelle norme FSC® du Gabon a été publiée en décembre 2020.*  
<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>  
<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/id/426>  
<https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/273>
- *Deux normes nationales PAFC sont reconnues par le PEFC (Gabon & Cameroun), ainsi qu'une norme régionale (PAFC bassin du Congo) ;*
- *En RDC, les processus pour l'élaboration des normes nationales FSC® et PAFC sont relancés.*

**Indicateur 4 :** Au moins 75 personnes sont formées d'ici fin 2023, sur les principes de certification de « Légalité » (OLB, VLC) et de « Gestion Durable » (PAFC, FSC®).

T0= Bureau Véritas, 61 personnes formées ; Rainforest Alliance, 20 personnes formées sur PPECF I.

Valeur actualisée : Total = 158 personnes formées (*cible atteinte, dépassée de 110%*)

Formations organisées avec l'appui du PPECF à Douala, au mois de Décembre 2024 par PEFC Intl (10 personnes) et au mois de mars 2025 par FSC Int (5 personnes).



**Indicateur 6 :** Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs.

T0 = 13% pour les entreprises certifiées FSC® (juillet 2017)

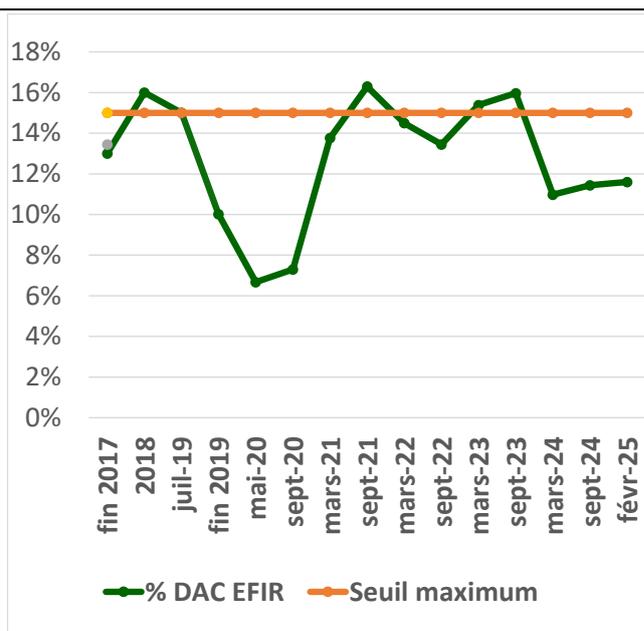
Valeur actualisée = 12% (légère hausse)

*Cible atteinte (Valeur en dessous du seuil maximal fixé)*

L'analyse des données de rapports d'audits montre une légère baisse dans les pratiques d'exploitation EFIR, se traduisant par une légère hausse du taux de DAC EFIR (12 %), du fait de quelques entreprises nouvellement certifiées. Néanmoins, ce taux reste en dessous du seuil maximal fixé pour cet indicateur (15%).

Cette valeur actualisée intègre TOUS les certificats de niveau « Gestion durable » FSC®, et de « Légalité » OLB, LS et PBN. Seule l'entreprise certifiée TLV n'a pas été prise en compte dans l'évaluation.

Source : exploitation/synthèse des rapports public d'audit FSC®, OLB et LS (DAC et observations)



**Indicateur 7** : 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mis 2023 un **plan de gestion de faune**.(\*)

T0 = 33%

Valeur actualisée = 100 %

**Cible atteinte (dépassée de 33%)**

La valeur actualisée de l'indicateur intègre TOUTES les entreprises certifiées au Gabon (puisque la Loi forestière gabonaise exige la mise en œuvre d'un « plan faune » pour les concession forestière, indépendamment de leur niveau de certification).

(\*) Et dans la mesure ou la formulation de l'indicateur est entendu (plan de Gestion ou plan d'action faune), l'évaluation intègre aussi les cinq autres entreprises certifiées Gestion durable hors Gabon.

Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan de gestion Faune	Plan d'actions faune	
<b>Certifiées "Gestion durable"</b>							
PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	NA	1	
ALPICAM	FSC FM	353 388			NA	1	
SEEF - James	PAFC BC	148 667			NA	1	
CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	NA	1	
IPO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			NA	1	
CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	1		
CBG	FSC FM	568 543			1		
Rougier Gabon	FSC FM	895 825			1		
GAW	FSC FM	179 861			1		
SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1		
BSO	PAFC BC	294 829			1		
EGG	FSC FM	256 683			1		
<b>Total "Gestion durable"</b>					<b>12</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
<b>Pourcentages</b>					<b>100%</b>		

**Indicateur 8** : 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023.

T0 = 33%

Valeur actualisée = 50%

**Cible atteinte**

La valeur actualisée intègre TOUTES les entreprises certifiées « Légalité » au Gabon (puisque la Loi gabonaise exige la mise en œuvre d'un plan faune pour tout concessionnaire forestier) ;

ainsi que les entreprises du niveau « Légalité » (hors Gabon) en cours de coaching PPECF vers un certificat de gestion durable,

et enfin, les entreprises ayant bénéficié du coaching PPECF pour atteindre le niveau « Gestion durable ».

Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan de gestion Faune	Plan d'actions faune
<b>Certifiées "Gestion durable"</b>						
PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	NA	1
ALPICAM	FSC FM	353 388			NA	1
SEEF - James	PAFC BC	148 667			NA	1
CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	NA	1
IPO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			NA	1
CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	1	
CBG	FSC FM	568 543			1	
Rougier Gabon	FSC FM	895 825			1	
GAW	FSC FM	179 861			1	
SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1	
BSO	PAFC BC	294 829			1	
EGG	FSC FM	256 683			1	
<b>Certifiées "Légalité"</b>						
FIPCAM	OLB	131 998	CMR	9	NA	0
CUF	OLB	287 321			NA	0
GVI	OLB	66 183			NA	0
SFIL	OLB	119 233			NA	0
SEFAC/SEBAC	OLB (coaching vers PAFC)	406 188			NA	1
SEFECAM	OLB	127 531			NA	0
SIENCAM	OLB	310 322			NA	0
DINO et Fils	OLB	252 736			NA	0
CFK	OLB	51 204			NA	0
TAMAN INDUSTRIE	OLB	333 613	Congo	4	NA	0
AEH (CORAWOOD)	TLV (coaching vers GD)	236 528			NA	1
LIKOUJALA T.	OLB	595 948			NA	0
Rougier MOKABI	PBN (coaching vers FSC FM)	586 330			NA	1
SOMNAB	TLV	147 668	Gabon	4	1	1
Bonus Harvest	LS (coaching vers FSC)	128 000			1	1
SEEF Gabon	OLB	398 393			1	1
TTIB	OLB	238 200			1	1
IFCO	LS	263 637	RDC	1	NA	NA
<b>Total "Légalité"</b>				<b>18</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Totaux</b>				<b>30</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
<b>Pourcentages</b>					<b>50%</b>	

<p><b>Indicateur 9</b> : 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, <u>accepté</u> par la population riveraine.</p> <p>To = 33%</p> <p>Valeur actualisée = 38%</p> <p><b>Cible atteinte à 76%</b></p> <p><i>La valeur actualisée intègre les entreprises certifiées « Légalité » en coaching PPECF vers la certification de gestion durable ; ainsi que les entreprises du niveau « Gestion durable » ayant bénéficié du coaching PPECF pour atteindre ce niveau.</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Entreprises</th> <th>Certificat</th> <th>Superficie</th> <th>Pays</th> <th>Nbre</th> <th>Plan d'actions sociales</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><b>Certifiées "Gestion durable"</b></td> </tr> <tr> <td>PALLISCO</td> <td>FSC FM</td> <td>341 708</td> <td>CMR</td> <td>3</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>ALPICAM</td> <td>FSC FM</td> <td>353 388</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SEEF - James</td> <td>PAFC BC</td> <td>148 667</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>CIB OLAM</td> <td>FSC FM</td> <td>1 922 057</td> <td>Congo</td> <td>2</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>IFO</td> <td>FSC FM &amp; PAFC BC</td> <td>1 159 643</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CEB (PW)</td> <td>FSC FM &amp; PAFC BC</td> <td>596 822</td> <td>Gabon</td> <td>7</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CBG</td> <td>FSC FM</td> <td>568 543</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>Rougier Gabon</td> <td>FSC FM</td> <td>895 825</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>GAW</td> <td>FSC FM</td> <td>179 861</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SFIK - RH Gabon</td> <td>PAFC BC</td> <td>135 843</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>BSO</td> <td>PAFC BC</td> <td>294 829</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>EGG</td> <td>FSC FM</td> <td>256 683</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="6"><b>Certifiées "Légalité"</b></td> </tr> <tr> <td>FIPCAM</td> <td>OLB</td> <td>131 998</td> <td>CMR</td> <td>9</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CUF</td> <td>OLB</td> <td>287 321</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>GVI</td> <td>OLB</td> <td>66 183</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SFIL</td> <td>OLB</td> <td>119 233</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SEFAC/SEBAC</td> <td>OLB (coaching vers PAFC)</td> <td>406 188</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SEFECAM</td> <td>OLB</td> <td>127 531</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SIENCAM</td> <td>OLB</td> <td>310 322</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>DINO et Fils</td> <td>OLB</td> <td>252 736</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CFK</td> <td>OLB</td> <td>51 204</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>TAMAN INDUSTRIE</td> <td>OLB</td> <td>333 613</td> <td>Congo</td> <td>4</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>AEH (CORAWOOD)</td> <td>TLV (coaching vers GD)</td> <td>236 528</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>LIKOUALA T.</td> <td>OLB</td> <td>595 948</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>Rougier MOKABI</td> <td>PBN (coaching vers FSC FM)</td> <td>586 330</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SOMVAB</td> <td>TLV</td> <td>147 668</td> <td>Gabon</td> <td>4</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>Bonus Harvest</td> <td>LS (coaching vers FSC)</td> <td>128 000</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SEEF Gabon</td> <td>OLB</td> <td>398 393</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>TTIB</td> <td>OLB</td> <td>238 200</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>IFCO</td> <td>LS</td> <td>263 637</td> <td>RDC</td> <td>1</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Total "Légalité"</b></td> <td><b>18</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Totaux</b></td> <td><b>30</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Pourcentages</b></td> <td><b>38%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan d'actions sociales	<b>Certifiées "Gestion durable"</b>						PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	NA	ALPICAM	FSC FM	353 388			NA	SEEF - James	PAFC BC	148 667			1	CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	NA	IFO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			NA	CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	NA	CBG	FSC FM	568 543			NA	Rougier Gabon	FSC FM	895 825			NA	GAW	FSC FM	179 861			NA	SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1	BSO	PAFC BC	294 829			1	EGG	FSC FM	256 683			1	<b>Certifiées "Légalité"</b>						FIPCAM	OLB	131 998	CMR	9	NA	CUF	OLB	287 321			NA	GVI	OLB	66 183			NA	SFIL	OLB	119 233			NA	SEFAC/SEBAC	OLB (coaching vers PAFC)	406 188			1	SEFECAM	OLB	127 531			NA	SIENCAM	OLB	310 322			NA	DINO et Fils	OLB	252 736			NA	CFK	OLB	51 204			NA	TAMAN INDUSTRIE	OLB	333 613	Congo	4	NA	AEH (CORAWOOD)	TLV (coaching vers GD)	236 528			1	LIKOUALA T.	OLB	595 948			NA	Rougier MOKABI	PBN (coaching vers FSC FM)	586 330			1	SOMVAB	TLV	147 668	Gabon	4	NA	Bonus Harvest	LS (coaching vers FSC)	128 000			1	SEEF Gabon	OLB	398 393			NA	TTIB	OLB	238 200			NA	IFCO	LS	263 637	RDC	1	NA					<b>Total "Légalité"</b>	<b>18</b>					<b>Totaux</b>	<b>30</b>					<b>Pourcentages</b>	<b>38%</b>
	Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan d'actions sociales																																																																																																																																																																																																																			
	<b>Certifiées "Gestion durable"</b>																																																																																																																																																																																																																								
	PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	NA																																																																																																																																																																																																																			
	ALPICAM	FSC FM	353 388			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SEEF - James	PAFC BC	148 667			1																																																																																																																																																																																																																			
	CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	NA																																																																																																																																																																																																																			
	IFO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			NA																																																																																																																																																																																																																			
	CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	NA																																																																																																																																																																																																																			
	CBG	FSC FM	568 543			NA																																																																																																																																																																																																																			
	Rougier Gabon	FSC FM	895 825			NA																																																																																																																																																																																																																			
	GAW	FSC FM	179 861			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1																																																																																																																																																																																																																			
	BSO	PAFC BC	294 829			1																																																																																																																																																																																																																			
	EGG	FSC FM	256 683			1																																																																																																																																																																																																																			
	<b>Certifiées "Légalité"</b>																																																																																																																																																																																																																								
	FIPCAM	OLB	131 998	CMR	9	NA																																																																																																																																																																																																																			
	CUF	OLB	287 321			NA																																																																																																																																																																																																																			
	GVI	OLB	66 183			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SFIL	OLB	119 233			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SEFAC/SEBAC	OLB (coaching vers PAFC)	406 188			1																																																																																																																																																																																																																			
	SEFECAM	OLB	127 531			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SIENCAM	OLB	310 322			NA																																																																																																																																																																																																																			
	DINO et Fils	OLB	252 736			NA																																																																																																																																																																																																																			
	CFK	OLB	51 204			NA																																																																																																																																																																																																																			
	TAMAN INDUSTRIE	OLB	333 613	Congo	4	NA																																																																																																																																																																																																																			
	AEH (CORAWOOD)	TLV (coaching vers GD)	236 528			1																																																																																																																																																																																																																			
	LIKOUALA T.	OLB	595 948			NA																																																																																																																																																																																																																			
Rougier MOKABI	PBN (coaching vers FSC FM)	586 330			1																																																																																																																																																																																																																				
SOMVAB	TLV	147 668	Gabon	4	NA																																																																																																																																																																																																																				
Bonus Harvest	LS (coaching vers FSC)	128 000			1																																																																																																																																																																																																																				
SEEF Gabon	OLB	398 393			NA																																																																																																																																																																																																																				
TTIB	OLB	238 200			NA																																																																																																																																																																																																																				
IFCO	LS	263 637	RDC	1	NA																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Total "Légalité"</b>	<b>18</b>																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Totaux</b>	<b>30</b>																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Pourcentages</b>	<b>38%</b>																																																																																																																																																																																																																				
<p><b>Indicateur 10</b> : D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (<u>et de qualité</u>) en faveur des peuples autochtones</p> <p>To = 44%</p> <p>Valeur actualisée = 53%</p> <p><b>Cible atteinte</b></p> <p><i>La valeur actualisée intègre toutes les entreprises certifiées « Gestion durable » du bassin du Congo (car exigence normative de FSC FM et du PAFC BC), ainsi que les entreprises du niveau « Légalité » en coaching vers la certification de gestion durable.</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Entreprises</th> <th>Certificat</th> <th>Superficie</th> <th>Pays</th> <th>Nbre</th> <th>Plan Peuples Autochtones</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><b>Certifiées "Gestion durable"</b></td> </tr> <tr> <td>PALLISCO</td> <td>FSC FM</td> <td>341 708</td> <td>CMR</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ALPICAM</td> <td>FSC FM</td> <td>353 388</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SEEF - James</td> <td>PAFC BC</td> <td>148 667</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>CIB OLAM</td> <td>FSC FM</td> <td>1 922 057</td> <td>Congo</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>IFO</td> <td>FSC FM &amp; PAFC BC</td> <td>1 159 643</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>CEB (PW)</td> <td>FSC FM &amp; PAFC BC</td> <td>596 822</td> <td>Gabon</td> <td>7</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>CBG</td> <td>FSC FM</td> <td>568 543</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Rougier Gabon</td> <td>FSC FM</td> <td>895 825</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>GAW</td> <td>FSC FM</td> <td>179 861</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SFIK - RH Gabon</td> <td>PAFC BC</td> <td>135 843</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>BSO</td> <td>PAFC BC</td> <td>294 829</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>EGG</td> <td>FSC FM</td> <td>256 683</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td colspan="6"><b>Certifiées "Légalité"</b></td> </tr> <tr> <td>FIPCAM</td> <td>OLB</td> <td>131 998</td> <td>CMR</td> <td>9</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CUF</td> <td>OLB</td> <td>287 321</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>GVI</td> <td>OLB</td> <td>66 183</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SFIL</td> <td>OLB</td> <td>119 233</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SEFAC/SEBAC</td> <td>OLB (coaching vers PAFC)</td> <td>406 188</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SEFECAM</td> <td>OLB</td> <td>127 531</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>SIENCAM</td> <td>OLB</td> <td>310 322</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>DINO et Fils</td> <td>OLB</td> <td>252 736</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>CFK</td> <td>OLB</td> <td>51 204</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>TAMAN INDUSTRIE</td> <td>OLB</td> <td>333 613</td> <td>Congo</td> <td>4</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>AEH (CORAWOOD)</td> <td>TLV (coaching vers GD)</td> <td>236 528</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>LIKOUALA T.</td> <td>OLB</td> <td>595 948</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>Rougier MOKABI</td> <td>PBN (coaching vers FSC FM)</td> <td>586 330</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SOMVAB</td> <td>TLV</td> <td>147 668</td> <td>Gabon</td> <td>4</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>Bonus Harvest</td> <td>LS (coaching vers FSC)</td> <td>128 000</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SEEF Gabon</td> <td>OLB</td> <td>398 393</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>TTIB</td> <td>OLB</td> <td>238 200</td> <td></td> <td></td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td>IFCO</td> <td>LS</td> <td>263 637</td> <td>RDC</td> <td>1</td> <td>NA</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Total "Légalité"</b></td> <td><b>18</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Totaux</b></td> <td><b>30</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>Pourcentages</b></td> <td><b>53%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan Peuples Autochtones	<b>Certifiées "Gestion durable"</b>						PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	1	ALPICAM	FSC FM	353 388			1	SEEF - James	PAFC BC	148 667			1	CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	1	IFO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			1	CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	1	CBG	FSC FM	568 543			1	Rougier Gabon	FSC FM	895 825			1	GAW	FSC FM	179 861			1	SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1	BSO	PAFC BC	294 829			1	EGG	FSC FM	256 683			1	<b>Certifiées "Légalité"</b>						FIPCAM	OLB	131 998	CMR	9	NA	CUF	OLB	287 321			NA	GVI	OLB	66 183			NA	SFIL	OLB	119 233			NA	SEFAC/SEBAC	OLB (coaching vers PAFC)	406 188			1	SEFECAM	OLB	127 531			NA	SIENCAM	OLB	310 322			NA	DINO et Fils	OLB	252 736			NA	CFK	OLB	51 204			NA	TAMAN INDUSTRIE	OLB	333 613	Congo	4	NA	AEH (CORAWOOD)	TLV (coaching vers GD)	236 528			1	LIKOUALA T.	OLB	595 948			NA	Rougier MOKABI	PBN (coaching vers FSC FM)	586 330			1	SOMVAB	TLV	147 668	Gabon	4	NA	Bonus Harvest	LS (coaching vers FSC)	128 000			1	SEEF Gabon	OLB	398 393			NA	TTIB	OLB	238 200			NA	IFCO	LS	263 637	RDC	1	NA					<b>Total "Légalité"</b>	<b>18</b>					<b>Totaux</b>	<b>30</b>					<b>Pourcentages</b>	<b>53%</b>
	Entreprises	Certificat	Superficie	Pays	Nbre	Plan Peuples Autochtones																																																																																																																																																																																																																			
	<b>Certifiées "Gestion durable"</b>																																																																																																																																																																																																																								
	PALLISCO	FSC FM	341 708	CMR	3	1																																																																																																																																																																																																																			
	ALPICAM	FSC FM	353 388			1																																																																																																																																																																																																																			
	SEEF - James	PAFC BC	148 667			1																																																																																																																																																																																																																			
	CIB OLAM	FSC FM	1 922 057	Congo	2	1																																																																																																																																																																																																																			
	IFO	FSC FM & PAFC BC	1 159 643			1																																																																																																																																																																																																																			
	CEB (PW)	FSC FM & PAFC BC	596 822	Gabon	7	1																																																																																																																																																																																																																			
	CBG	FSC FM	568 543			1																																																																																																																																																																																																																			
	Rougier Gabon	FSC FM	895 825			1																																																																																																																																																																																																																			
	GAW	FSC FM	179 861			1																																																																																																																																																																																																																			
	SFIK - RH Gabon	PAFC BC	135 843			1																																																																																																																																																																																																																			
	BSO	PAFC BC	294 829			1																																																																																																																																																																																																																			
	EGG	FSC FM	256 683			1																																																																																																																																																																																																																			
	<b>Certifiées "Légalité"</b>																																																																																																																																																																																																																								
	FIPCAM	OLB	131 998	CMR	9	NA																																																																																																																																																																																																																			
	CUF	OLB	287 321			NA																																																																																																																																																																																																																			
	GVI	OLB	66 183			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SFIL	OLB	119 233			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SEFAC/SEBAC	OLB (coaching vers PAFC)	406 188			1																																																																																																																																																																																																																			
	SEFECAM	OLB	127 531			NA																																																																																																																																																																																																																			
	SIENCAM	OLB	310 322			NA																																																																																																																																																																																																																			
	DINO et Fils	OLB	252 736			NA																																																																																																																																																																																																																			
	CFK	OLB	51 204			NA																																																																																																																																																																																																																			
	TAMAN INDUSTRIE	OLB	333 613	Congo	4	NA																																																																																																																																																																																																																			
	AEH (CORAWOOD)	TLV (coaching vers GD)	236 528			1																																																																																																																																																																																																																			
	LIKOUALA T.	OLB	595 948			NA																																																																																																																																																																																																																			
Rougier MOKABI	PBN (coaching vers FSC FM)	586 330			1																																																																																																																																																																																																																				
SOMVAB	TLV	147 668	Gabon	4	NA																																																																																																																																																																																																																				
Bonus Harvest	LS (coaching vers FSC)	128 000			1																																																																																																																																																																																																																				
SEEF Gabon	OLB	398 393			NA																																																																																																																																																																																																																				
TTIB	OLB	238 200			NA																																																																																																																																																																																																																				
IFCO	LS	263 637	RDC	1	NA																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Total "Légalité"</b>	<b>18</b>																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Totaux</b>	<b>30</b>																																																																																																																																																																																																																				
				<b>Pourcentages</b>	<b>53%</b>																																																																																																																																																																																																																				

## 5. Tableau des engagements (PPECF II et PPECF III)

### Engagements PPECF II au 28 Février 2025

N° de contrat	Pays	Concessionnaire (s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	contractualisation										
				Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contractualisation	Montant liquidé	Reste à payer sur contrats engagés	Reliquat contrats clôturé	transféré PPECF III	Statut
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)														
Hors contrat	Tous	Tous	Production d'un film en vue communication des	mail KfW	mail KfW	ATIBT	17 670	0,5	11/09/2017	17 670	-	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Concessionnaires	Livraison au MINFOF d'un guide de suivi de la grille des nouveaux	mail KfW	mail KfW	Nature +	5 189	0,1	09/10/2017	5 189	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	CDO	Organisation du premier CDO de la phase II			CgP	35 058			35 058	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la programmation et au plan de convergence de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine		6 270	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de	11/01/2018	170	COMIFAC	3 929	1 semaine		3 929	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Formation Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaîne	NA	NA	Rain Forest Alliance	3 805	1 semaine		3 805	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois		538	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	17 354	6 mois		17 354	-	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR	NA	NA	GFA	7 299	12 mois		7 299	-	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais IM5 pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois		244	-	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	COMIFAC-Ambassade Allemagne	NA	NA	NA	876	1 journée		876	-	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Sécurité site COMIFAC	NA	NA	NA	350	12 mois		350	-	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois		76	-	-		Clôturé
C006	Tous	Tous	Maintenance site web PPECF				8 100	24 mois		-	8 100			En cours
C099	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistan	7/09/2015	37	ATIBT/FCBA	80 177	10 mois	28/01/2016	80 177	-			Clôturé
C100	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistan	7/09/2015	37	ATIBT/Tu Delft	59 200	10 mois	28/01/2016	49 200		10 000		Clôturé
C122	RCA	Groupe Rougier	Etude d'impact environnemental et	17/11/2017	166	TEREA	0	11 mois			-	-		Abandonné
C123	Gabon	ties prenantes Gal	Appui à la lutte contre l'exploitation	10/11/2017	167	onservation et Justic	150 000	40 mois	14/12/2017	150 000	-			Clôturé
C124	Cameroun	es prenantes Cam	Appui à l'émergence et à la validation du système national de	2/02/2018	168	PEFC International	0	10 mois		-	-	-		Abandonné
C125	Congo	D/CIB-OLAM/Roug	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et	23/02/2018	174	onservation et Justic	22 400	3 mois	13/03/2018	10 055		12 345		Clôturé

C126	Congo	/CIB-OLAM/Roug	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois	13/03/2018	18 095		105		Clôturé
						<b>Total--&gt;</b>	<b>436 735</b>			<b>406 185</b>	<b>8 100</b>	<b>22 450</b>		

2ème semestre (16 mars 18 au 31 décembre 18)

Hors contrat	Gabon	Tous	Billets d'avions des participants à la mission SNCF au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	N/A	2 127	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Frais de missions du SEA pour assister à la réunion ATIBT à Paris	NA	NA	NA	945	1 semaine	N/A	945	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement de l'atelier FNUF à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	N/A	12 606	-	0		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Tous	Contribution à l'évènement Woodshow organisé par l'ATIBT au	23/05/2018	184	ATIBT	21 000	1 semaine	N/A	21 000	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais d'intervention de Claude Garcia pour l'atelier "Avenir de la	NA	NA	Claude Garcia (CIRA	4 060	3 jours	N/A	4 060	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement COMIFAC pour leur participation à l'évènement	6/06/2018	186	NA	20 010	1 semaine	N/A	20 010	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 397	9 mois	N/A	5 397	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	27 174	9 mois	N/A	27 174	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Divers frais imprévus	NA	NA	NA	4 677	7 mois	N/A	4 677	-	0	0	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures PPECF (polos, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 306	2 semaines	N/A	2 306	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	412	9 mois	N/A	412	-	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	One Shot Relation Press		NA	Open 2 Europe	10 000	1mois et 15 jours	N/A	10 000	-	0		Clôturé
Hors contrat	Kinshasa	COMIFAC	Atelier de relance du GTGF		NA	NA	23 005	3 jours	N/A	23 005	-	0		Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	SEEAC	Séminaire international SEEAC		NA	NA	6 708	4 jours	N/A	6 708	-	0		Clôturé
Hors contrat	tous	ATIBT	Appui à l'ATIBT (prestation graphique, e-mailing dédié,	NA	NA	LG Design Graphik/Bianca	28 751	9 mois	N/A	28 751	-	0		Clôturé
Hors contrat	Belgique	COMIFAC	Réunion PFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18			NA	18 041	1 semaine	N/A	18 041	-	0		Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	COMIFAC	Participation Assembe atelier SEEAC	NA	NA	SEEAC	1 697	1 semaine	N/A	1 697	-	0		Clôturé
C127	Tous	Tous	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce	5/07/2018	182	ATIBT	772 340	22 mois	30/07/2018	614 286		158 054		Clôturé
C129	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois	26/07/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	07/08/2018	141 204		2 796		Clôturé
C130	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois	25/06/2018	179	Stratemark	177 000	24 mois	07/08/2018	141 156		35 844		Clôturé
C131	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois	25/06/2018	179	Links	95 700	24 mois	07/08/2018	88 700		7 000		Clôturé

C132	Gabon	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement	20/07/2018	183	embloux Agrobiotec	57 500	30 mois	02/10/2018	57 500	-			Clôturé
C133	Tous	Tous	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le	24/07/2018	191	Nature +	180 320	20 mois	05/10/2018	180 320	-			Clôturé
C134	Tous	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement	20/07/2018	183	Nature +	95 000	30 mois	02/10/2018	95 000	-			Clôturé
C135	Tous	Tous	Amélioration des rendements matière par le classement des	10/02/2018	171	ATIBT	188 000	24 mois	18/10/2018	51 427		136 573		Clôturé
C136	Tous	Tous	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	9/08/2018	188	FSC	349 958	31 mois	06/12/2018	349 958	-			Clôturé
C137	Gabon	SOMIVAB	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	5/10/2018	178	TEREA	96 855	20 mois	05/12/2018	24 086		72 770		Clôturé
C138	Congo	IFO	Etude bathymétrique de la basse Sangha	4/10/2018	196	GIE-SCVEN	21 375	1 mois	15/11/2018	21 375	-	-		Clôturé
C139	Gabon	TTIB	Appui coaching vers la certification	5/10/2018	185	TEREA	146 573	20 mois	05/12/2018	30 822		115 750		Clôturé
C140	Cameroun	PPECF	Contrat audits financiers PPECF II	24/07/2018	A.O.	Bekolo&Partners	27 277	4 ans	25/10/2018	27 277	-			Clôturé
C143	Gabon	CEB	Lutte contre la criminalité faunique	24/10/2018	197	conservation et Justice	192 600	50 mois	13/11/2018	192 600	-			Clôturé
C144	Tous	Tous	Optimisation rendements matières de l'exploitation forestière	22/10/2018	189	ETICWOOD	48 800	6 mois	12/12/2018	48 800	-	-		Clôturé
C145	Tous	Tous	Think tank sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	208	ATIBT	29 510	3 mois	12/12/2018	29 510	-	-		Clôturé
C146	Cameroun	Tous	Impact de la certification sur la conservation faune		206	WWF	90 000	48 mois	19/12/2018	90 000	-			Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 901 723</b>			<b>2 372 938</b>	<b>0</b>	<b>528 786</b>	<b>0</b>	

3<sup>ème</sup> semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	RDC	COMIFAC	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	NA	24 139	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	576	5 mois	NA	576	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Manjeli Aichatou	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	NA	1 638	-	0		Clôturé
Hors contrat	Sao Tome	COMIFAC	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	NA	2 729	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 345	5 mois	NA	5 345	-	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ enregistrement voix du	NA	NA	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG	53 769	6 mois	NA	53 769	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Organisation 7 <sup>ème</sup> CDO	NA	NA	NA	20 912	1 mois	NA	20 912	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 163	5 mois	NA	7 163	-	0		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Ondoua Adolphe	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	NA	1 263	-	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Charles Bracke	Participation C.Bracke atelier planification COMIFAC à	NA	NA	NA	2 222	1 semaine	NA	2 222	-	0		Clôturé

Hors contrat	CMR	COMIFAC	Frais divers COMIFAC (carburant, assurances...)	NA	NA	NA	788	1 mois	NA	788	-	0	Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Participation 14 <sup>ème</sup> session FNUF du SE et juriste de la COMIFAC	23/04/2019	NA	NA	5 016	1 mois	NA	5 016	-	0	Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Frais pour le dédouanement des livres CAFF	NA	NA	NA	2 001	3 mois	NA	2 001	-	0	Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	-	0	Clôturé
Hors contrat	Europe	V.PELE	Formation NEPCON de V.PELE	NA	NA	NA	2 289	1 mois	NA	2 289	-	0	Clôturé
Hors contrat	RCA	WWF	Dédouanement drone en RCA	NA	NA	NA	13 365	2 mois	NA	13 365	-	0	Clôturé
C128	TLP	Tous	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	378 250	42 mois	22/01/2019	273 212	105 038		En cours
C142	TLP	Tous	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	6/06/2018	180	TEREA	119 200	42 mois	22/03/2019	116 859		2 341	Clôturé
C147	Gabon	precious Woods-CE	Identification EHPVal	12/12/2018	200	embloux Agrobiotec	220 375	48 mois	07/02/2019	220 375	-		Clôturé
C149	Gabon	ASI	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	13/12/2018	203	Consortium BFC	224 250	30 mois	15/01/2019	89 900		134 350	Clôturé
C150	TLP	Tous	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	22/03/2019	203 018	-		Clôturé
C151	TLP	Tous	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	18/02/2019	196 035	-		Clôturé
C152	Gabon	BSO	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	13/03/2019	213	TEREA	208 300	30 mois	14/03/2019	128 156		80 144	Clôturé
C153	TLP	TLP	Test mécaniques et de durabilités	18/11/2018	193	CIRAD	50 300	30 mois	31/05/2019	46 300		4 000	Clôturé
C154	TLP	Tous	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	NA	NA	Bureau Veritas	40 000	48 mois	01/10/2019	28 796	11 204		En cours
C155	RCA	SEFCA	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	13/12/2018	212	FRMi	241 961	31 mois	22/03/2019	234 516	7 446		En cours
C156	TLP	Tous	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-	75 728	14 mois	07/02/2019	75 728	0	0	Clôturé
C158	Congo	IFO	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	24/04/2019	218	IFO	60 000	8 mois	03/05/2019	48 000	12 000		En cours
C162	Gabon	Concessionnaires	Optimalisation Elefor	30/04/2019	215	embloux Agrobiotec	100 826	48 mois	21/06/2019	100 826	-		Clôturé
C166	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	19 500	4 mois	25/06/2019	19 500	-	0	Clôturé
C167	Cameroun	Douaniers	Formation douaniers camerounais sur la certification des bois	28/05/2019	227	ATIBT	7 600	3mois	20/06/2019	7 130		470	Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 291 225</b>			<b>1 934 233</b>	<b>135 688</b>	<b>221 305</b>	<b>0</b>

4<sup>ème</sup> semestre (01 juillet 19 au 31 décembre 19)

Hors contrat	TLP	F&P	Stratégie digitale/téléchargement vidéo HD			6LAB/Agent Paper	6 100	NA	NA	6 100	-	0	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	14 789	NA	NA	14 789	-	0	Clôturé

Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	647	NA	NA	647	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	12 965	1 mois	NA	12 965	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	H.Arnaud	Frais H.Arnaud 7è CDO	NA	NA	NA	672	1 semaine	NA	672	-	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Appui communication LCB	NA	NA	LCB	6 000	NA	NA	6 000	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	NA	NA	2 400	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	COMIFAC	Participation COMIFAC forum Shanghai	NA	NA	NA	13 224	1 mois	NA	13 224	-	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Participation financement forum Shanghai	NA	NA	ITTO	40 194	1 mois	NA	40 194	0	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique juillet 19 Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	1 989	NA	NA	1 989	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation clime véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	5 488	1 mois	NA	5 488	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR	NA	NA	GFA	6 180	36 mois	NA	2 367	3 813			Clôturé
C159	TLP	Concessionnaires	Formation sécurité abattage e-learning	29/05/2019	225	ITG	19 855	5 mois	01/08/2019	16 000		3 855		Clôturé
C160	Tous	Tous	responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses	25/06/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	13/08/2019	144 000	-	0		Clôturé
C163	TLP	Concessionnaires	Logiciel "métier"	17/05/2019	209	EKWATO	30 220	5 mois	02/07/2019	29 493	-	727		Clôturé
C164	TLP	Concessionnaires	Etude réduction fiscalité entreprises	30/04/2019	221	CIRAD	44 995	5 mois	08/07/2019	44 995	-	0		Clôturé
C165	TLP	Tous	Production charbon certifié FSC	26/02/2020	205	WALE	12 500	5 mois	01/07/2019	12 500	-	0		Clôturé
C168	TLP	Tous	Refonte site internet programme marketing F&P			6LAB	53 850	12 mois	31/07/2019	53 850	-			Clôturé
C169	TLP	Tous	Appui processus FLEGT-REDD			TFM-consulting	19 200	8 mois	07/08/2019	19 200	-	0		Clôturé
C170	TLP	Tous	Relation presse média programme F&P			Open 2 Europe	211 600	36 mois	01/04/2019	211 600	-			Clôturé
C171	TLP	Tous	Communication digitale programme F&P			Open 2 Digital	136 500	12 mois	01/04/2019	136 500	-			Clôturé
C172	TLP	Concessionnaires	Analyse comparative système "léga	29/11/2019	233	Caroline Duhesme	9 100	2 mois	01/08/2019	9 100	-			Clôturé
C175	Gabon	UFIGA	Gestion durable UFIGA Gabon	29/11/2019	234	PROSYGMA	24 750	3 mois	14/08/2019	22 138		2 612		Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>817 218</b>			<b>806 211</b>	<b>3 813</b>	<b>7 194</b>	<b>0</b>	

5ème semestre (01 janvier 20 au 30 juin 20)

Hors contrat	Gabon	Nicolas Dubart	Différence prix billet d'avion pour la mission de diagnostic au Gabon	NA	NA	NA	829	1 mois	NA	829	-	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	828	NA	NA	828	-	0		Clôturé

Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	196	6 mois	NA	196	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 019	NA	NA	7 019	0	0		Clôturé
Hors contrat	France	Vincent PELE	Remboursement frais de déplacement V.Pelé réunion ATIBT	NA	NA	NA	325	1 mois	NA	325	-	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	11 269	6 mois	NA	11 269	-	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 3è TT et 8è CDO ( billets à rembourser)	NA	NA	NA	4 951	1 mois	NA	4 951	-	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ du programme Fair&Precious	NA	NA	Bianca graphisme/L G Design/M. Multilingual	8 400	12 mois	NA	8 400	-	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (FSC)	24/03/2020	256	NA	250 000	6 mois	NA	250 000	-	0		Clôturé
C173	Gabon	SEEF	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEEF	6/06/2019	217	GFEC	211 450	30 mois	14/08/2019	205 102	6 348			En cours
C176	Congo Brazzaville	Population autochtone	Appui et maintien activités populations autochtones			CIB	68 935	20 mois	29/01/2020	68 935	-			Clôturé
C177	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	41 800	4 mois	06/01/2020	41 800	-	0		Clôturé
C178	Gabon	SBL	Appui coaching SBL	8/10/2018	187	GFEC	184 125	25 mois	06/01/2020	133 250	50 876			En cours
C180	Gabon	ONUS HARVEST	Appui coaching Bonus Harvest	9/04/2020	246	BFC	213 661	23 mois	25/05/2020	213 661		0		Clôturé
C182	Tous	Tous	Edition CAFF en mandarin			Meindert Brouw	15 000	6 mois	12/02/2020	15 000	-			Clôturé
C183	Gabon	le RIMBUNAN	Appui coaching vers la certification du groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	412 838	25 mois	01/04/2020	11 434		401 404		Abandonné
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	84 000	36 mois	25/04/2020	65 049			18 951	PPECF III
C185	TLP	cessionnaire	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	335 060	42 mois	29/05/2020	154 227			180 833	PPECF III
C186	TLP	cessionnaire	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	moux Agro bid	229 236	42 mois	29/05/2020	0			229 236	PPECF III
C187	Congo/Brazzaville	reprises MOKA	Appui coaching MOKABI	6/08/2020	242	BFC	125 800	21 mois	05/06/2020	119 250	6 550			En cours
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 208 390</b>			<b>1 314 192</b>	<b>63 773</b>	<b>401 405</b>	<b>429 020</b>	

6<sup>ème</sup> semestre (01 juillet 20 au 31 décembre 20)

Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	Design Graph	2 400	NA	NA	2 400	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	250 000	6 mois	NA	104 537			145 463	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 399	6 mois	NA	5 399	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	305	6 mois	NA	305	0			Clôturé

Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 748	6 mois	NA	2 748	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	423	6 mois	NA	423	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	PPECF II	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	2 413	1 mois	NA	2 413	-			Clôturé
C188	Congo/Brazzaville	prise Likouala	Appui coaching Likouala Timber			FRMi	183 000	25 mois	06/08/2020	183 000	-			Clôturé
C189	TLP	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés			ATIBT	116 000	36 mois	29/09/2020	26 000			90 000	PPECF III
C190	Cameroun	Tous	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES			SEEAC	70 142	12 mois	28/09/2020	58 952	11 190			En cours
C191	Congo	Tous	Réhabilitation 5 forages			IFO	23 761	6 mois	29/09/2020	23 761	-			Clôturé
C192	TLP	concessionnaire	Formation abattage e-learning			BFC	172 664	12 mois	19/10/2020	69 199			103 465	PPECF III
C193	TLP	concessionnaire	Services écosystémiques des concessions certifiées			ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	0			199 443	PPECF III
						<b>Total --&gt;</b>	<b>1 028 698</b>			<b>479 137</b>	<b>11 190</b>	<b>0</b>	<b>538 371</b>	

7<sup>ème</sup> semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 417	6 mois	NA	3 417	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	6 193	6 mois	NA	6 193	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Abonnement annuel internet Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	NA	30	1 an	NA	30	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	732	1 semaine	NA	732	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	Design Graph	5 600	NA	NA	5 600	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	756	6 mois	NA	756	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	190	6 mois	NA	190	0			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 8 <sup>e</sup> CDO PPECF	NA	NA	NA	3 334	1 semaine	NA	3 334	-			Clôturé
C226	TLP	auditeurs	Protocole collaboration formation auditeurs NEPCON	NA	NA	NA	4 080	1 mois	NA	4 080	-			Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>24 331</b>			<b>24 331</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

8<sup>ème</sup> semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 778	6 mois	NA	2 778	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	774	6 mois	NA	774	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	8 789	6 mois	NA	8 789	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	-			Clôturé

Hors contrat	TLP	Tous	Depenses reunion COP26 et COP26 (billets, perdiem...)	NA	NA	NA	30 631	1 mois	NA	30 631	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Impression 2000 guides	NA	NA	NATURE+	4 909	NA	NA	4 909	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Apparitionner pour réparations véhicules COMIFAC	NA	NA	NA	10 671	NA	NA	10 671	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	forestières	Apparitionner pour réparations véhicules forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	8 161	NA	NA	8 161	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Hommes	NA	NA	Clair-Obscur	2 000	1 mois	1mois	2 000	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures logo PPECF	NA	NA	NA	2 852	1 mois	1mois	2 852	-			Clôturé
C182(2)	Tous	Tous	Edition CAFF en français			Meindert Brouwer	12 000	10 mois	21/06/2021	9 002		2 998		Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>83 604</b>			<b>80 606</b>	<b>0</b>	<b>2 998</b>	<b>0</b>	

9<sup>ème</sup> semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	21 822	6 mois	NA	21 822	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 095	6 mois	NA	2 095	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	COP26 de l'ATIBT	NA	NA	NA	5 362	1 mois	NA	5 362	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	6 mois	NA	2 400	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	PPECF II	II	NA	NA	GFA	3 863	1 mois	NA	3 863	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	6 408	6 mois	NA	6 408	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	Matthias	15	12 mois	NA	15	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	175	6 mois	NA	175	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Manutention livres CAFF	NA	NA	NA	9	NA	NA	9	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Retrait C236 FSC à la poste	NA	NA	NA	14	NA	NA	14	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	certification	NA	NA	NA	5 639	NA	NA	5 639	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 9 <sup>e</sup> CDO PPECF	NA	NA	NA	3 155	1 mois	NA	3 155	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	marketing C184 STRATEMARK	NA	NA	STRATEMARK	345	36 mois	NA	345	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	STRATEMARK	le forum ATIBT Nantes	NA	NA	STRATEMARK	4 900	1 mois	NA	4 900	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	TOM2PRO de la COMIFAC		NA		23 371	6 mois	NA	23 371	-			Clôturé

C240	TLP	Tous	Appui doctorat FELiDYN			UL	69 300	46 mois	15/05/2022	62 370	6 930			En cours
C241	Tous	Tous	Hebergement, maintenance et gestion du back office Follow AP			BFC	29 700	18 mois	16/05/2022	27 000	2 700			En cours
C243	TLP	TLP	Projet "Biochar"	27/04/2022	304	ETICWOOD	147 220	12 mois	01/06/2022	39 678			107 541	PPECF III
							<b>325 794</b>			<b>208 622</b>	<b>9 630</b>	<b>0</b>	<b>107 541</b>	

10ème semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 132	6 mois	NA	3 132	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Open 2 Europe	Frais relation presse d'Open 2 Europe pour la CIB à Nantes	NA	NA	Open 2 Europe	5 660	1mois	NA	5 660	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	2 007	6 mois	NA	2 007	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	Design Graph	2 400	6 mois	NA	2 400	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois	NA	76	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Abonnement Zoom annuel PPECF	NA	NA	NA	168	6 mois	NA	168	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	7 065	NA	NA	7 065	-			Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Dédouanement livres CAFF	NA	NA	NA	864	NA	NA	864	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	5 538	6 mois	NA	5 538	-			Clôturé
							<b>26 910</b>			<b>26 910</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

11ème semestre (01 janvier au 30 juin 23)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 608	6 mois	NA	1 608	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	5 828	6 mois	NA	5 828	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production brochures PPECF	NA	NA	NA	838	6 mois	NA	838	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Comité réélection guide certification	NA	NA	NA	2 200	NA	NA	2 200	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	COMIFAC/PPECF	Plaquettes COMIFAC/PPECF	NA	NA	LG Design	1 713	NA	NA	1 713	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	9 271	6 mois	NA	9 271	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	PPECF II	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	1 117	1 mois	NA	1 117	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 10è CDO PPECF	NA	NA	NA	4 635	1 mois	NA	4 635	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF II	production brochures PPECF pour le 10è CDO	NA	NA	NA	1 372	1 semaine	NA	1 372	-			Clôturé
							<b>28 621</b>			<b>28 621</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

12<sup>ème</sup> semestre (01 juillet au 31 décembre 23)

Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Appui réunion CNC de la COMIFAC	NA	NA	NA	7 397	1 semaine	NA	7 397	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	939	6 mois	NA	939	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	612	6 mois	NA	612	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	4 414	6 mois	NA	4 414	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Abonnement Zoom annuel PPECF	NA	NA	NA	168	6 mois	NA	168	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	-			Clôturé
C275	TLP	Tous	Monitoring faune par bioacoustique et ADN environn	375	NATURE+		243 338	15 mois	01/01/2024	219 004	24 334			En cours
							<b>256 905</b>			<b>232 571</b>	<b>24 334</b>			

13<sup>ème</sup> semestre (01 janvier au 30 juin 24)

Hors contrat	TLP	F&P	déc 23)	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	12 mois	NA	1 200	-			Clôturé
Hors contrat	TLP	PPECF II	II	NA	NA	GFA	4 980	12 mois	NA	1 400	3 580			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	526	6 mois	NA	526	-			Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	9 150	6 mois	NA	9 150	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	107	6 mois	NA	107	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Appui logiciel TomPro 2 COMIFAC	NA	NA	NA	3 811	3 mois	NA	3 811	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures logo PPECF	NA	NA	NA	1 616	6 mois	NA	1 616	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	COMIFAC	NA	NA	NA	7 432	3 mois	NA	7 432	-			Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF II	réunion PFBC Kinshasa	NA	NA	NA	2 592	1 semaine	NA	2 592	-			Clôturé
C274	TLP	F&P	Animation réseaux sociaux F&P			ETICWOOD	4 000	2 mois	15/11/2023	4 000	-			Clôturé
C278	TLP	ATIBT	Rapport analyse guide CCT de l'ATIBT			EXB	1 900	2 mois	07/02/2024	1 900	-			Clôturé
C279	Cameroun	PPECF	Audits financiers PPECF 2022/2023	13/02/2023		Okalla Ahanda & Assoc	50 346	36 mois	10/01/2024	20 139	30 207			En cours
C282	TLP	TLP	Renforcement des capacités ACNP			FRMi	145 082	12 mois	15/03/2024	85 030	60 052			En cours
C284	Gabon	ties prenantes Ga	ALEFI au Gabon années 24/25		377	onservation et Justic	50 000	15 mois	07/02/2024	45 000	5 000			En cours
							<b>282 741</b>			<b>183 902</b>	<b>98 839</b>			

14ème semestre (01 juillet au 31 décembre 24)													
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 252	6 mois	NA	1 252	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Abonnement Zoom annuel PPECF	NA	NA	NA	180	12 mois	NA	180	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 824	6 mois	NA	2 824	-		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Tous	Gabon	NA	NA	NA	6 436	1 mois	NA	6 436	-		Clôturé
Hors contrat	Azerbaïdjan	SE COMIFAC	Mission COP 29 SE de la COMIFAC	NA	NA	NA	8 681	1 mois	NA	8 681	-		Clôturé
							<b>19 410</b>			<b>19 410</b>	<b>0</b>		

15ème semestre (01 janvier au 30 juin 25)													
Hors contrat	Kinshasa	SE COMIFAC	interministérielle du SE de la	NA	NA	NA	6 821	1 mois	NA	6 821	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	4 779	6 mois	NA	4 779	-		En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	38	6 mois	NA	38	-		En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 633	6 mois	NA	1 633	-		En cours

TOTAL --> 10 732 305

8 117 867 355 367 1 184 138 1 074 932

### Engagements PPECF III au 28 Février 2025

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	contractualisation								
				Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contractualisation	Montant liquidé	Reliquat	Statut
<b>1er semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)</b>												
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 317	6 mois	NA	3 317		Clôturé
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois	27/04/2020	255	Stratemark	189 000	36 mois	25/04/2020	189 000		Clôturé
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	211 505	42 mois	29/05/2020	196 904		En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	hbmoux Agro bioit	282 902	42 mois	29/05/2020	214 153		En cours
C189	TLP	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de			ATIBT	322 000	36 mois	29/09/2020	321 853		En cours
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning			BFC	115 565	12 mois	19/10/2020	115 565		Clôturé
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV			ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	199 443		Clôturé
C194	Ango/Brazzavi	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			ATIBT	31 332	25 mois	01/11/2020	27 732		En cours
C195	Gabon	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			UFIGA	222 180	25 mois	01/11/2020	221 876		En cours
C196	RDC	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22			FIB	33 332	25 mois	01/11/2020	10 716		En cours
C198	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	ATIBT	17 000	20 mois	22/01/2021	17 000		Clôturé
C199	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	Stichting Probos	75 310	20 mois	22/01/2021	75 310		Clôturé
C221	TLP	Concessionnaires	Guide certification forestière en Afrique Centrale			TEREA-BFC	268 094	18 mois	01/02/2021	268 094		Clôturé
C222	Gabon	Tous	Etude et test complémentaires promotion du	15/01/2021	263	CBG	112 790	16 mois	02/02/2021	112 679	100	Clôturé
C223	TLP	Tous	Analyse cycle de vie produits en bois			ESTEANA	140 900	18 mois	29/03/2021	140 900		Clôturé
						<b>Total--&gt;</b>	<b>2 224 670</b>			<b>2 114 542</b>	<b>100</b>	
<b>2ème semestre (01 juillet 21 au 31 décembre 21)</b>												
Hors contrat	TLP	STRATEMARK	Frais logistique (août-oct 21) du C184 marketing	NA	NA	STRATEMARK	423	36 mois	NA	423		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 475	6 mois	NA	4 475		Clôturé
C200	TLP	Tous	Projet Thémis			LCB	12 750	20 mois	16/09/2021	12 750		Clôturé
C224	Tous les pays	Tous	Statut vulnérabilité espèces	12/01/2021	263	NATURE +	116 130	12 mois	27/10/2021	116 130		Clôturé
C225	Gabon	GWI/BSG	Appui certification GWI/BSG	9/09/2021	288	TEREA (Gabon)	151 150	26 mois	08/10/2021	120 372		En cours
C227	Gabon	BSO	Appui coaching PAFC de BSO		282	TEREA (Gabon)	317 182	26 mois	20/09/2021	247 554		En cours
C228	Gabon	Concessionnaires	Technologie RFID-codes barres	16/07/2021	283	PROSYGMA	50 000	6 mois	01/10/2021	30 000		En cours
C231	TLP	Tous	Assistance numériques de contrôle			BFC	234 325	12 mois	05/11/2021	224 425		Clôturé

C232	TLP	Concessionnaires	Appui au projet FSC-Focus Forest			ATIBT	156 713	14 mois	23/11/2021	105 863		En cours
C233	Gabon	Tous	Oils &spices for sustainable landscapes			ETICWOOD	70 157	6 mois	20/11/2021	70 157		Clôturé
C234	TLP	Concessionnaires	Formation à l'intelligence économique et fiscalité forestière			CIRAD	9 703	1 mois	05/12/2021	9 703		Clôturé
<b>Total--&gt;</b>							<b>1 123 008</b>			<b>941 852</b>		

3ème semestre (01 janvier 22 au 30 juin 22)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	4 055	6 mois	NA	4 055		Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Frais programme marketing C184	NA	NA	STRATEMARK	792	7 mois	NA	792		Clôturé
C230	TLP	Tous	Actualisation vulnérabilité espaces ligneuses			UL	42 525	12 mois	16/12/2021	42 525		Clôturé
C235	TLP	Tous	Gestion carbone et GES en exploitation			TEREA	84 600	6 mois	13/04/2022	84 600		Clôturé
C236	TLP	Tous	Services écosystemiques			FSC I&p	142 267	22 mois	20/04/2022	99 587		En cours
C237	TLP	F&P	Organisation forum ATIBT à Nantes	20/04/2022	309	ATIBT	35 519	2 mois	29/04/2022	35 519		Clôturé
C238	TLP	Tous	Réalisations films et photos F&P	12/01/2022	302	IMAGEO	89 140	5 mois	21/02/2022	89 140		Clôturé
C239	Gabon	KHLL FORESTRY	Appui coaching entreprise KHLL			GFEC	194 325	20 mois	30/03/2022	190 915		En cours
C242	TLP	Tous	Réalisation stands CIB Forum ATIB Nantes	20/04/2022	304	PUBVOLUME	62 981	2 mois	06/06/2022	62 981		Clôturé
							<b>656 204</b>			<b>610 113</b>		

4ème semestre (01 juillet 22 au 31 décembre 22)

C244	Gabon	Concessionnaires	Appui coaching ASI			GFEC	135 825	18 mois	07/11/2022	135 825		Clôturé
C246	Gabon	CFAD	Brigade faunes mixte			Conservation justice	122 400	24 mois	15/09/2022	70 000		En cours
C247	Gabon	Concessionnaires	Brigade faunes mixte		306	SOMIVAB	31 500	24 mois	15/10/2022	28 350		En cours
C248	TLP	ATIBT	Animation de la CCB de l'ATIBT			TEREA	32 000	7 mois	01/10/2022	32 000		Clôturé
C250	Gabon	Concessionnaires	Inventaire faune et HVC de Ngombé			IFO	165 400	12 mois	15/11/2022	163 600		En cours
C251	Ango/Brazzavil	UFA Ngombé	Inventaire faune et HVC de Ngombé			NATURE+	68 900	12 mois	21/11/2022	78 300		Clôturé
C252	Gabon	UFIGA	Subvention UFIGA nouveau code forestier			UFIGA	13 476	8 mois	25/11/2021	13 476		Clôturé
C253	Gabon	Bonus Harvest	Appui coaching gestion durable BH			BFC	378 211	24 mois	04/11/2022	378 214		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 040	6 mois	NA	3 040		Clôturé
							<b>950 752</b>			<b>902 805</b>		

5ème semestre (01 janvier au 30 juin 23)

C243	TLP	TLP	Projet "Biochar"	27/04/2022	304	ETICWOOD	107 541	12 mois	01/06/2022	107 541		Clôturé
C245	Ango/Brazzavil	Concessionnaires	Soutien SF application nouvelle loi Code		270	UNICONGO	31 606	6 mois	1/05/2023	31 606		Clôturé
C254	Gabon	SBL	Coaching SBL vers PAFC			GFEC	262 500	30 mois	13/02/2023	51 877		En cours

C255	TLP	Tous	Arbres monumentaux et ressources genetiques			NATURE+	159 801	18 mois	06/03/2023	135 831		En cours
C257	TLP	Concessionnaires	Infographie métiers de la certification			BFC	147 875	15 mois	22/03/2023	147 912		Clôturé
C258	Gabon	PPECF	Prolongation point focal PPECF au Gabon			UFIGA	98 250	12 mois	01/11/2022	77 251	20 999	Clôturé
C259	TLP	Concessionnaires	Rédaction guide pratique CCTP			ATIBT	41 465	12 mois	23/03/2023	20 000		En cours
C260	TLP	Tous	Projet Thémis phase II			Probos	67 660	18 mois	13/04/2023	57 360		En cours
C261	TLP	Tous	Service d'accompagnement GES standard PAFC		354	TEREA	20 000	17 mois	17/04/2023	5 000		En cours
C262	TLP	Tous	Traduction en anglais et en mandarin le Guide		257	BFC	155 818	15 mois	15/04/2023	155 818		Clôturé
Hors contrat	TLP	PPECF/ATIBT	Réunion ATIBT/PPECF pour la phase IV	NA	NA	NA	2 516	1 journée	NA	2 516		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 275	6 mois	NA	5 275		Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Frais programme marketing C184	NA	NA	STRATEMARK	5 445	6 mois	NA	5 445		Clôturé
							<b>1 105 752</b>			<b>803 431</b>	<b>20 999</b>	

6<sup>ème</sup> semestre (01 juillet au 31 décembre 23)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	3 632	6 mois	NA	3 632		Clôturé
C256	TLP	Tous	Préservations ARbres Monumentaux	16/01/2023	333	UL	130 699	18 mois	16/03/2023	111 094		En cours
C263	Gabon	AEH	Appui coaching PAFC/FSC d'AEH		345	TEREA	423 900	18 mois	23/05/2023	90 936		En cours
C264	Gabon	GW/BSG	Appui coaching PAFC de GW/BSG		353	TEREA	557 425	18 mois	03/05/2023	107 974		En cours
C265	ngo/Brazzavi	STC	Appui coaching OLB de STC		368	TEREA	234 100	20 mois	23/10/2023	158 765		En cours
C266	TLP	Concessionnaires	Installation logiciel ASSALA		278	BFC	220 000	17 mois	10/08/2023	202 000		En cours
C267	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois	27/04/2020	352	Stratemark	56 000	8 mois	10/08/2023	56 000		Clôturé
C268	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois	27/04/2020	352	ATIBT	99 000	8 mois		67 000		En cours
C269	Cameroun	SEEF	Appui coaching PAFC de SEEF		303	TEREA	198 825	12 mois	24/10/2023	147 925		En cours
C270	ngo/Brazzavi	Concessionnaires	Appui sociétés forestières pour l'application du nouveau Code Forestier			UNICONGO	40 000	5 mois	13/09/2023	36 000		En cours
C272	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois	27/04/2020	352	S.Probos	29 375	8 mois	01/05/2023	29 375		Clôturé
							<b>1 992 956</b>			<b>1 010 700</b>		

7<sup>ème</sup> semestre (01 janvier au 30 juin 24)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 984	6 mois	NA	1 984		Clôturé
C277	TLP	Tous	Programme marketing expertise filière et			LCB	20 000	8 mois	20/09/2023	20 000		Clôturé
							<b>21 984</b>			<b>21 984</b>		

8<sup>ème</sup> semestre (01 juillet au 31 décembre 24)

Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	6 295	6 mois	NA	6 295		Clôturé
--------------	------	------	-----------------	----	----	----	-------	--------	----	-------	--	---------

Hors contrat	Cameroun	PPECF	Maintenance logiciel INFOR PPECF	NA	NA	GFA	4 503	12 mois	NA	3 803		En cours
Hors contrat	Cameroun	SECOMIFAC	Prise en charge mission en Chine du 11 au 15	NA	NA	NA	10 378	1 mois	NA	10 378		Clôturé
C287	Gabon	Mokabi	Appui coaching PAFC de Mokabi			BFC	279 625	13 mois	28/03/2024	257 201		En cours
C285	Ango/Brazzavi	Tous	CAAAP-Faune	29/09/2023	375	UL	55 650	12 mois	19/03/2024	20 000		En cours
C289	Angon/Camero	Concessionnaires	Formation et diffusion des outils de gestion de la	19/04/2024	395	NATURE+	55 154	7 mois	30/09/2024	25 000		En cours
C280	TLP	Tous	Animation réseaux sociaux	27/04/2020	352	TEREA	4 000	2 mois	10/01/2024	4 000		Clôturé
C288	TLP	Tous	Guide de performance des bois tropicaux			CIRAD	13 200	6 mois	17/07/2024	5 280		En cours
C283	TLP	Tous	Renforcement capacités projet ACNP		384	UL	8 190	12 mois	13/04/2024	8 190		Clôturé
							<b>436 995</b>			<b>340 147</b>		
<b>9ème semestre (01 janvier au 31 juin 25)</b>												
C273	TLP	Concessionnaires	Mise en œuvre de la certification PAFC			PEFC	61 750	12 mois	15/02/2023	24 700		En cours
C291	Cameroun	SEEF	Pré faisabilité carbone SEEF Cameroun			TEREA	13 700	6 mois	16/11/2024	7 850		En cours
C292	Tous	Tous	Communication et alimentation Tashmetum			BFC	9 735	6 mois	01/11/2024	5 385		En cours
C290	Gabon	SEEF Gabon	Appui coaching PAFC SEEF	16/09/2024	392	GFEC	219 625	8 mois	28/10/2024	18 681		En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	2 955	6 mois	NA	2 955		En cours
							<b>307 765</b>			<b>59 570</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL --&gt;</b>							<b>8 361 107</b>			<b>6 443 014</b>	<b>21 099</b>	

### Les taux d'absorption des PPECF II et III

En raison de la prolongation du PPECF jusqu'en décembre 2025, les ratios taux d'absorption et « temps écoulés » sont repassés au vert. Mais, ces ratios pourraient se dégrader, si les délais de traitement de dernières DNOs venaient à être très longs ;

#### Récapitulatif PPECF II

			Ratios
	Budget BMZ 201568203		8 045 469
	Budget BMZ 200866707		303 964
	Total --->		<b>8 349 433</b>
Liquidé	7 933 966	<-- engagé liquidé	95,0%
Engagé non liquidé	539 269	<-- engagé non liquidé	6,5%
Tau:	8 473 235	Taux d'absorption -->	<b>101,5%</b>
		Total jours --->	2 520
Ter:	15/09/2017	2520	88,6%
	30/09/2023		

#### Récapitulatif PPECF III

			Ratios
	Budget total	8 926 462	
6 443 014	<-- engagé liquidé		72,2%
1 896 994	<-- engagé non liquidé		21,3%
8 340 008	Taux d'absorption --		<b>93,4%</b>
	Total jours --	1 384	
15/09/2021	1095		79,1%
30/06/2025			

## Suivi des délais contractuels du PPECF II &amp; III

## Contrats hors coaching PPECF II (en cours au 28 Février 2025)

N° de contrat	Libellé	Prestataire	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé (€)	Solde (€)	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Date révisée fin de contrat	% budget liquidé	Statut	Clôture possible au 30 Avril 2025?
C128	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	ATIBT	180	22/01/2019	378 250	273 212	105 038	42	05/07/2022	2/11/22	72%	En cours	OUI
C190	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	SEEAC	243	28/09/2020	70 142	58 952	11 190	12	23/09/2021	21/01/22	84%	En cours	OUI
C240	Appui Doctorat FELIDYN	Gembloux Agro-Bio Tech	316	16/05/2022	69 300	62 370	6 930	46	24/02/2026	24/02/26	90%	En cours	OUI
C275	Monitoring faune par bioacoustique et ADN environnemental	Nature+	375	01/01/2024	234 338	140 000	94 338	15	26/03/2025	26/03/25	60%	En cours	NON
C279	Audits financiers PPECF 2022/2023	Okalla Ahanda & Associés	NA	10/01/2024	50 346	20 139	30 207	36	25/12/2026	25/12/26	40%	En cours	OUI
C282	Renforcement des capacités ACNP	FRMi	384	15/03/2024	145 082	50 000	95 082	12	10/03/2025	10/03/25	34%	En cours	NON
C284	ALEFI 2024/2025	Conservation Justice	377	07/02/2024	50 000	45 000	5 000	15	02/05/2025	2/05/25	90%	En cours	OUI

Contrats hors coaching PPECF III (en cours au au 28 Février 2025)

N° de contrat	Libellé	Prestataire	N° DNO	Date de contrat	Montant contrat (€)	Montant liquidé (€)	Solde (€)	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Date révisée fin de contrat	% budget liquidé	Statut	Observation CgP	Clôture possible au 30 Avril 2025?
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	Nature+	220	29/05/2020	211 505	196 904	14 601	42	10/11/2023	4/11/24	93%	En cours	Rapport intermédiaire août 21 disponible	OUI
C186	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	Gembloux Agro bio T.	220	29/05/2020	282 902	214 153	68 749	42	10/11/2023	4/11/24	76%	En cours	Rapport intermédiaire août 21 disponible	OUI
C228	Technologie RFID	PROSYGM A - ETICWOOD	283	11/10/2021	50 000	30 000	20 000	6	09/04/2022	9/04/22	60%	En cours	Rapport de démarrage Décembre 2022	NON
C232	Accompagnement des sociétés certifiées Focus Forest FSC	ATIBT	292	23/11/2021	156 713	105 863	50 850	14	17/01/2023	17/01/23	68%	En cours	Rapport intermédiaire juil 23 disponible	OUI
C236	Valoriser les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo	FSC Intl	265	21/04/2022	142 267	99 587	42 680	22	10/02/2024	10/02/24	70%	En cours	Rapport final sept 24 Clôture administrative	NON
C246	Brigade faunes mixte	C. justice	306	15/09/2022	122 400	70 000	52 400	24	04/09/2024	4/09/24	57%	En cours	Rapport intermédiaire nov23-juin24	NON
C247	Brigade faunes mixte	SOMIVAB	306	15/10/2022	31 500	28 350	3 150	24	04/10/2024	4/10/24	90%	En cours	Rapport intermédiaire nov23-juin25	OUI
C255	Arbres monumentaux et ressources genetiques	Nature+	333	06/03/2023	159 801	135 831	23 970	18	27/08/2024	27/08/24	85%	En cours	Aucun rapport	OUI
C256	Arbres monumentaux et ressources genetiques	Université de Liège	333	06/03/2023	130 699	111 094	19 605	18	27/08/2024	27/08/24	85%	En cours	Aucun rapport	OUI
C259	Rédaction guide pratique CCTP	ATIBT	328	23/03/2023	41 465	20 000	21 465	12	17/03/2024	17/03/24	48%	En cours	Rapport avancement n°2 et 3 nov 23 disponible	NON
C260	Projet Thémis phase II	Probos	319	13/04/2023	67 660	57 360	10 300	18	04/10/2024	4/10/24	85%	En cours	Aucun rapport	OUI

C268	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	ATIBT	352	11/08/2023	99 000	67 000	32 000	8			68%	En cours	Rapport Marketing 2023	OUI
C283	Renforcement capacités projet ACNP	Université de Liège	384	13/04/2024	8 190	8 190	-	12	08/04/2025	8/04/25	100%	En cours	Aucun rapport	OUI
C285	Méthodologique du suivi de la faune à l'aide de capteurs acoustiques, de pièges photographiques et d'ADN - CAAAP-Faune	Université de Liège	375	19/03/2024	55 650	20 000	35 650	12	14/03/2025	14/03/25	36%	En cours	Rapport intermédiaire Jan-Juin 2024 transmis	NON
C289	Formation et diffusion des outils de gestion de la faune	Nature+	395	30/09/2024	55 154	25 000	30 154	7	28/04/2025	28/04/25	45%	En cours	En attente rapport de formation	NON

## 6. Recommandations

### 6.1 La CgP recommande toujours de :

- soutenir la promotion de nouvelles essences à travers des tests d'emplois, même si pour diverses raisons, les concessionnaires ne profitent pas assez de cette offre d'appui. Mais cette opportunité devient de moins en moins pertinente, vu les délais de mise en œuvre de ces tests et la date de clôture du PPECF fixée au 30 juin 2025 ;
- poursuivre l'élaboration d'« outils » individuels ou collectifs (logiciels métiers, centre de ressources documentaires, fiches d'évaluation environnementales, guides, modules de formation en e-learning, monitoring, etc.) qui constitueront l'héritage commun des trois premières phases du PPECF ;
- continuer à améliorer la valorisation des forêts du bassin du Congo, par une approche élargie à d'autres valeurs que le bois (séquestration du carbone, promotion média de la grande faune, crédit biodiversité, chimie verte, etc.) pour accompagner la transition d'une exploitation des forêts naturelles, vers les bois de plantation ;
- de sensibiliser les concessionnaires à une nouvelle mutation de leur métier, en devenant le pivot d'un développement rural à la périphérie de leurs massifs forestiers, dans une logique mutuellement bénéfique (exemple gradérisation de pistes de désenclavement villageois, contre l'arrêt de coupes illégales ou de mise à feu de la forêt) ;
- après quatre années de travail sur la revalorisation de l'image des bois tropicaux du bassin du Congo, on peut considérer que le travail sur l'image de la filière a été correctement engagé, et qu'il faut aujourd'hui, la renforcer par une démarche « mise en marché » plus directe et plus autonome tel qu'exprimé par la KfW dans son courriel du 9 mars 2023, dans le cadre d'un phasing out du soutien du PPECF à l'ATIBT ;
- dans l'espace économique de l'Union européenne, travailler à la reconnaissance d'un accès réservé à la profession de « premiers metteurs en marchés » ;
- répondre aux sollicitations de la KfW /COMIFAC pour l'instruction de la phase IV du Programme.

### 6.2 Prolongation du PPECF jusqu'à décembre 25

La COMIFAC et la KfW envisagent de prolonger le contrat d'assistance technique ECO Consult et Oréade-Brèche, jusqu'à Déc 2025, à travers un avenant sans incidence financière.

Au 31 mars 2025,

Les soldes des fonds de dispositions non engagés (\*) sont :

	PPECF II	539.966 euros
	PPECF III	1.869.994 euros
<b>Total</b>		<b>2.409.960 euros</b>

(\*) Ces soldes ne tiennent pas compte des reliquats éventuels sur les contrats.

## 7. Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

### 7.1. Préparation/suivi des DNO

Instruction de DNO par la CgP						
Rappel du processus d'instruction	n° DNO	Item	Date envoi à la KFW	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW	
Demande de financement (Bénéficiaire) ↓ Elaboration d'une grille d'évaluation préliminaire de la requête (CgP) ↓ Préparation de la DNO / Consolidation (CgP & Bénéficiaire) ↓ Soumission de la DNO à la KFW pour non objection (CgP) ↓ Suivi des ajustement/modifications éventuellement demandés (CgP, KFW/COMIFAC, Bénéficiaire) ↓ Contractualisation (CgP, KFW/COMIFAC, bénéficiaire)	→ Rejet	405	Coaching PAFC-BC de l'entreprise SEFAC	10/03/25	En attente	
		404	Actualisation du schéma PAFC Bassin du Congo	16/01/25		27/02/25
		402	Due Diligence Eco source pour producteurs	18/12/24		27/01/25 Objection
		400	Logiciel de coupe URTAKU	18/11/24		27/11/24 Objection
		NA	Requête pré faisabilité projet Carbone pour la SEEF Cameroun	10/11/24		05/02/25 Objection, reporté en Phase IV
	→ Rejet					

## 7.2. Participation de la CgP aux réunions

Durant la période de septembre 2024 à Mars 2025, la CgP a été présente aux réunions suivantes :

N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
118	Ebolowa 24 au 28 Février 2025	Atelier MINFOF sur le système national de certification forestière public au Cameroun	Eric DASSIE	Organes centraux du MINFOF et autres administrations Partenaires Techniques et financiers Secteur privé OSC OC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualisation et consolidation du référentiel du Système public de certification forestière (les grilles de légalités) en y intégrant les Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs (PCIV) de durabilité, avec un accent sur la lutte contre la déforestation et les changements climatiques ;</li> <li>▪ Développement du label du Système public de certification/légalisation forestière ;</li> <li>▪ Discussions sur le mécanisme de mise en œuvre de l'article 10, alinéa 2 de la Loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de République du Cameroun pour l'exercice 2025, qui dispose : « Le cacao, l'hévéa et le bois en grumes bénéficient à l'exportation d'un abattement de 20% sur la valeur FOB (Free On Board), lorsqu'ils sont couverts par un certificat délivré par le Ministère technique compétent, attestant de la conformité aux normes en matière de lutte contre la déforestation » ;</li> <li>▪ Elaboration d'une Feuille de route déclinant les étapes à mener pour atteindre l'objectif de labélisation du Système public de certification forestière.</li> </ul>

117	Douala 14 au 16 Janvier 2025	Dix-septième Réunion du Sous- groupe de Travail Aires Protégées et Faune Sauvage de la COMIFAC	Eric DASSIE	Administrations en charge des forêts Points Focaux CITES (Autorités scientifiques) des pays de l'espace COMIFAC Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen des points inscrits à l'ordre du jour du Comité permanent et points critiques concernant l'Afrique centrale ;</li> <li>▪ point sur les efforts des pays pour renforcer les systèmes de vérification de la légalité, dans la mise en œuvre de la CITES ;</li> <li>▪ analyse des impacts de l'inscription des espèces à l'annexe II de la CITES, et échanges sur les enjeux de la participation des pays de l'espace COMIFAC à la 78<sup>e</sup> réunion du Comité permanent ;</li> <li>▪ adoption des positions communes qui seront soutenues par les Etats membres de la COMIFAC durant la prochaine réunion de la CITES.</li> </ul>
NA	Cameron, 16 au 21-12- 2024	Mission de Diagnostic initial de la société SEFAC/SEBAC	Alain Bertin TIOTSOP / Jean Paul GRANDJEAN	SEFAC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etats des lieux : évaluation du niveau de conformité de l'entreprise aux exigences du certificat visé ;</li> <li>▪ Elaboration d'un plan d'actions et d'un budget pour la mise à niveau de l'entreprise.</li> </ul>
116	Douala, 16 au 18 Décembre 2024	Atelier régional - Chaines de Valeur Durables 2024 PFBC	Eric DASSIE	Hauts responsables d'Afrique centrale, partenaires techniques et financiers, Organisations internationales, ONGs, Société civile, etc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexions conjointes entre parties en vue de promouvoir le développement de filières économiques durables contribuant à la lutte contre la déforestation dans le bassin du Congo ;</li> <li>▪ Etablissement de bases politiques, stratégiques et programmatiques en matière de chaînes de valeur durables, pour une accélération de la création de valeurs ajoutées locales, en prélude à la 30<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CoP 30 Climat) qui se déroulera en 2025 à Belém au Brésil.</li> </ul>

115	Douala, 11 décembre 2024	Journée PAFC Bassin du Congo	Eric DASSIE	Secteur privé ; Réseaux et OSC ; Organisations syndicales OC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du travail fait en 2024 par PEFC Int. ;</li> <li>▪ Formation sur la norme PAFC de GDF</li> <li>▪ Échange sur les défis liés à la certification PAFC BC au Cameroun et propositions de solutions incitatives.</li> </ul>
114	MINTOM, 26 – 29 Novembre 2024	Conférence des Peuples autochtones dans l'espace du Tri- national Dja- Odzala-Minkébé (TRIDOM), segment Cameroun	Eric DASSIE	Administrations minière et forestière, représentants des PACL, Partenaires au développement, Secteur privé, Société civile, ONG internationales, Organismes et organisations spécialisées, etc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation et sensibilisation des administrations des pays d'Afrique centrale en faveur de la promotion et de la valorisation des savoirs traditionnels des peuples autochtones ;</li> <li>▪ Partage d'expériences sur l'implication des peuples autochtones dans les initiatives du secteur public et des entreprises du secteur privé ;</li> <li>▪ point sur les savoirs traditionnels dans la gestion durable des ressources naturelles ;</li> <li>▪ Partage d'expériences sur les chaînes de valeur comme moyens de subsistance des peuples autochtones du paysage spécifique TRIDOM ;</li> <li>▪ Discussion des bases de collaborations entre les peuples autochtones, le secteur public et le secteur privé dans le TRIDOM ;</li> <li>▪ réflexions sur la protection et la préservation des savoirs traditionnels des peuples autochtones du TRIDOM.</li> </ul>

### 7.3. Missions de diagnostic dans le cadre du coaching PPECF

Entreprise	Pays	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	Date ANO COMIFAC	Date ANO KFW
SEFAC / SEBAC	Cameroun	406 188	16 au 21-12-2024	Alain Bertin TIOTSOP / Jean Paul GRANDJEAN	<i>En attente</i>	<i>En attente</i>
Total superficies diagnostiquées sur le semestre (Ha)		<b>406 188</b>				
Total superficies admises au coaching sur le semestre : RAS		<b>0</b>				